



Le 11 novembre: Joliette se souvient

Le maire Roland Rivest de Joliette reçoit une couronne de fleurs des mains de l'inspecteur de la Sûreté Municipale, M. Maurice Boucher, afin de la déposer au nom de la Cité de Joliette au pied du cénotaphe, lors de la cérémonie du souvenir, samedi dernier.

Le Collège fera-t-il partie d'un campus?

(page 3)

1,750 donateurs à la Clinique du maire

(page 4)

Saint-Ambroise refuse d'être intégré au comté de Berthier

(page 3)

Un autobus heurte une auto

Un mort; neuf blessés

(page 3)

Cette semaine,
c'est un record! **25,000** exemplaires

la 6^e colonne

Les soupers aux huîtres sont beaucoup moins fréquents qu'autrefois. Pas parce que les mollusques sont empoisonnés (Voir La Presse... mon œil!) mais parce qu'ils sont trop chères.

Y aura-t-il un référendum sur les Jeux d'été de Joliette 1975?

Quel maire de banlieue fera son petit Yves Ryan?

A bien considérer, aucun maire n'est apparenté à la direction de quelque journal régional que ce soit.

Le tirage de notre journal régional à 25,000 copies n'est pas un "bluff". C'est tout simplement un autre record des Publications Lamon.

"Et 'c'est pas fini", que nos lecteurs et nos annonceurs de croient bien.

Un agent de la Sûreté du Québec a déclaré qu'en date du 6 novembre, l'Autoroute de la Rive Nord enregistrait un record, puisque depuis un an, aucun accident mortel n'est survenu sur cette voie de circulation.

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire Régionale Lanaudière siège maintenant dans une autre salle. Délaissant la bibliothèque, ils règlent maintenant les problèmes de la Commission dans la cafétéria de la Polyvalente Barthélemy-Joliette.

Avec l'avènement de



Bonne chance, Julien!

Les employés des Publications, dans un geste de reconnaissance, ont tenu une fête intime à l'endroit d'un des leurs à l'occasion de son départ de cette compagnie. Il s'agit de M. Julien Rainville qui est entouré du président de la compagnie M. Jacques Martin, du directeur général, M. Armand Loiseau, du directeur de la rédaction, M. Roland Gauvreau, du directeur de la publicité, M. Claude Pauzé, du directeur du montage, M. Denis Cyr, et d'autres employés de la compagnie.

dames dans le conseil des commissaires, les organisateurs devront modifier certaines de leurs formules, notamment, lorsqu'ils invitent les commissaires à un congrès, habituellement un programme est établi pour les femmes des commissaires. Maintenant, ils devront dire pour les "conjoints, et peut-être aussi changer le programme en conséquence.

Les membres du Club Lions de Joliette sont très subtiles. A leur dernier souper mixte, après le tirage d'un rasoir électrique, parlant du gagnant, on a dit

(Suite à la page 7)

Rubrique: Opinion d'un lecteur.

"Tous nos parents étaient-ils donc des imbéciles?"

A considérer la plupart des jugements de nos concitoyens qui les condamnent sans répit, on le croirait volontiers.

Eh! Bien, moi, je ne marche pas et je proteste même, pour les défendre avec ardeur. Ils avaient la foi et ils en vivaient. Ils croyaient en Dieu et en sa présence dans l'Eucharistie qu'ils respectaient, vénéraient même. En cet heureux temps, on ne manquait pas la messe le dimanche et si les chemins étaient fermés à cause d'une tempête de neige, les hommes y allaient en raquettes.

Les jeunes disent que c'était rien que le "fun". Ces pauvres enfants qui sont venus au monde sur l'asphalte et qui ont été élevés dans la ouate et tous leurs caprices ne peuvent pas s'imaginer la misère qu'avaient les chevaux dans la boue et les ornières à l'automne et au printemps lorsque ça défonçait et qu'ils se cramponnaient.

Et puis, pour un jeune homme qui n'a rien fait de la semaine, c'est bien vrai que c'est rien que le "fun" d'aller à la messe en raquettes, mais pour nos parents âgés de 40-50 ans qui avaient bûché du bois de sciage ou de chauffage du lundi au samedi, vous admettez qu'ils allaient à la messe plutôt par esprit de foi, par devoir et par amour de Dieu que par plaisir.

Quand un malade avait besoin des derniers sacrements que l'on appelle aujourd'hui "sacrement des malades", - ça veut dire la même chose, en somme, - on allait chercher le bon Dieu à deux voitures... hippomobiles remarquez bien, une pour ouvrir le chemin et dans laquelle il y avait deux personnes dont l'une portait une lumière en respect pour le bon Dieu qui suivait dans la seconde voiture à deux sièges: le 1er pour le conducteur, celui d'arrière pour le prêtre portant le Christ. Et tout le monde, le long du chemin, guettait le passage du bon Dieu, sortait sur le perron et se mettait à genoux. Ça, c'était la foi de nos ancêtres, le respect qu'ils avaient de

Dieu et la sympathie, l'union dans l'épreuve avec le coparissien. Moi, je ne puis pas blâmer cela.

Il est arrivé quelquefois qu'un médecin décédé en 62 à l'âge de quatre-vingt-sept ans - ce n'est pas la misère ni le jeûne qui font mourir - et qui a pratiqué jusqu'en 1920 dans un petit village d'où il allait au secours des malades dans un rayon de 20 milles environ, soit allé communier à la messe de 10 heures le dimanche; à jeûn depuis minuit, remarquez bien, sans même une goutte d'eau. Non, vous ne me ferez jamais admettre que cet homme-là agissait par routine ou par hypocrisie.

Quand finira-t-on de critiquer nos ancêtres? leur esprit de foi et leur charité? C'est à croire que les Benoit, les Grégoire, les Bernard, les Bonaventure, Thomas D'Aquin, St-Dominique, St-Vincent de Paul, le Curé d'Arts et tant d'autres étaient tous des fous. Et le Concile de Trente, qu'est-ce que vous en faites?

Tous nos parents étaient-ils des imbéciles?

Le catéchisme de Québec avec les explications Lasfargues, quand il était bien préparé et bien enseigné par les curés ou les vicaires valait les bouquins et l'enseignement d'aujourd'hui. La différence, c'est que les catéchistes n'étaient pas payés par le gouvernement et qu'on ne disait pas aux élèves que "ce n'est pas nécessaire d'aller à la messe quand ça nous tente pas".

Voilà mon bouquet. In cauda venenum. Salut, les copains! J.-Rosaire, Paquin, ptre.

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE

AGIT EN VOTRE NOM



La vocation du centre-ville

La venue de grands centres commerciaux qui s'établiront en zone périphérique de Joliette pose aujourd'hui la question, ou le problème, de la vocation du centre-ville. La Place Bourget, qui regroupait autrefois les marchands, les entreprises bancaires, les bureaux de professionnels, est-elle en passe de devenir un centre plutôt administratif que commercial? C'est la question à laquelle doivent répondre, non seulement les administrateurs municipaux, mais aussi les marchands, professionnels, hommes d'affaires qui veulent investir des sommes considérables dans l'avenir du centre-ville.

La question est de taille et le problème aussi. Y répondre c'est sans aucun doute apporter des changements importants dans le plan directeur de la ville et dans l'aménagement du centre-ville et des rues avoisinantes. C'est aussi définir que les grands centres commerciaux doivent maintenant se situer dans des zones qu'il faut leur préparer ou qui ont déjà cette vocation toute tracée. A ce moment-là, tout le monde étant d'accord, des chicanes comme celle du mois dernier n'auraient plus leur raison d'être et les marchands locaux pourraient facilement être partie à la promotion de centres commerciaux situés ailleurs que dans le centre-ville.

La question est posée à l'urbaniste, à la Commission d'Urbanisme et aux marchands intéressés à y trouver la réponse favorable à leurs intérêts premiers et au progrès de la ville de Joliette.

Où sont les marchands?

Les "Board of Trade" et les Chambres de Commerce ont toujours été et le sont encore dans les villes d'importance, des lieux de rencontre de marchands qui travaillent à la promotion des affaires. Ce sont des clubs de "Establishment", non dans ce qu'il a de péjoratif, mais dans ce qu'il y a de meilleur et de plus progressiste pour le développement d'une municipalité. A travers le monde, ces institutions du monde de la finance ont fait beaucoup pour promouvoir les intérêts du commerce.

Il est donc regrettable qu'à Joliette les marchands sont presque absents des réunions de la Chambre de Commerce, où il a fallu trouver un journaliste pour en accepter le secrétariat. Et pourtant, dans les temps que nous traversons, il aurait fallu que les marchands se regroupent dans un mouvement qui puisse défendre leurs intérêts et promouvoir leurs idées.

J'aimerais bien que, dès la semaine prochaine, des marchands de Joliette, surtout ceux du centre-ville qui sont tout de même aux prises avec certains problèmes particuliers, assistent au déjeuner de la chambre de commerce, jeudi matin, à 8.00 heures, au Restaurant Sainte-Rose.

N.B.- Cette réflexion écrite mardi avant-midi ne tient pas compte de la réunion organisée chez Roger Pauzé, mercerie pour hommes, où il devait être question du centre-ville.

Les Jeux du Québec

L'idée des Jeux du Québec a été lancée et la ville de Joliette espère être désignée ville hôte pour l'été de 1975. C'est une lourde besogne qui attend les membres du comité qui tenteront de mener à bien cette initiative. Ça coûtera évidemment de l'argent; mais il faudra y ajouter également de la part de tous ceux qui veulent voir réussir le projet beaucoup de dévouement bénévole, une somme de travail considérable et un grand amour de la région.

J'espère cependant qu'aucun confrère ne viendra, comme dans la métropole, réclamer un référendum pour faire décider par les citoyens de la tenue des Jeux du Québec à Joliette en 1975. Il faudra avoir toutes les données du problème avant de faire voter les gens.

Dans l'idéal collectif qui anime ceux et celles qui veulent voir les Jeux d'été du Québec à Joliette en 1975, il faut prendre une chance, le risque est bon. Il nous en restera sans aucun doute quelque chose de bien.

La grève de l'Hydro

Les 12012 de l'Hydro sont en grève après avoir refusé de grever avec le Front commun. Il aurait peut-être été mieux de tout grever ensemble au lieu d'accepter, il y a quelques mois, ce que l'on refuse aujourd'hui.

Je ne veux pas discuter au mérite les problèmes de travail qui sont en cause. Je me demande cependant si des travailleurs, qui ont accepté de rendre un service au public, peuvent, dès que ça leur chante, ou dès que

(suite à la page 5)

Horizon

Edité à Joliette par:

LES PUBLICATIONS LAMON INC.

C.P. 350, Joliette
759-2314

Tirage certifié
par



MEMBRES



Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement: 0161

Dépôt légal: D 715 646

Abonnement:
Canada et étranger
\$7.50 par année
15 cents l'exemplaire

Directeur général:
ARMAND LOISEAU

Directeur
de la rédaction:
ROLAND GAUVREAU

Rédaction:
LAURENT GRENIER
ANDRE LATENDRESSE
MARTIAL CODERRE
FRANCINE RAINVILLE
CELINE FOREST
FRANCINE G. ROY

Directeur
de la publicité:
CLAUDE PAUZÉ

Publicitaires:

SERGE PAPINEAU
ALAIN MANDEVILLE

Tirage:
Luce Denommé
secrétaire

MONTAGE
ET COMPOSITION:
DENIS CYR, directeur

25,000 exemplaires

L'HORIZON - L'Action populaire, Le Courrier de Berthier et Le Courrier de Montcalm, qui se fusionnent en un seul grand journal avec la présente édition, peuvent réclamer le titre de plus important journal de la région De Lanaudière. La présente édition est tirée et distribuée à 25,000 exemplaires et nous compterons, à partir de cette semaine, pas moins de 100,000 lecteurs.

L'édition combinée des trois journaux locaux, qui conserve Le Cahier Six-8 et le Télé-Récréation, couvre tout le territoire des comtés de Berthier, Joliette et Montcalm; dans le comté de L'Assomption, elle couvrira les municipalités de L'Épiphanie, Saint-Roch de l'Achigan, Ville des Laurentides et Saint-Gérard de Magella, en attendant de s'étendre progressivement jusqu'à Repentigny et Mascouche.

C'est un immense marché d'une population de 112,000 âmes que nous ouvrons aux marchands, indus-

triels, commerçants de la région qui veulent atteindre la clientèle tant des villes et villages que des secteurs ruraux. A prix compétitifs, la réclame commerciale sera véhiculée plus économiquement et à meilleurs profits par cet important médium d'information et de publicité. C'est donc en toute confiance que les annonceurs peuvent s'adresser à nos services de rédaction, de publicité et de montage pour tous leurs besoins publicitaires; des spécialistes compétents seront en tout temps à leur entière disposition.

Adoptant un procédé moderne et nouveau de circulation, le journal sera maintenant distribué gratuitement dans toutes les agglomérations importantes du territoire: villes ou villages; en dehors de la région actuellement desservie, dans les routes rurales, et dans les dépôts de journaux, il se vendra 15 cents l'exemplaire ou sera distribué par la poste au coût d'abonnement de \$7.50 par année, en attendant qu'un moyen nous

soit fourni de le distribuer gratuitement partout.

Mais nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs que les journaux Lamon restent des journaux de classe. Le service de rédaction gardera au journal sa tenue et sa réputation de journal régional d'information. La qualité et la quantité du contenu rédactionnel n'est destiné qu'à une constante amélioration. L'équipe de journalistes, qui ont fait chaque semaine jusqu'ici les trois journaux, tenteront de faire mieux ce journal unifié que vous présentent les Publications Lamon.

Nous espérons que nos lecteurs nous feront connaître leurs commentaires. Nous avons voulu donner à la région toutes les nouvelles de la région. Avec l'aide de la population et un tirage de 25,000 exemplaires chaque semaine, nous espérons y parvenir.

La Direction

L'horizon

L'Action-populaire L'hebdô des comtés de Joliette et de L'Assomption

Saint-Ambroise refuse d'être intégré au comté de Berthier

Saint-Ambroise.- Les citoyens de Saint-Ambroise s'opposent au "dérapage" de leur municipalité vers le comté de Berthier.

Au cours de la séance du Conseil municipal du 6 novembre dernier, les citoyens représentant les divers groupes de la paroisse, se sont regroupés en accord avec les autorités municipales et ont adopté à l'unanimité une résolution dont voici le texte.

"Non, non, disent les gens de Saint-Ambroise, au dérapage de notre paroisse dans le comté de Berthier".

Apprenant par la radio qu'il y a projet de dérapage de la paroisse de Saint-Ambroise pour le comté de Berthier, nous, citoyens de Saint-Ambroise, nous protestons énergiquement.

Depuis toujours, nous appartenons au comté de Joliette et nous comptons y rester.

Joliette, notre chef-lieu est voisin de notre paroisse.

Dans ces projets de refonte de la carte électorale comme dans l'administration scolaire, on est en face actuellement d'une sorte de conspiration pour diminuer à presque rien, la responsabilité du milieu rural et diminuant ainsi le nombre de personnes qui peuvent participer à la prise de décisions s'appliquant à la population.

Comme conclusion: Les gens de Saint-Ambroise

demandent le respect de la démocratie, le respect de la participation de la base de la population.

En conséquence, nous refusons catégoriquement d'appartenir au comté de Berthier et nous avons toutes les raisons possibles de dire non à cette loi qu'on veut nous imposer.

Si vous voulez vous rendre compte de cette situation, venez consulter les

gens de Saint-Ambroise et essayez d'en trouver un qui laisserait le comté de Joliette.

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'une copie soit envoyée à notre député, le docteur Robert Quenneville, et au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ainsi qu'à Me François Drouin, 45 Place Jean Talon, Québec.

Le Collège de Joliette deviendra-t-il un campus?

Joliette (LG).- "Vous aurez à lutter pour conserver votre collège", a déclaré le président Georges-Etienne Jodoin à la suite de sa réélection à la présidence de l'organisme, alors qu'il adressait ses remerciements aux autres membres du conseil d'administration, lundi soir dernier.

"Il y a des choses que nous ne pouvons dire encore, mais vous aurez à travailler pour maintenir votre collège. Il faudra essayer de le garder", a-t-il dit, pour enchaîner: "Veut-on faire partie d'un immense Collège (un campus) ou garder une entité complète à Joliette?"

Le président Jodoin faisait allusion aux rumeurs selon lesquelles le ministère de l'Éducation aurait l'intention de regrouper plusieurs "petits" collèges autonomes pour former un campus avec une seule administration dans un secteur donné.

Ces paroles du président Jodoin démontrent que les intentions du ministère de l'Éducation ont dépassé le stade du simple projet et il semble qu'on aurait l'intention de les concrétiser dans un avenir plus ou moins long. Selon la rumeur en question, le Collège de Joliette pourrait fort bien être relié, avec d'autres, à un "gros" collège, situé sur l'île de Montréal ou près de l'île de Montréal.

Un autobus rencontre une auto

Un mort, neuf blessés

Une personne a perdu la vie dans une violente collision survenue vers 7.30 heures vendredi matin sur la route 48, à Saint-Gérard de Magella.

L'accident s'est produit alors que le véhicule de la compagnie Métropolitain Provincial est venu en collision avec l'automobile de M. Michel Coutu, âgé de 20 ans, du rang Petite Noraie à Saint-Charles Borromée. Les huit passagers du lourd véhicule ainsi que le conducteur ont subi des blessures plus ou moins légères dans l'impact. M. Coutu serait mort sous le coup.

Ce sont les agents de la Sûreté du Québec de L'Assomption qui ont couvert l'enquête dans cette affaire.

Joliette

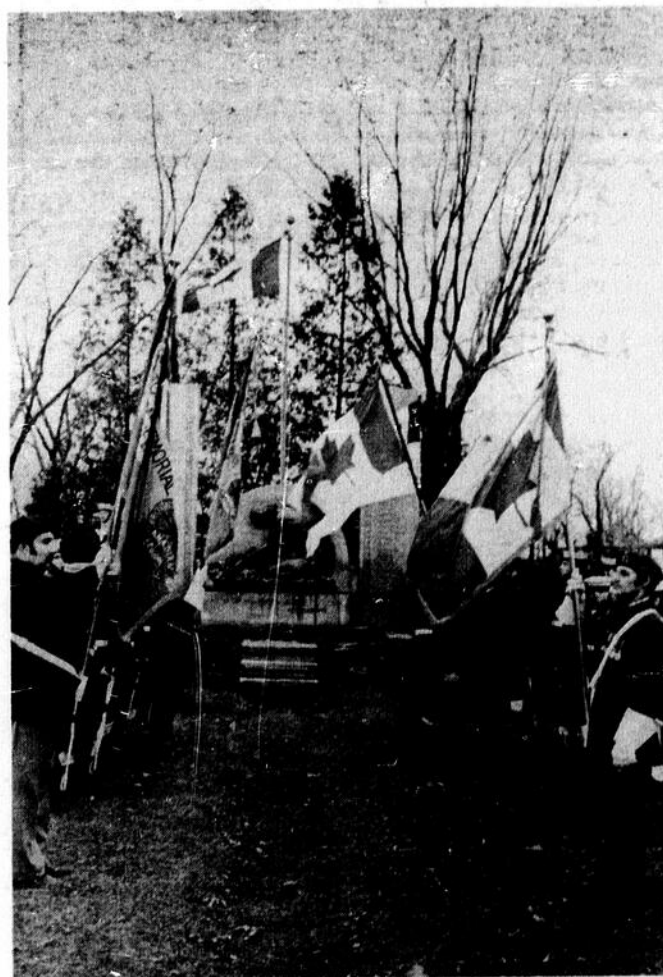
Deux personnes ont subi des blessures alors que le véhicule dans lequel elles prenaient place, est allé s'écraser sur un arbre à l'intersection des rues Saint-Charles et De Lanaudière à Joliette.

Le conducteur du véhicule, M. Gabriel Basmacian de Repentigny, aurait perdu le contrôle, vendredi matin vers 7.30 heures, M. Basmacian et son passager, M. Bernard Colinet de Montréal, ont subi des blessures qui ont nécessité leur transport à l'hôpital de Joliette.

L'automobile aurait subi pour plus de cinq

cents dollars (\$500) de dommages. Ce sont les agents de la Sûreté

municipale de Joliette qui ont fait les constatations d'usage.



Le Jour du Souvenir à Joliette

C'était la journée du souvenir samedi dernier. Une cérémonie s'est déroulée au cénotaphe de Joliette en présence de plusieurs dignitaires. Cette cérémonie était organisée par les Légionnaires de Joliette, dont le président est M. Henri Lucas.

Devant les membres de la SHQ à l'audience publique

Les citoyens refusent carrément le programme de rénovation urbaine

par: Francine Roy

Joliette - "Ma maison est bonne. J'ai toutes les commodités et je ne veux pas aller demeurer dans des appartements. Je m'objecte complètement à la rénovation urbaine".

Telles sont en résumé, les plaintes formulées par les citoyens qui s'opposent au projet de la rénovation urbaine, tel que présenté dans le règlement municipal, lors de l'audience publique tenue mardi dernier, devant tous les membres de la Société d'Habitation du Québec.

L'audience qui a duré trois heures était présidée par M. Jacques Bernier, président de la SHQ, et seuls les citoyens du secteur prioritaire et des secteurs adjacents, signataires des soixante-quinze (75) lettres de protestation, ainsi qu'un représentant de chacune des trois pétitions adressées à la SHQ ont eu droit de parole. Quelque deux cents (200) personnes s'étaient cependant rassemblées à l'école Marie-Charlotte pour assister à l'audience.

L'assemblée s'annonçait particulièrement colorée et, dès le début, le président a dû intervenir à quelques reprises afin de faire taire les applaudissements de la salle et à chaque fois qu'une plainte ne touchait pas uniquement le programme de rénovation urbaine.

Le président lui-même a eu droit à quelques observations sur son salaire mais les remarques les plus désobligeantes sont allées au conseiller Serge Rochon, présent à l'assemblée, mais qui n'a pu rétorquer: le droit de parole étant accordé uniquement à ceux qui avaient formulé des plaintes à la SHQ.

Bien que la majorité des citoyens refusent la rénovation parce qu'ils ne veulent pas voir leur maison démolie pour raison sentimentale, financière ou de santé, d'autres points de vue ont également été exprimés devant les dirigeants de la SHQ.

D'une part, les marchands établis dans le secteur de la rénovation ont manifesté leurs inquiétudes quant à l'avenir de leurs commerces et, d'autre part, plusieurs craignent que le carrefour prévu près du pont Des Dalles dans le programme actuel, rende la circulation encore plus difficile qu'elle l'est actuellement et ne veulent pas que la rue Saint-Antoine devienne une rue à circu-

lation lourde.

Au nombre des citoyens, Me Lucien Dugas a particulièrement attiré l'attention par son exposé. Me Dugas a reproché aux autorités municipales, et plus spécialement au conseiller Rochon, de vouloir exploiter les gens. "C'est une farce monumentale", a-t-il ajouté. Les déclarations de M. Rochon ne sont absolument pas réalistes". Me Dugas a souligné que par le plan de rénovation, la ville défigurerait le plan originaire de la ville, tel que l'avait voulu le fondateur, Barthélemy Joliette. Il s'est également dit d'avis que les futurs aménagements des rues dans la ville créeront de véritables dangers pour la circulation.

Par ailleurs, un autre citoyen a démontré que le conseiller Rochon aurait dû ajouter une somme de deux millions de dollars au montant total de la rénovation pour être juste dans ses calculs. Le conseiller Rochon avait divisé le montant total prévu de \$12.3 millions par le nombre de maisons qui doivent être démolies, ce qui donne à chaque propriétaire, une somme de dix-sept mille dollars (\$17,000) pour sa propriété. Le citoyen a alors souligné que M. Rochon n'a pas tenu compte des commerces et d'une manufacture dont la valeur est largement supérieure à celle des maisons, ce qui fausse le montant des indemnités accordées.

Les pétitions

Après l'audition des plaintes des citoyens, le président a procédé à la lecture des trois pétitions adressées à la SHQ et de leurs signataires et un représentant de chacune d'elle a été entendu.

La troisième pétition signée par les locataires d'un immeuble de plusieurs logements et des environs immédiats, a été particulièrement retenue par M. Bernier. La pétition relate dans de nombreux détails, l'état actuel de la construction de l'immeuble, elle traite de nombreux points du programme de rénovation, allant de la circula-

tion au problème de la pollution. M. Bernier s'est dit d'avis que cette pétition est exactement celle attendue par la SHQ parce qu'elle fournit des raisons précises au refus de la rénovation. Il a par ailleurs souligné que tous les points de la pétition ne seront peut-être pas nécessairement acceptés

mais qu'elle mérite une attention particulière.

Enfin, après que toutes les plaintes aient été entendues, le président, M. Bernier, a levé l'audience en soulignant qu'une réponse sera donnée à la Ville sur l'avenir du programme. Il n'a cependant fixé aucun délai.



Devant une assistance de 200 personnes, les dirigeants de la SHQ ont écouté durant trois heures les plaintes des citoyens du secteur de la rénovation urbaine.



Dossiers sous le bras, Me Lucien Dugas a particulièrement attiré l'attention par son exposé.



La secrétaire du Comité de citoyens, Mme Jeannine Longval avait aussi son mot à dire...

Systeme de rendez-vous établi à Saint-Eusèbe

Afin de diminuer les heures d'attente dans les corridors, afin de répondre plus adéquatement aux demandes d'examen de patients non hospitalisés, l'Hôpital Saint-Eusèbe a mis en marche récemment un système de rendez-vous.

Cela signifie que dorénavant, il faudra avoir un rendez-vous pour subir des examens diagnostiques tels que laboratoire, la radiologie et l'électrocardiographie. Egalement, il faudra avoir un rendez-vous pour utiliser les cliniques

externes telles que la chirurgie, la diétothérapie, l'ophtalmologie, l'orthopédie, l'otorhino-laryngologie, la physiothérapie et les suites de traitement.

Il est entendu qu'il ne faut pas de rendez-vous pour les cas d'urgence.

Comment se prennent les rendez-vous? Trois (3) possibilités:

1- Le médecin apporte lui-même les requêtes d'examen au centre de rendez-vous. C'est le centre qui appellera le patient pour lui offrir un rendez-vous.

2- Le médecin ou sa secrétaire appelle le centre de rendez-vous alors que le patient est à son bureau.

3- Le patient prend lui-même son rendez-vous sur place, au centre de rendez-vous, avec ses prescriptions d'examen en mains. Le patient ne peut pas téléphoner lui-même pour prendre un rendez-vous.

Le système de rendez-vous est déjà en fonction depuis un mois. Il possède encore quelques inconvénients qui s'estompent peu à peu.

L'Hôpital compte beaucoup sur la collaboration et la participation des patients.

Raymond Carignan, M.D., Directeur des Services Professionnels.

Chevaliers de Colomb Conseil 1468 Convocation

Une importante assemblée de tous les membres aura lieu jeudi, le 16 novembre 1972, à 8.30 heures au nouveau local, situé au 582 rue Saint-Viateur à Joliette. Il y aura remise de cartes de voyages aux nouveaux initiés.

Aussi dimanche le 19 novembre 1972, un programme à ne pas manquer: Inauguration de la nouvelle salle et bénédiction du local par Mgr René Audet, ainsi que l'installation des officiers du nouveau Conseil.

Quelques invités d'honneur s'y trouveront et nous sollicitons la présence de tous les membres accompagnés de leur épouse.

Il y aura de la musique, de la danse et un goûter sera servi.

En primeur, nous vous annonçons qu'une "initiation" se prépare pour le début du printemps.

Florian Richard, Secrétaire Archiviste

1,750 donateurs de sang

Succès de la clinique du maire de Joliette

La clinique de "donneurs de sang" du maire de la Cité de Joliette qui a eu lieu les 8 et 9 novembre derniers a été un réel succès. En effet mille sept cent quarante-sept (1747) donateurs ont répondu à l'appel qui leur avait été fait et n'eût été de la température inclemente qui a prévalu durant ces deux jours, l'objectif de deux mille (2,000) donateurs aurait été facilement atteint.

Tous ces donateurs de sang ont droit à toute notre admiration et à nos plus chaleureux remerciements pour ce geste de civisme qu'ils ont posé.

Le succès de cette clinique est sans aucune doute dû à l'excellent et efficace travail du prési-

dent du comité, Dr Laurent Cardin et de son vice-président Dr Marcel Tremblay, ainsi que de leurs aides, à la précieuse collaboration de l'Association des Assureurs-Vie de Joliette, au club "XM" Lanaudière Inc., au poste "CJLM" qui durant toute la durée de la clinique, par ses messages, a invité la population à participer à cette clinique, ainsi qu'à toutes ces dames et hommes qui pendant deux jours ont donné bénévolement de leur temps.

A toutes ces personnes et organisations, la Société de la Croix Rouge dit un grand merci et sollicite pour la prochaine clinique du printemps 1973 la continuation de votre support.





Cette photo a été prise lors du premier souper mixte du Club Lions de Joliette, le 7 novembre dernier. Le conférencier invité pour l'occasion était M. Luc Laurin, de l'Office de la Protection du Consommateur, qui a expliqué La Loi 45. Dans l'ordre habituel: M. Gaston Mainville, président du Club Lions; M. Luc Laurin, conférencier invité, et M. Pierre Vallières, trésorier du Club.

Le but de la Loi 45

Protéger le consommateur

par Céline Forest

C'est au cours du premier souper mixte du club Lions de Joliette, que M. Luc Laurin, de l'Office de la Protection du Consommateur, a donné une conférence sur la Loi 45, visant à protéger le consommateur.

Au cours de son allocution, M. Laurin a fait l'historique du Bill 45, et a expliqué en quoi il consistait.

Historique

Après quelques années de préparation, le Bill 45 a été déposé à l'Assemblée nationale, au cours du mois de novembre 1970. Comme il a fait le sujet de plusieurs controverses, autant de la part d'associations de consommateurs que de la part de marchands, ce bill a été référé à la Commission parlementaire des Institutions Financières en janvier et février 1971, devant laquelle plus de soixante-quinze groupes ont présenté quarante-cinq mémoires. Après réétude, le Bill 45 a été sanctionné le 14 juillet 1971.

Loi 45

La Loi 45 a juridiction dans le domaine des contrats. Lorsqu'elle a été sanctionnée, cette loi a créé l'Office de la Protection du Consommateur, dont le rôle est de protéger le consommateur. C'est le rôle le plus important parce qu'il en est un de prévention.

Il régit ce qui est de juridiction provinciale, c'est-à-dire les contrats de biens mobiliers et les services qui s'y rapportent.

Les contrats

Les contrats régis par la Loi 45 sont les contrats

à crédit ou les achats à crédit. Elle régit aussi les contrats passés entre un consommateur et un vendeur itinérant. Également elle touche les agents d'information, la publicité et la garantie, et annule tout contrat connu comme vente par référence, à paliers multiples, à système pyramidal, soit par réaction à chaîne, soit par un mode similaire de vente.

La loi dit: "Le contrat doit être lisiblement rédigé en français, mais le consommateur peut exiger qu'il soit rédigé en anglais".

Signature

Le commerçant est obligé de signer le premier et de laisser suffisamment de temps au consommateur pour prendre connaissance de l'écrit avant de le signer.

Lorsque l'on parle de commerçant, on inclut également dans la loi: son préposé, son agent ou son représentant.

Prêts d'argent

Depuis le 1er août 1972, la loi 45 oblige le commerçant à mentionner certaines choses obligatoires, afin que le consommateur connaisse ce à quoi il s'engage. Dans un tel contrat, il faudra qu'il n'y ait qu'un taux de crédit et que ce soit le taux réel annuel. Il devra y avoir au moins un remboursement par période d'au plus cinq semaines et que le dernier versement ne soit pas plus élevé que les autres.

Crédit variable

Le crédit variable est ce qu'on appelle carte de crédit, compte de crédit,

compte budgétaire, crédit rotatif ou marge de crédit. Pour ce genre de contrat, le marchand devra indiquer le coût au consommateur, si celui-ci veut se servir d'un tel crédit, il devra aussi retourner au consommateur, un état de compte à chaque période afin de le tenir au courant de son compte et de son coût de crédit.

Les cartes de crédit ne seront émises que sur la demande du consommateur, et pourront être renouvelées par le marchand, si la carte a servi au moins une fois au cours de la période de sa validité.

Contrat à crédit accessoire

Un contrat de crédit accessoire est un contrat à crédit mais avec ceci de particulier, que le titre de propriété du bien vendu passe immédiatement à l'acheteur, contrairement à d'autre vente où le titre de propriété reste au marchand jusqu'au paiement final.

La Loi 45 met de l'ordre dans les transactions de ventes à tempérament et élimine les marchands indésirables qui la pratiquait d'une façon systématique pour tromper le consommateur en le harcelant.

Agents d'information.

Ces agents sont des personnes qui font commerce en vendant des informations, des renseignements sur le crédit, la réputation ou la solvabilité d'une personne. Ces informations sont disponibles au consommateur, c'est-à-dire qu'il peut savoir ce que l'on dit

suite à la page 7

Pour les Jeux d'Été 1975

Saint-Charles appuie Joliette

Saint-Charles Borromée (FGR). - Le conseil municipal de Saint-Charles Borromée a adopté au cours de la dernière séance, tenue mercredi dernier, une résolution d'appui à la ville de Joliette qui a fait application afin de devenir ville hôte des Jeux d'Été pour l'année 1975.

Cette résolution fait suite à l'invitation que la ville de Joliette a lancée aux municipalités de la région, afin de faire des Jeux d'Été du Québec, un événement régional.

On sait que Berthierville et Repentigny ont également remis officiellement une résolution d'appui à la ville de Joliette.

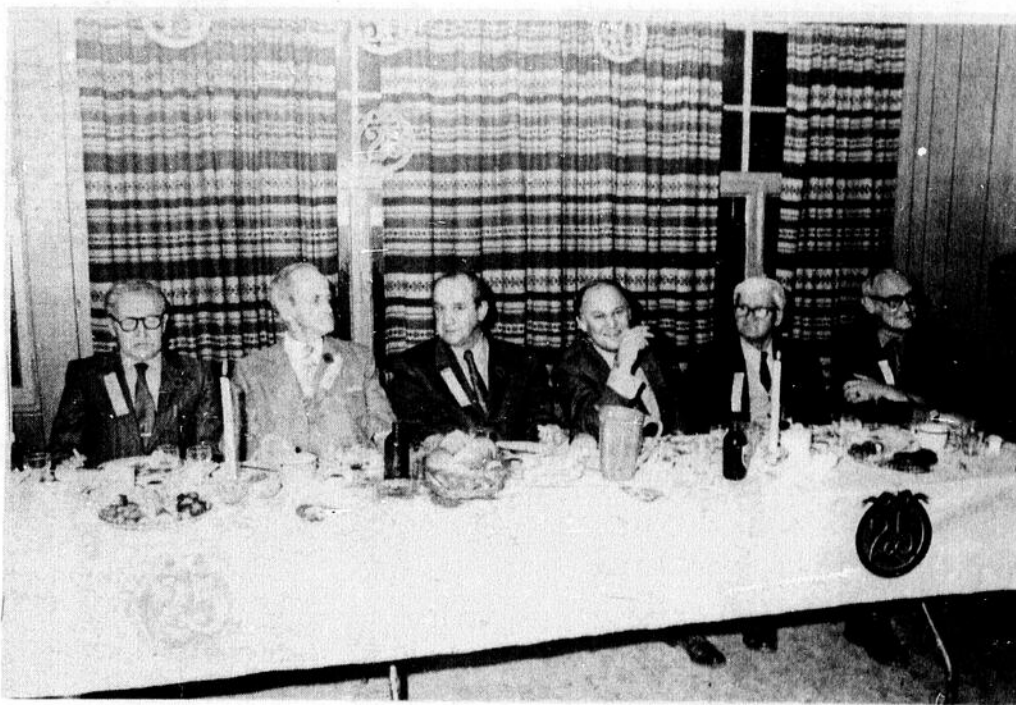
**Communiquez
vos
nouvelles
à
759-2314**

COUPS D'GUEULE (suite de la page 2)

ça ne leur chante plus, arrêter de rendre ce service. J'imagine que les conditions de travail sont aujourd'hui meilleures qu'à l'époque où certains ont débuté avec la Shawinigan et autres compagnies d'électricité.

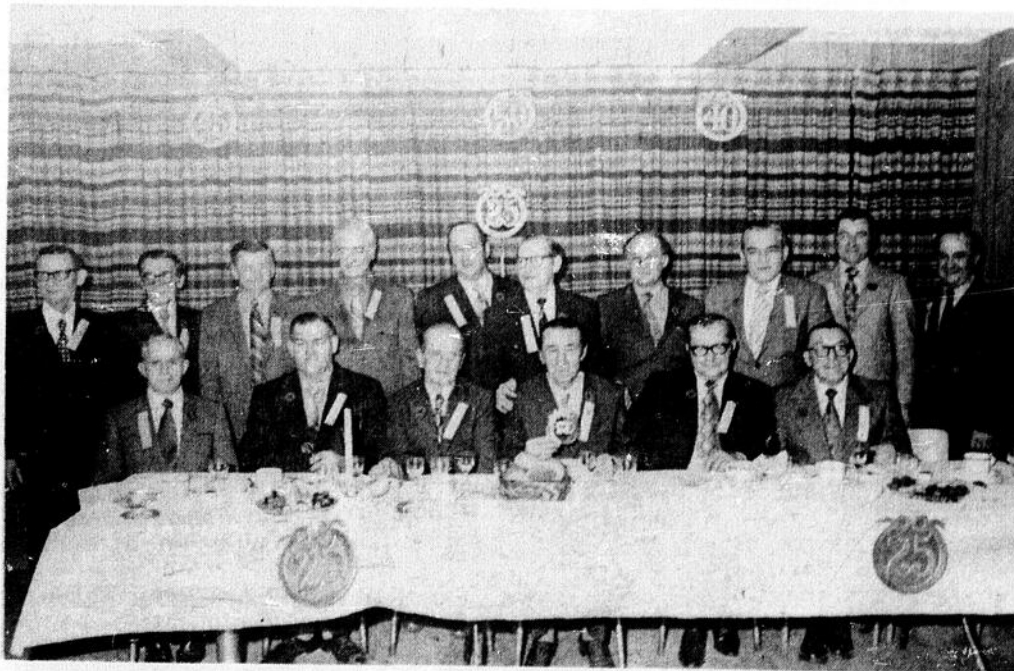
Du train où vont les choses, il n'y aura plus tout à l'heure que deux catégories de travailleurs: ceux qui dans les services publics retirent de hauts salaires et ceux qui vivent de l'assistance. Mais qui paiera les salaires des serveurs du public et en même temps les prestations des assistés? Une difficile équation à résoudre.

**Communiquez-nous
vos résultats
sportifs:
759-2314**



15 admissions au "Club des 25" Abex

Le "Club des 25 ans" des employés de Abex se réunissait vendredi dernier afin d'accueillir de nouveaux membres. On remarque à la table d'honneur, M. Roméo Coderre, sec. trés., M. Arthur Robillard, (50 ans) M. Héliodore Brazeau, président, M. Jacques Laporte, directeur de l'usine, M. Elzéar Brazeau et M. Roland Rivest, (40 ans)



Voici le groupe d'employés qui ont été accueillis par le Club des 25 ans des employés d'Abex. Il s'agit de Willy Mainville, Alphonse Desrosiers, Paul Loyer, George-Etienne Venne, Champlain Grégoire, et Joseph Gervais.

2e rangée: Laurier Chaput, Yvan Marsolais, Léo Venne, Laurentien Arnault, René Brazeau, Joseph Marcil, Jacques Laporte, directeur de l'usine; Rosaire Mayer, Bertrand Ménard et Héliodore Brazeau, président.

M. Georges-E. Jodoin est réélu président du Collège de Joliette

Joliette - (L.G.) - M. Georges-Etienne Jodoin a été sans difficulté réélu à la présidence du Conseil d'administration du Collège de Joliette, lundi soir, alors qu'étaient prévues à l'ordre du jour l'élection du président et du vice-président du Collège et celle des membres du comité exécutif.

M. Roger Lavoie a également été réélu à la vice-présidence. Au comité exécutif, où le directeur général est président d'office, les membres du conseil d'administration ont choisi MM. Guy Brind'Amour, Richard Ducharme (directeur des services pédagogiques), Roch Malo et Roger Lavoie.

Cette élection a été précédée d'une proposi-

tion jugée non recevable par le président Jodoin, jugement ratifié par un vote majoritaire des membres du conseil d'administration. Un des quatre représentants des professeurs, M. Gilles Goulet a proposé que dorénavant le comité exécutif soit composé du directeur général, du directeur des services pédagogiques, d'un membre du conseil d'administration choisi par les personnes désignées par le gouvernement, d'un parmi les personnes désignées par les parents et d'un cinquième élu parmi les personnes désignées par les professeurs.

Cette proposition a été immédiatement rejetée par les représentants des

étudiants qui y voyaient là un rejet de cette catégorie de membres du conseil d'administration. D'autre part, à la suite de l'objection de MM. Robert Gagnon et Michel Morse (étudiants), M. Roch Malo s'est élevé contre la proposition, la jugeant anti-démocratique en raison des cadres rigides dans lesquels elle plaçait le choix des membres du conseil d'administration.

A la suite d'une discussion relativement longue, M. Malo a demandé au président Jodoin de juger irrecevable la proposition, puisqu'elle allait à l'encontre d'un règlement déjà adopté par le Collège et qu'un tel règlement ne peut être changé par un simple résolution, mais par un autre règlement devant être ratifié par le ministre de l'Éducation.

Le président a accepté la demande de M. Malo et aussitôt M. Bernard Massé a logé un appel à la décision présidentielle, obligeant ainsi l'en-

semble du conseil d'administration à ratifier ou rejeter la décision. Par un vote de 10 à 5, la décision du président a été maintenue.

Au Collège de Joliette

"Bloc"...intégration?

Au Collège de Joliette, il se passe des choses passablement étranges... Les membres de la C.I.E. (Centrale d'Information Etudiante) et du Bloc prônent les libertés estudiantines: liberté d'évolution, liberté de parole, en somme liberté un point c'est tout!

Par contre, il semblerait que la Centrale aimerait contrôler l'information. C'est pourquoi le Bloc (les deux organisations étant intimement liées) tente acharnement, depuis le début de la session, d'intégrer d'autres mouvements parallèles et indépendants, tels les organes d'information critique comme "Nus Zôtres", les publications d'information pure comme "Piedmis" etc.

Cependant, les adeptes de ces organes d'information parallèles sont conscients de ce danger d'assimilation. Ils se posent en fait la question: "Devons-nous continuer d'évoluer indépendamment du Bloc et de la C.I.E.? La question peut se répondre assez facilement. Il est pratiquement impensable qu'une organisation unique ait un pouvoir quelconque sur tout écrit ou toute publication dans le collège. Est-ce donc par souci d'objectivité que ces mouvements parallèles ne veulent pas s'intégrer?

Il apparaît que ce soit la cause principale, de plus, il y a le fait que ces mêmes mouvements ont un certain désir d'apporter à la masse étudiante une vision différente et décentralisée du milieu collégial.

Il faut donc se demander pourquoi le Bloc et la C.I.E. s'acharnent à vouloir intégrer les organisations indépendantes qui sont présentement plus près de la majorité des cégepiens, satisfaisant les demandes étudiantes. Peut-être cette priorité est-elle due à la réputation déjà négative du Bloc?

Mais dans le fond, n'est-ce pas que le fait d'avoir une certaine concurrence à l'intérieur du collège qui peut porter les médias d'information à évoluer plus rapidement vers la représentation réelle du milieu collégial!!!

PIER-LUC LAFERRIERE

La philosophie demeurera-t-elle un cours obligatoire?

Les étudiants se posent toujours des questions

face au retrait de certains cours de philosophie. Jusqu'à présent, les collégiens doivent bénéficier de quatre cours obligatoires de philo obligatoire! Avec la venue du nouveau régime pédagogique, il n'y aurait plus que deux sessions de philo en vigueur. De plus, ces cours ne seraient plus communs à tous les étudiants. Donc, il n'existerait pratiquement plus de contacts entre les secteurs général et professionnel!!!

Il ne reste plus qu'à se poser la question suivante: la diminution des cours de philosophie vise-t-elle à régler le problème de la contestation étudiante?

"Nus Zôtres" s'affirme

Il y a quelque temps, le médium d'information "Nus Zôtres", lors d'un camp de fin de semaine, s'est remis en question en revisant le journal, l'améliorant, le restructurant et formant une équipe plus forte et unie.

Les membres se sont fixé des objectifs encore plus précis et plus complets qu'au début de la session. "Nus Zôtres" se définit comme étant un journal à thème. Ce qui signifie que dans chaque publication un point particulier sera exploité. Cette activité collégiale se caractérise également par son but principal qui est d'humaniser en apportant des critiques.

De plus, "Nus Zôtres" fait définitivement route seul. Il demeure toutefois quelques points communs entre la pastorale et cet organe qui ont certaines valeurs identiques. C'est peut-être pour cette raison qu'on a tendance à assimiler les deux organismes qui sont en fait indépendants. "Nus Zôtres" c'est en définitive un médium ouvert à tous les étudiants et qui invite la population cégepienne à la participation.

"PIEDMIS"

Le Socio-Culturel vient de créer "Piedmis". C'est un petit livret d'information qui renseigne la population étudiante sur tous les spectacles, organisations, films, activités, assemblées etc. qui se déroulent au Collège durant la semaine. C'est donc un horaire profitable, publié toutes les semaines, et que tous les collégiens peuvent facilement se procurer.

Lucie Potvin.

Les parents convoqués à l'école De Lanaudière

Pour répondre aux souhaits du ministère de l'Éducation, lors d'une

assemblée tenue à l'école désignée, le 12 octobre dernier, un comité a été formé par les parents présents. Tel que le demande la loi 27, le dit comité doit être formé d'au moins sept membres, soit le directeur de l'école, un représentant des professeurs et de cinq parents ou plus, jusqu'à un maximum de vingt-cinq (25) personnes.

Dû à la présence plutôt minoritaire des parents, les six personnes ayant répondu à la convocation, cinq d'entre elles ont accepté de faire partie du comité de votre école, la sixième, de par ses occupations, s'est désistée de son droit de faire partie de ce comité.

Les membres de ce comité, ayant reconnu le devoir de participer à l'éducation de nos enfants, se sont réunis à nouveau le 9 novembre courant, pour pouvoir planifier un programme de sensibilisation et d'information aux parents de l'école De Lanaudière de Joliette.

Chers parents, vous serez donc prochainement mis au courant du programme élaboré par votre comité d'école. Il n'en tiendra qu'à vous de prouver l'intérêt que vous portez à l'éducation et au système d'éducation de vos enfants.

Le comité de votre école vous convoque immédiatement à une réunion de parents qui sera tenue le 12 décembre prochain. Une convocation personnelle vous sera envoyée.

Le comité de l'école De Lanaudière, Pierre Forest, prés.

Les pages sportives du Cahier Six-8 sont les plus complètes de la région

Une fabrique de chandelles pas comme les autres

(S.L.) - Environ cinquante étudiants inscrits en Techniques Administratives (CEGEP de

Joliette) participent aux activités de la première fabrique de chandelles de la région. Tous les

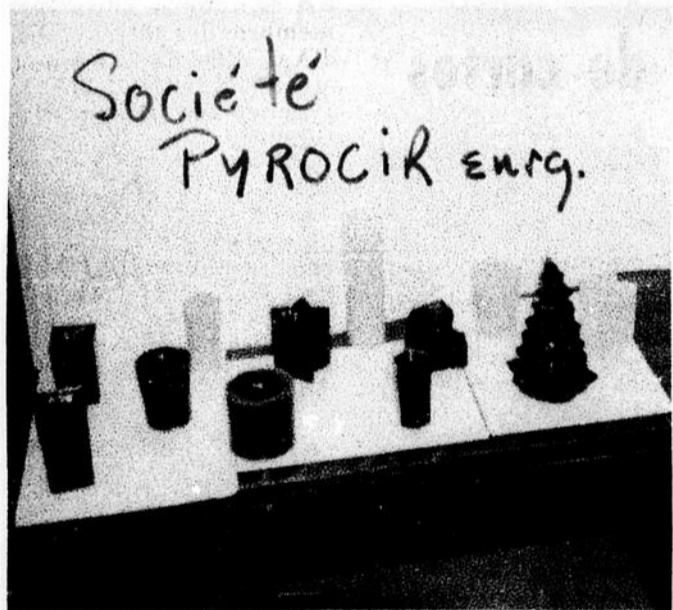
étudiants consacrent un soir de leur semaine à la réalisation de ce projet. Ainsi grâce à son système de rotation et à la détermination des associés, Pyrocir se structure de jour en jour.

La modeste entreprise compte six responsables. Deux de ceux-ci sont directeurs du département de production. Ils supervisent alors la tâche principale. Quelques vingt étudiants sont affectés à cette opération qui demande beaucoup de soins et d'attention. Ce procédé de fabrication comprend huit phases: matière première, ébullition, moulage, coloration, senteur, période de formation, inspection, entreposage. Tout ce travail donne de jolies bougies colorées et parfumées. Les modèles disponibles maintenant sont: sapin, rond, carré, étoile, hexagone, grenouille... etc.

Le département des ventes est dirigé lui aussi par deux gars très dynamiques. Ces derniers se sont formés une équipe de vendeurs qui couvrent présentement Joliette et les environs. La Société Pyrocir vend ses produits au gros et au détail et ce, à des prix sans compétition. En effet, malgré qu'il s'agisse d'attrayantes chandelles de fantaisie, Pyrocir, n'ayant aucun coût de main-d'oeuvre, et peut ainsi vendre ses produits à bas prix.

L'entreprise compte aussi deux autres départements, soit finance et achat.

Tout porte à croire que cette expérience de groupe sera très formatrice pour les participants. Tous doivent prendre certaines responsabilités et agir pour le succès de la nouvelle entreprise.



Voici les oeuvres de la petite fabrique.



On aperçoit ici quelques étudiants du département production, au moment où ils fixent les mèches aux différents moules.

Messieurs...



Un léger dossier

(C.F.) Un jeune homme de vingt (20) ans, accusé d'avoir volé une enregistreuse d'une valeur de cinquante dollars (\$50.00) a plaidé coupable devant le juge André Joly de la Cour des Sessions de la Paix à Joliette.

Jean-Paul Tremblay, demeurant à 161 rue Champêtre à Montréal Est, a reconnu avoir volé cet appareil à Mascouche, vers le 29 octobre 1972. C'est même lui qui s'est rendu au poste de police de Mascouche, pour avouer son crime.

Le procureur de la couronne, Me Michel Héту, a indiqué au Tribunal que ce garçon avait un léger dossier. En effet, il a déjà fait deux semaines de prison pour avoir été impliqué dans une bataille. Ce procureur a indiqué que Jean-Paul Tremblay était sorti de prison le 27 octobre dernier, et c'est deux jours après qu'il aurait volé l'enregistreuse, étant sous l'effet de la drogue et de la boisson.

Aux questions du juge, l'accusé a répondu qu'il

demeurait chez ses parents, mais que ces derniers ne savaient pas qu'il prenait de la drogue. Il a ensuite déclaré qu'il était très nerveux et que prendre de la drogue le détendait.

Avant de rendre sa sentence, le juge Joly a indiqué à l'accusé qu'un officier de probation pourrait l'aider. Il l'a ensuite condamné à garder la paix pendant deux ans et aussi rencontrer l'officier de probation de Montréal, deux fois par mois, pendant les trois premiers mois, et une fois par mois le reste du temps. Il a ensuite fait comprendre au jeune homme qu'il était important de se trouver d'autres amis et aussi une petite amie qui l'aiderait et l'encouragerait. En terminant, il a déclaré que s'il ne se conduisait pas bien, dans l'avenir, c'est qu'il ne voulait pas s'aider.

Par la suite, le procureur de la couronne a fait une motion afin que l'appareil volé soit remis à son propriétaire.

Procès de Gilles Lemay

(C.F.) - Le procès de Gilles Lemay, présentement sous verrous, a commencé hier au Palais de Justice de Joliette, dans le cadre des Assises criminelles du district judiciaire de Joliette.

Il est accusé d'avoir tué M. Guy Vidal, gérant du Club de Golf de Mascouche, le 2 octobre 1971. Les accusations portées contre Gilles Lemay sont: meurtre, vol qualifié, et aussi d'autres charges incluses selon les articles

213-d, 218-d, et 302-d du Code criminel.

La cause de meurtre a été envoyée aux Assises criminelles le 19 novembre 1971 et celle de vol qualifié le 16 décembre 1971.

Gilles Lemay sera défendu par le criminaliste montréalais, Me Sidney Leithman, et, Me Michel Héту agira comme procureur de la couronne dans cette cause qui s'inscrit au rôle de la Cour du Palais de Justice de Joliette.

Prié de ne pas repartir

(C.F.) - Pierre Duhamel de Repentigny, accusé de vol et de viol, et qui avait fait défaut de se présenter à son procès aux Assises Criminelles du Palais de Justice de Joliette, le 18 octobre dernier, a été ramené devant les tribunaux la semaine dernière, à la suite du mandat qui avait été porté contre lui.

Suite au cautionnement demandé par son avocat, Me Louis Laporte, un policier est venu témoigner et a déclaré que Pierre Duhamel leur avait signifié, lors de l'arrestation, qu'ils l'avaient repris à temps, puisqu'il s'appretait à partir pour une période d'au moins six mois.

Pour sa part, le pro-

curateur de la couronne a déclaré que l'accusé avait déjà eu un cautionnement et qu'il ne s'était pas présenté. Il a souligné que la même situation pourrait se reproduire et c'est pour cette raison qu'il s'opposait au cautionnement.

Pour ces raisons, le cautionnement lui a été refusé et il attendra son procès en prison. Le procès pour vol a été fixé pour le 14 décembre et l'autre cause de viol, aux Assises criminelles, sera entendue au cours du mois de novembre. Un fait est à remarquer, Pierre Duhamel est apparu transformé, par suite de changements de verres, de coiffure et d'habillement.



Le souper au Club Bourguignon de jeudi soir à Sainte-Marcelline a été fort apprécié. Le cuisinier était M. Jacques Hodgson et ses aides, MM. Robert Lepage et Tony Roy.

PROTEGER (suite de la page 6)

de lui, et si l'on rapporte des faussetés, il aura le loisir de formuler par écrit ses commentaires qui devront être consignés au dossier.

Vendeur itinérant

C'est celui qui sollicite ailleurs qu'à sa place d'affaires, la passation d'un contrat, avec un consommateur déterminé. Tous les appels téléphoniques que les consommateurs reçoivent pour les solliciter, sont faits par des vendeurs itinérants. Quand un contrat est signé par un consommateur, ailleurs qu'à la place d'affaires du marchand, ce dernier est considéré comme vendeur itinérant.

La particularité de ces contrats, c'est qu'ils peuvent être annulés par le consommateur, dans les cinq jours suivants sans qu'il ne lui en coûte un sou. Tout ce que la personne a à faire, c'est d'aviser le marchand de son désir d'annulation et n'est pas obligé de donner de raisons. On conseille cependant d'aviser le marchand par courrier recommandé, afin d'avoir une preuve, dans un conflit éventuel.

Garantie et publicité

Le marchand devra être plus conscient de sa publicité, car il devra respecter ses garanties, qu'elles soient écrites ou verbales, parce que maintenant la Loi 45 dit: "Tout ce que l'on dit d'un bien fait partie du contrat même si ce n'est pas écrit dans le contrat." Si un tel contrat ne respecte pas les prescriptions de la Loi, le consommateur peut demander l'annulation dans une période allant jusqu'à un an, à partir de la signature du contrat.

Office du consommateur.

L'Office de la Protection du Consommateur est l'organisme officiel dont la fonction est de voir à l'application de la Loi, de protéger, éduquer et renseigner le consommateur, recevoir les plaintes, faire des études

concernant la protection du consommateur, et finalement coopérer avec les organismes existants autant publics que privés. En terminant sa conférence, M. Luc Laurin s'est exprimé ainsi: "Comme vous pouvez le voir, le Bill 45 actuel n'est qu'un départ. Nous avons beaucoup de pain sur la planche et nous espérons que nous, de l'Office, recevrons la coopération de tous. Quant à nous, soyez assurés de la nôtre, pleine et entière."

Organisée par l'Age d'Or

Grande partie de cartes à Notre-Dame des Prairies

Le club d'Age d'Or "Le Bel Age" de Notre-Dame des Prairies organise présentement une grande partie de cartes à la salle du Centre Communautaire, situé au 225 Avenue Barrette, mer-

credi le 22 novembre à 8 heures.

Il y aura des prix de présence de grande valeur. Les membres de l'exécutif de la paroisse s'attendent à une foule "record".



SALAISSON GIROUX

943, PAPINEAU

JOLIETTE TEL.: 759 0605

SPECIAUX DE CETTE SEMAINE

Rôti de palette	marque rouge	.69 lb
Rôti côte croisé	marque rouge	.97 lb
T-Bone steak	marque rouge	1.39 lb
Steak haché	frais maigre	.99 lb
Boeuf haché		.69 lb
Saucisse maison	3 lbs	1.19
Tourtière maison		.69
Pizza maison		.89
Baloné morceau		.39 lb
PRIX SPECIAUX POUR CONGELATEUR		
Longe de lard	complète	.79 lb
Cuisses de poulet	bte 10 lbs	4.99

LA 6e COLONNE (suite de la page 2)

ceci: "Ca va lui donner une chance de raser l'impôt."

Il semble également que les épouses des Lions apprécient ces soupers, malgré qu'elles sont d'avis qu'ils sont trop peu nombreux.

Les étudiants du Collège de Joliette lancent une fabrication de chandelles, au même moment où l'Hydro-Québec est en grève.

C'est une idée lumineuse. On pourrait également dire qu'ils ont des idées brillantes ces étudiants.

Parlant de l'Hydro, c'est justement là qu'était Guy Robichaud, lors de la première réunion du Conseil d'administration du Collège de Joliette où il devait siéger.

Les contacts se feront plus tard avec le Collège, après le rétablissement des "contacts" avec les syndiqués.

à travers le comté

Saint-Félix

Les Chevaliers de Colomb fêteront la Catherinette

Saint-Félix.- Lors de la dernière lettre du mois d'octobre, nous avons demandé: le conseil 4220 existe-t-il encore? Mais oui! il existe encore et il est devant une assistance d'environ soixante-quinze (75) personnes que la réunion a eu lieu. Donc, merci à cette belle assistance et nous espérons que ça ne sera pas la dernière.

N'oubliez pas la prochaine assemblée qui aura lieu à Sainte-Béatrix le 21 novembre. Cette assemblée sera mixte. Ce sera la première fois que nos épouses assisteront à nos assemblées du mois. Nous espérons que les Chevaliers de Colomb se feront un devoir d'assister à cette assemblée à Sainte-Béatrix. C'est à nous à se déplacer de temps à autre. Donc, Grande Première le 21 novembre 1972, à Sainte-Béatrix.

A cette assemblée, on y présentera un conférencier de marque avec dégustation de vin et collation vers la fin de la soirée.

N'oubliez pas la soirée de danse le 25 novembre à la salle des Chevaliers de Colomb avec l'orchestre "Les Gentle-

men". Les billets sont déjà en vente un peu partout dans chaque paroisse du conseil 4220 à \$1.00 du billet et la première consommation sera gratuite.

Aussi, il y aura un bingo le 2 décembre à la salle des Chevaliers de Colomb. Les prix seront en argent. C'est un rendez-vous pour le 2 décembre.

Les cartes de voyages de 1973 sont déjà arrivées chez le secrétaire financier (Ubaldo Lasalle) au numéro civique 4081 Principale à Saint-Félix de Valois. Un spécial cette année pour tous ceux qui prendront leur carte 1973: un billet leur sera remis en même temps que leur carte pour le tirage d'une télévision portative d'environ dix pouces de grandeur pour placer sur votre bureau de chambre.

Il y aura, semble-t-il, une initiation en février ou mars 1973. Tous ceux qui auront des candidats, veuillez vous adresser au président de votre paroisse. Ensuite chaque président en fera part au secrétaire financier ou au Grand Chevalier. Donc, n'oubliez pas pour les candidats.

Merci.
Paul Lépine, G.C.

Réunion des Loisirs

Mercredi prochain le 22 novembre, à 8 heures p.m., la population de Saint-Félix de Valois est invitée à une réunion du Comité des Loisirs de Saint-Félix au Centre Culturel. Bienvenue à tous.

Prompt rétablissement

Prompt rétablissement à Mme Emilien Bellerose (Annette Rainville) qui est présentement hospitalisée à Montréal.

Remerciements

M. et Mme Gérard Benny de Saint-Lambert, autrefois de Saint-Félix de Valois, remercient très sincèrement les personnes leur ayant porté secours, lors d'un accident d'automobile, survenu le 7 novembre dernier, sur la route 48 au coin du rang Frédéric, vers les 11 heures 15 p.m.

Une bien vive reconnaissance remercie aussi au jeune homme anonyme qui s'est empressé de couvrir le blessé de son veston en attendant l'ambulance. Merci à tous.

Prompt rétablissement

Prompt rétablissement à M. Gérard Benny qui est présentement hospitalisé, de la part de sa famille et ses amis.

Catéchèse des adultes

Cette deuxième rencontre qui a lieu ce soir à pour sujet "la fidélité". Les animateurs sont MM. les abbés Claude Lavallée et René Ferland, M. Mathias Ferland et Mlle Angèle Patenaude. Bienvenue à cette rencontre.

Feuilleton paroissial

N'oubliez pas de communiquer votre annonce et ne retardez pas car les marguilliers ont besoin de connaître le nombre d'annonces pour avoir une page complète au lieu d'un simple volet (moitié de page), tout cela dépend du nombre d'annonces.

Boutique artisanale

Vous savez sans doute qu'il existe depuis trois mois à Saint-Félix une boutique artisanale, groupant des oeuvres réalisées exclusivement par des artistes locaux, donc par les vôtres.

La période des fêtes approche et nous vous invitons à profiter de ce temps de l'année pour vous procurer des objets exclusifs et originaux entièrement faits à la main.

La boutique est ouverte sept jours par semaine de 10 heures a.m. à 10 heures p.m.

Au Conseil Saint-Félix

(FR).- A l'assemblée régulière du conseil municipal du village de Saint-Félix, M. le secrétaire trésorier Philippe A. Brosseau a assermenté le nouveau maire, M. Jean-Luc Aubin et les conseillers Yvon Sarrazin et Jacques Saint-Aubin. M. Fernand Thériault occupera le siège de M. Jean-Luc Aubin.

Lors de son discours, le nouveau maire Jean-Luc Aubin a déclaré: "La population me l'a assez bien rendu que je consens à oeuvrer pour la population". C'est alors qu'il a rendu hommages à M. le Dr Martin Mayrand pour son dynamisme et sa compétence à faire face à toutes les situations. Il a affirmé qu'il ferait tout en son pouvoir pour combler ce départ qui créerait sûrement un vide.

Des comités d'action ont été formés au sein du conseil. MM. Yvon Sarrazin et Luc Baril seront responsables du comité d'aqueduc et d'égoût. Ils travailleront en collaboration avec le surintendant, les citoyens et le maire et les autres conseillers. MM. Paul Généreux et Jacques Saint-Aubin auront la charge du comité pour l'entretien des rues, des trottoirs, des bâtisses, de l'équipement. Ils s'occuperont également de la signalisation, de l'aménagement des nouvelles rues et de la circulation.

Au comité du budget, des finances, de l'administration, des relations extérieures, des services des incendies, nous retrouverons MM. Jacques Brissette et Fernand Thériault.

Le conseil municipal du village de Saint-Félix n'a pas encore eu vent et son \$36,000 que la Voirie devait lui remettre pour l'asphaltage des rues. Des pressions seront exercées auprès des autorités concernées afin d'obtenir cet argent.

Pharmacie LANDRY

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA RÉGION

Ouvert jusqu'à MINUIT

Dimanche de 11 heures à 9 heures.

Tél. 753-7557

Saint-Jean de Matha:

Mlle Louise Durand
161 rang Sainte-Louise S
Saint-Jean de Matha - tél: 886-3353 (soir)
886-3861 (jour)

Grande soirée bavaroise

Chers amis, à l'occasion de la réouverture de la Salle du Domaine Guillaume Tell, il nous fait plaisir de vous inviter, vous et tous vos amis, à une soirée genre Bavaroise, avec l'orchestre Chevette, samedi, le 18 novembre 1972 à 8 heures.

A cette occasion, la bière vous sera offerte gratuitement de 8 heures à 2 heures.

Tenue sport pour tous. Culottes courtes et bas golf seraient idéals pour ce genre de soirée. Le prix d'entrée sera de \$3.50, 18 ans et plus seulement, et un bock à bière sera donné gratuitement. Pour plus de renseignements appeler à 886-2110.

Bienvenue à tous, amicalement, Odette et Claude

Fiançailles de Catherine

Vous êtes cordialement invités à une grande soirée organisée par le comité, le 25 novembre prochain à 8 heures au Guillaume Tell. La soirée est intitulée

Malgré les plaintes apportées par un contribuable pour les dommages causés à sa propriété lors de la confection des trottoirs, le conseil municipal a déclaré que chaque propriétaire doit remettre son terrain en ordre et que la corporation n'en était aucunement responsable.

Le Comité de Loisirs de Saint-Félix n'aura pas sa subvention immédiate. C'est ce qu'a affirmé le conseil municipal du village mardi soir dernier, étant donné que le budget ne sera fait qu'en janvier. La demande de \$7,000 qui a été faite par les représentants des Loisirs sera considérée lorsque ce budget sera fait. Aussi les conseillers les ont invités à revenir en décembre ou janvier pour obtenir une réponse.

Cependant afin que le Comité de Loisirs puisse avancer jusqu'à cette période, le Conseil municipal du village lui versera la dernière partie de sa subvention de l'année dernière, qui est de \$1,000.00.

Le conseiller Jacques Brissette sera maire suppléant pour les quatre mois à venir.

Le conseil municipal mettra sur pied une équipe de protection civile. Il a été suggéré par Mme André Desroches que les personnes

"Fiançailles de Catherine". Venez danser au son de l'orchestre Les Galaxies; pour ceux qui sont intéressés, nous avons aussi un permis de la R.A.Q. et nous fournissons gratuitement durant la soirée de la bonne tire de notre Catherine. Nous exigeons pour cette soirée la tenue négligée sinon vous êtes passible d'amende. Ce que nous entendons par tenue négligée, ce sont de bonnes vieilles jeans avec une chemise à carreaux ou une tenue de Catherine. Par ce fait même, vous aurez le plaisir de connaître votre nouveau comité de loisir et aussi votre Catherine. Venez vous amuser avec nous. Il y aura des prix de présence pour vous remercier de votre collaboration.

Loisirs de Saint-Jean de Matha

A notre assemblée régulière, tenue le 8 novembre à la salle de l'école Jean XXIII, M. Jean-Yves Asselin et M. Jean Pierre Lessard nous ont remis leurs lettres de démission. Le comité des loisirs tient à remercier ces deux directeurs pour le travail accompli au sein de notre organisation. En remplacement de M. Asselin a pris place M. Robert Gadoury, et de M. Lessard, M. Denis-Paul Beaulieu. Le comité tient à féliciter les deux nouveaux membres au sein des loisirs. Nous tenons à vous informer que l'assemblée régulière des loisirs a lieu tous les premiers mardi du mois. Ceux qui ont des demandes, des projets, des idées ou des reproches à nous faire connaître, vous êtes tous les bienvenus.

P.-P. Bouchard élu président

Saint-Félix.- Dernièrement, quatre-vingt-treize (93) parents de la polyvalente L'Erablière ont assisté à une assemblée pour élire leur comité d'école.

Ce comité est formé comme suit: M. Pierre-Paul Bouchard, président, M. Albert Houde, vice président, Mme Jeannine Lauzon, secrétaire, Mme Joseph Beaulieu, Mme Pierre Beausoleil, Mme Françoise Bérard, Mme Carmen Geoffroy, Mme Muguette Perreault, M. Gilles Benny, M. Jean-Marie Vincent, M. Jean-Denis Ricard, et M. Claude Vadnais, principal.

Saint-Félix de Valois

par Francine Rainville



Au Centre culturel Exposition Avila Aubin

Un événement sans précédent aura lieu bientôt à Saint-Félix! En effet une exposition de peinture au Centre. Rien de neuf là-

dedans penserez-vous? Mais l'artiste est de Saint-Félix! Mieux encore, il peint depuis trois ans et a plusieurs toiles à son crédit! De plus, c'est un peintre figuratif! Il peint ce qu'il voit et le décrit avec son pinceau.

Bien oui, le Centre est heureux de vous annoncer l'exposition des toiles de M. Avila Aubin de Saint-Félix qui se tiendra les 17-18-19 novembre 1972. L'atelier est ouvert de 10 heures a.m. à 22 heures p.m. durant les trois jours de l'exposition.

Le Centre est heureux de vous inviter cordialement au vernissage de cette exposition, vendredi soir le 17 novembre à 20 heures. M. Avila Aubin sera heureux de vous y rencontrer et les responsables du Centre... heureux de vous y accueillir.

C'est un rendez-vous d'amis le soir du 17, au Centre. A bientôt. L'équipe du Centre: Mme Jacqueline Desrochers, M. Roger Ménard, Mme Lucille Benny, Mme Rollande Benny, M. Alain Poirier, Mme Raymonde Goulet, M. Serge Rainville, Mme Alice Valade, et Mme Yvon Bonin. Bernard Benny, animateur

PEUGEOT
c'est ce
qu'il vous faut

Demandez
nos prix

DRAINVILLE
AUTOMOBILE

1260 Lanaudière.
Joliette
Tél.: 756-1678

Joliette BAR-B-Q

110, Baby Joliette 759-1044

Surprise

23-24
novembre
VOUS
le saurez?

cartes d'affaires & professionnelles

OPTOMETRISTES

Joly & Joly

OPTOMETRISTES

Dr Georges-E. Joly B.A., O.D.
Dr J.-François Joly, B.A., O.D.

126, St-Paul
Joliette

Téléphone
759-2352

Drs Charette & Lafontaine

OPTOMETRISTES

Dr Maurice Charette, B.A., O.D.
Dr G.H. Lafontaine, B.A., O.D.
523 Manseau Joliette - Tél.: 756-4050

Dr Donatien Leclerc,

B.A., O.D.
OPTOMETRISTE

556 boulevard Manseau - Tél.: 753-7545
Joliette

Dr Bernard Forget

B.A., O.D.
OPTOMETRISTE

100, rue St-Paul Joliette - 756-4633

Dr Claude Boisvert,

B.A., O.D.
OPTOMETRISTE

95 Nord, Place Bourget
(en haut de la Pharmacie Laporte)

Bureau: 753-9222
Joliette

COMPTABLES

Louis-Philippe Héту, C.A. Tél.: 255-3541
Fernand Héту, C.A. 759-0130
Jean-Guy Héту, C.A. 759-1337
Bernard Héту, C.A. 883-6669

HETU, HETU & CIE

COMPTABLES AGREES

746, Boul. Manseau - 4055 est, boul. St-Joseph
Joliette, Qué. - Montréal 406, Qué.
Tél.: 759-0601 Tél.: 725-9506

PODIATRES

RONALD PERREAU

D.-P.m. p.c.p.m.
PODIATRE - MALADIE DU PIED

Sur rendez-vous 753-4554
70 sud, Place Bourget, suite 203, Joliette

CENTRE CHIROPATIQUE

JOLIETTE

Dr Léo-Paul Caron, D.C.
Chiropraticien

626, Manseau, Joliette - Tél.: 759-2626

ASSURANCES GENERALES

Mme JEAN-BAPTISTE FORGET

ASSURANCES GENERALES

378, FABRE, JOLIETTE TEL. 756-4616



C'est un Kiwanien de Drummondville qui a gagné un voyage outre-mer, donné par Air Canada lors du gala de dixième anniversaire du club Kiwanis de Joliette. Ci-haut, M. et Mme Jean Dupont reçoivent leur billet pour Copenhague des mains du vice-président d'Air Canada, M. Maurice D'Amours, et de la représentante de l'agence Yvette Roy. Dans l'ordre habituel: Mlle Josée Roy, le président du Kiwanis Joliette, M. Guy Bertrand, Mme Jean Dupont, M. Jean Dupont et M. Maurice D'Amours.

Saint-Paul:

Mlle Lisette Beaupré
130 rue Guilbeault - tél: 754-2794

Prompt rétablissement

A Mme Yvon Beaudoin qui a subi une intervention chirurgicale dernièrement à l'hôpital Saint-Eusèbe. Nous lui souhaitons une guérison rapide.

Prompt rétablissement également à Mme Modeste Marci qui a été opérée à un oeil, la semaine dernière. C'est de la part de tous ses amis.

Joyeux anniversaire

A Mme Thérèse Francis, bon anniversaire de naissance de la part de ses parents M. et Mme Paul Fernand Beaupré.

Sympathie

A M. et Mme Albert Lachapelle et à tous les membres de la famille, à l'occasion du décès de M. Arthur Chalut, de Montréal. Il est décédé la semaine dernière et fut inhumé dans notre paroisse. Sincères condoléances.

Aux parents

Les 15, 16 et 17 novembre sont jours de congé pour les élèves, mais pas pour les professeurs. Au cours de ces journées en plus d'évaluer la première étape terminée et de planifier l'étape qui vient, les professeurs seront à votre disposition, chers parents, pour une rencontre de dix minutes environ. Un nouveau bulletin vous sera présenté avec explications. Lisons bien l'invitation reçue.

Projet-Mariage

Pour ceux qui projettent de vivre à deux, une session intensive aura lieu les 24, 25 et 26 novembre, chez les Soeurs de l'Immaculée Conception, Joliette vendredi soir 8 heures, pour se terminer le dimanche après-midi.

Communiquer: 753-7571 ou le soir 756-1896. Ne manquons pas cette occasion.

L'AFEAS

Mercredi le 15 novembre, à 8 heures du soir, aura lieu à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur de Saint-Paul, l'assemblée mensuelle de l'AFEAS.

M. Claude Beausoleil, représentant de l'Union Régionale des Caisses Populaires, viendra discuter du "budget".

Bienvenue à toutes les personnes intéressées.
Mme Pauline Rivest.

AU CONSEIL...

(Suite de la page 8) appartenant à cette équipe pourraient être choisies parmi les personnes qui ont suivi les cours de premiers soins.

Le Conseil municipal du Village de Saint-Félix a accepté de donner son appui entier à la candidature de la ville de Joliette comme ville hôte des Jeux d'Été du Québec en 1975.

Je désire témoigner mes remerciements à tous mes organisateurs, ainsi qu'aux électeurs de Notre-Dame des Prairies qui m'ont permis d'accéder au poste d'échevin au siège no 3.

Je me ferai un devoir de remplir les responsabilités qui me seront données pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté de Notre-Dame des Prairies.

Bien à vous,
RONALD PERREAU

Les jeunes sont plus sérieux qu'on le croit

Le 18 octobre dernier, avait lieu la réunion mensuelle de l'AFEAS. Cette soirée a été très intéressante. Le sujet d'étude de ce mois était: "Comment comprendre nos grands" et a soulevé beaucoup d'intérêt.

Six étudiants, garçons et filles de l'école Thérèse-Martin, avaient été invités à discuter avec nous des problèmes qui existent entre parents et adolescents. Il semble que les jeunes désirent le dialogue avec les adultes pour une meilleure compréhension, mais tout en

étant libres de choisir eux-mêmes le chemin à suivre pour construire leur avenir. De cette rencontre, il reste que les jeunes sont beaucoup plus sérieux qu'on le croit bien souvent.

Le mois prochain nous aborderons la question du budget. Qui n'est pas intéressé à en savoir davantage sur ce sujet? Je vous invite donc à cette réunion, mercredi le 15 novembre, à 8 heures p.m., au Centre communautaire. Il sera aussi question de décoration de Noël, à la partie Arts ménagers.

Voyage organisé

Spectacle à la Place des Arts
Danseurs et chanteurs tziganes en matinée,
Souper au restaurant bavarois,
LE VIEUX MUNICH

Départ du secrétariat à midi, retour au cours de la soirée
POUR TOUS VOS VOYAGES ORGANISES, S'ADRESSER

A

MME FRANCOIS RIVEST
57, Saint-Charles Nord, Joliette

Tél.: 756-4896

Bienvenue à tous ceux qui aiment voyager, réservation à l'avance.

SOIREE DANSANTE

Organisée par le studio de danse

Odette et Florian Chevrette

Samedi le 18 nov. à 8 h. 30
au Club de Golf de Joliette

Bienvenue à tous

Tél.: 756-4891

Entrée \$1.50

Sainte-Marcelline:

Mme Maurice Lépine
Sainte-Marcelline - tél: 883-5284

Sympathie

Sincère sympathie à M. et Mme Raymond Lemieux et aux autres membres de la famille, à l'occasion du décès de M. Ronald Lemieux décédé et inhumé à Crabtree la semaine dernière.

Sincères condoléances à M. et Mme Marcel Vaudreuil à l'occasion du décès de Mme Louis-Philippe Dion de Montréal, mère de M. Vaudreuil.

Sincères condoléances à M. et Mme Marcel Coutu à l'occasion du décès de leur fils Michel, décédé accidentellement à L'Assomption.

Prompt rétablissement

Tous les citoyens de Sainte-Marcelline s'unissent pour offrir à M. Claude Lapointe un prompt rétablissement. Il est hospitalisé à l'hôpital Maisonneuve à la suite d'un grave accident, survenu dans la nuit de vendredi. Prompt rétablissement.

Comité d'école

A l'école de Sainte-Marcelline, jeudi le 9 novembre, se tenait la deuxième réunion du comité de la Rive Nord. Étaient présents: M. Jean-Marc Rivard, principal, Sr Monique Lafond, assistante et huit autres membres.

Une très belle entente règne dans ce comité. Aussi chacun est prêt à apporter une entière collaboration afin d'aider au succès et à l'avancement des enfants qui fréquentent nos écoles.

Un membre a alors touché le problème de la surveillance. Il a alors signalé: un seul surveillant pendant les récréations est-il suffisant? Peut-on trouver un moyen de lui aider ou de changer la forme actuelle de surveillance? Quelle tâche! Les parents y pensent-ils?

Les membres ont aussi discuté de l'évolution scolaire nouvelles méthodes et d'autres sujets aussi intéressants.

Avis aux parents

Les enfants de nos écoles primaires seront en congé les 15-16 et 17 novembre prochain. Cependant les professeurs seront à la tâche. Pour eux, ces trois jours de congé seront journées

d'étude.

Ils auront à évaluer la première étape, à préparer la prochaine étape, à rencontrer les parents pour la remise des bulletins. Aussi ils auront une réunion pédagogique avec le principal et les autres professeurs de la Rive Nord. Leurs journées seront bien remplies. Souhaitons "bon repos" aux étudiants et aux professeurs "bon succès" dans leur tâche.

orchestre. Tous ceux et celles qui sont intéressés à venir à cette soirée sont cordialement invités. Également, nous avons préparé la réunion de décembre prochain. Tous les ans, nous fêtons Noël à notre manière. A l'occasion de cette prochaine assemblée, un échange de cadeaux se fera entre les membres présents. La soirée se poursuivra avec des chants et de la danse. Toutes se promettent beaucoup de plaisir et collaborent grandement à faire de cette réunion un succès.

A bientôt.
Claire Thériault
secrétaire

Sainte-Melanie Motoneige

Samedi le 18 novembre à la Vieille Grange de Saint-Félix de Valois, aura lieu une veillée d'ouverture, organisée par le Club Guillaume Tell.

Les responsables ont une licence complète, il y aura musique pour toute la soirée.

Le prix d'entrée est de \$1.00.
Bienvenue à tous.

POUR ABONNEMENT
SIGNALÉZ
759-2314

598 SAINT-VIAEUR, JOLIETTE

JACQUES MARTIN & ASSOCIES

COMPTABLES AGREES

JACQUES MARTIN, C.A. TEL.: 759-2822

Société d'ASSURANCE-VIE
Canadienne-Française



J.G. Lapierre
A.V.A.
Gérant Régional

"L'action est la marchandise qui rapporte le plus" Prov. Arabe
Etes-vous intéressé à être en affaires pour vous-même sans investir de votre part, et gagnez un bon revenu au-dessus de la moyenne.

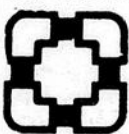
Une action?
Téléphonez
753-9312

L'UNION DU CANADA
ASSURANCE-VIE

75 nord, Saint-Pierre, Joliette. Assurance-Vie Tél.: 753-9312

TRAVAUX DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

CONSULTEZ



PLOMBERIE
JOLIETTE
INC.

CHAUFFAGE
PLOMBERIE
AIR CLIMATISE
RESIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
COUVERTURE
ESTIMATION
GRATUITE

TEL. 753-7614 - 753-4027

JUSTIN VEILLETTE, président

AMEUBLEMENT ST-AMBROISE ENRG.

Meubles neufs et usagés
Guy Malo, Prop.
Tél: 753-9514

TEL.: BUR. 759-1242

RES.: 753-4329

MICHEL DIONNE

* B.A., L.L., L.

NOTAIRE

Conseiller juridique

384, RUE MANSEAU

JOLIETTE, P.Q.

ENSEIGNES PLASTIQUE & NEON
DEBOSSAGE-PEINTURE

LETTAGE
G. DENOMME
DEBOSSAGE-PEINTURE

167 St-Chs-Borromée Nord - 756-4150
LETTAGE DE CAMIONS
CREATION & FABRICATION
SERVICE PAR DES EXPERTS DEPUIS 1930

ARPEUTEUR GEOMETRE

LUCIEN LECLERC

ARPEUTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR CONSEIL

70, Place Bourget Sud - suite 202
Joliette - Tél.: 753-4205

ARCHITECTES

LES ARCHITECTES

CREVIER

1226, rue Piette - Joliette - 756-1544

MERCIER

ARCHITECTE

AUGUSTE MARTINEAU

175, De Salaberry - Joliette - Tél. 756-4541

jean
dubeau

architecte

569, rue archambault, joliette, qué.

753-7667

Tél.: 883-6385

CONSEILLER PROFESSIONNEL



Le Courtier d'assurances

EST VOTRE

"HOMME DE CONFIANCE"

J.A. BOISVERT & FILS INC.

C.D.A.A.
530 de Lanaudière
Joliette - Tél.: 756-6442

ANTONIO BARRETTE & FILS INC.

C. D.A.A.
375 Manseau - Joliette
Tél.: 753-7554

J. E. BRAULT

C.D.A.A.
844 Manseau - Joliette
Tél.: 753-5416

LES ASSURANCES

G. LAMBERT INC.

C.D.A.S.S.
583 boul. Antonio Barrette
Joliette - Tél.: 753-9392

VIATEUR DESROSIERS

Courtier d'assurance
431 rue Desrosiers
Sainte-Emilie de l'Energie
Tél.: 886-3322

C. MAURICE DESROCHERS

C. D.A.A.
25 sud Place Bourget
Joliette - Tél.: 753-9811

J. ALFRED ET LUC TESSIER ENRG.

C.D.A.A.
Sainte-Angélique coin Manseau
Joliette - Tél.: 753-5595

ASSURANCES

MARCEL PAYETTE INC.

C.D.A.A.
100, rue Dugas - Joliette
(coin Querbes) - Tél.: 756-0541

JEAN C. ET PIERRE PONTON

COURTIER D'ASSURANCES
Bureau chef: Sainte-Béatrice
360, rue Saint-Jacques
883-2242

Joliette: succursale
33 sud, Saint-Charles-Borromée
Tél.: 756-8105

Saint-Jean de Matha: succursale
68, chemin du Pain de Sucre
Tél.: 886-2338

BOYER, ALLARD & ASSOCIES INC.

C.P. 206
Tél.: 756-4750

756-1100
753-7413

815, boul. Manseau
Joliette, Qué.

CENTRE D'ECONOMIE DESCHESNES ENRG

564 Visitation - Joliette 759-1763
Bertrand Deschenes Prop.

Laine Phentex

Rég. \$0.89 spe. \$0.61

Fil Coats

Rég. \$0.23 spe. \$0.15

Articles de plastique

Rég. \$0.98 spe. \$0.72

Pour les fêtes, profitez de notre plan
de mise de côté sans intérêt.

Avec vos achats vous participez à laisser payer
C.J.L.M.

DÉCÈS

M. Michel Coutu

A L'Assomption, accidentellement, le 10 novembre, à l'âge de vingt (20) ans, est décédé M. Michel Coutu, célibataire, mécanicien, demeurant à 138 Petite Noraie, Joliette. Les funérailles ont eu lieu lundi le 13 courant, au départ des salons Garceau & Garceau Inc. 636 boul. Manseau, Joliette, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service fut célébré à onze heures, inhumation au cimetière de Saint-Alphonse.

Il laisse dans le deuil son père, Marcel Coutu; sa mère, Muguette Beaudry; ses grands-parents paternels, M. Mme Georges Coutu de Saint-Alphonse; ses grands-parents maternels, M. Mme Joseph Beaudry de Joliette; ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

M. Wilfrid Thériault

A Saint-Côme, le 8 novembre, est décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq (85) ans, M. Wilfrid Thériault, époux de Béatrice Loyer, demeurant à 1111 rue Principale, à Saint-Côme. Les funérailles ont eu lieu samedi le 11 courant, au départ des salons Garceau & Chevrette de Saint-Côme, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut célébré à 2 heures 30, inhumation au cimetière de l'endroit.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille adoptive Lilianne, mariée à M. Maurice Hyotte de Sainte-Béatrix; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph Loyer de Joliette; M. Théodore Loyer; M. Pierre Loyer; M. Philippe Loyer; Mme veuve Laura Loyer Marchand, tous de Sainte-Marcelline; Mme veuve Louis Loyer de Sainte-Béatrix; Mme Joseph Venne de Saint-Côme; M. Freddy

Thériault de Saint-Côme; une petite-fille, Raymonde Hyotte, ainsi que plusieurs autres parents.

M. Chrysologue Bérard

A Joliette, le 8 novembre, à l'âge de soixante-neuf (69) ans, est décédé M. Chrysologue Bérard, époux de Marie-Rose Bérard, demeurant à 232 rue St-Thomas, et autrefois de Saint-Barthélemy. Les funérailles ont eu lieu samedi, au départ des salons Garceau & Garceau Inc. 636 boul. Manseau, Joliette, pour l'église Saint-Jean Baptiste, où le service fut célébré à dix heures, inhumation au cimetière de Saint-Viateur, Comté de Berthier.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille et un gendre: M. Mme Raymond St-Amour (Cécile) de Joliette; une petite-fille, Marie-Claude St-Amour de Joliette; un frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. Mme Rodrigue Bérard de Saint-Barthélemy; Mlle Léa Bérard, infirmière de Montréal; Mme Hubald Bérard (Laurette) de Saint-Barthélemy; M. Mme Raymond Bérard de Saint-Cuthbert; M. Ubald Bérard de Saint-Barthélemy; Mme Denis Bérard de Sorel; Dr & Mme Rosario Bérard de Gaspé; Mme Pierre A. Bérard de Montréal; Mme Marcel Barette de Saint-Barthélemy, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

M. Alidas Jetté

A Crabtree, le 10 novembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, est décédé M. Alidas Jetté, époux de Ida Lafortune, demeurant à 40 Chemin Saint-Michel.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 13 novembre au départ des Salons

A l'AFEAS de Saint-Ambroise

Ca bouge de plus en plus

Ca bouge de plus en plus. Quatre-vingt-trois (83) membres sont déjà inscrites à l'AFEAS de Saint-Ambroise, une soixantaine de dames étaient présentes à la réunion et on comptait parmi nous, plusieurs nouvelles figures. De nouveaux et magnifiques travaux étaient exposés. Félicitations, car plus il y aura assistance et participation, meilleur sera le rendement des responsables.

Voici quelques notes recueillies au cours de la soirée: Mme William Chevrette a été élue au comité d'école Thérèse-Martin. Avis à tous les parents qui ont des étudiants (es) à cette école. La bibliothèque sera ouverte spécialement pour vous mesdames, une demi-heure avant chaque réunion de l'AFEAS et c'est toujours le deuxième mercredi de chaque mois. Plusieurs centaines de nouveaux livres pour tous les goûts et c'est gratuit. Le responsable de ce service est Mme Jean Perreault au numéro 753-3469. Un avant-goût de Noël, grâce à Mme Marcel Beauséjour, qui nous a confectionné un merveilleux sapin de Noël, en tulle. Merci beaucoup.

L'étude dirigée par Mmes Michel Garceau et Jean-Pierre Paré fut très intéressante. Thème: Budget familial. On peut

Funéraires Omer Landreville 137 - 6e rue à Crabtree, pour l'église paroissiale où le service fut célébré à deux heures; inhumation au cimetière de Crabtree.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles: Mme Roland Riopel (Georgette) et Soeur Simone Jetté, économiste des Soeurs du Précieux-Sang à Joliette, une petite-fille: Mme Jacques Ethier (Simone), trois arrière petits-fils: Luc, Michel et Claude.

Il laisse également ses soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antonio Richard, Mme Hervé Jetté, M. et Mme Florent Lafortune, Le Dr et Mme Joseph Lafortune, Sr Agnès Lafortune et Sr Marie-Paule Lafortune, des Soeurs de La Providence, Mme veuve Viateur Lafortune, Mme veuve Roméo Lafortune ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, dont Le Dr et Mme J.E. Forest de Joliette.

le diviser en trois catégories: charges fixes (obligatoires, dépenses courantes (nécessaires), dépenses équipement et renouvellement (imprévues mais souhaitables). Ce sujet nous a aidées à mieux comprendre l'importance d'un budget indispensable sous quelque forme que ce soit. On aurait pu en parler longuement mais il nous fallait passer à notre invitée du mois. Il s'agissait de Mireille, esthéticienne diplômée et de son assistante, Mme Pierrette Blouin. Avec la bonne volonté de Mme Denise Perreault et Noël Nourry, nous avons assisté à un nettoyage de la peau, masque, et pour finir en beauté, un joli maquillage adapté à chacune des dames. Le salon d'esthétique Mireille a procuré de la joie à trois de nos membres. En effet, elles se sont méritées par un tirage au sort, soit un nettoyage du visage ou encore un maquillage. Puis, M. le curé Gabriel Amireault, qui soit dit en passant nous imprimait chaque mois nos recettes, a encouragé au nom de l'UPA, tous les cultivateurs et leur épouse à voter oui au referendum concernant le syndicalisme agricole.

Vous vous souvenez le mois dernier, il fut question dans cette rubrique d'un centre de dépannage. Et bien, voici d'autres informations. A la suite d'une réunion spéciale réunissant trente-cinq personnes, tous les responsables (corps publics, associations, comités, etc), il y eût plusieurs bonnes suggestions. Malgré leurs nombreuses occupations, ils ont cru bon de se déranter et cela afin de mieux servir leurs concitoyens. Je tiens à les citer avec leurs fonctions respectives. M. le curé Gabriel Amireault, M. Paul-Etienne Laporte, marguillier; M. Yvon Ducharme, secrétaire municipal; M. Léo Simard, président des Loisirs; M. Léo Grégoire, président de la Caisse populaire; M. Michel Garceau, directeur-gérant, caisse populaire; M. Réjean Beauséjour, commissaire; M. Maurice Parent, président du comité d'école; Mlle Denise Simard, représentante du corps professoral; M. André Lampron, directeur de l'école Notre-Dame de la Paix; M. Sylvio Larrivière, président du comité salle; Mme

Denise Perreault, représentante de l'AFEAS au nom de notre présidente, Mme Onésime Simard, Mme Léo Grégoire, secrétaire Foyer des Laurentides; M. Bernard Boucher, président régional de l'UPA; M. Gilles Laporte, conseiller; M. Florent Ducharme, président local de l'UPA; Mme Marguerite Lemonde, secrétaire de l'Age d'Or et secrétaire des ambulanciers Saint-Jean; M. Denis Simard, secrétaire de Mutuelle Inc.; M. Jacques Valois, président du club des Sentiers Inc.; Mme Jean-Pierre Paré, secrétaire du même club et responsable de l'AFEAS; Mme Michel Garceau, responsable de l'éducation à l'AFEAS; Mme Jean Grégoire, responsable de la bibliothèque et comité salle.

Les jeunes étaient représentés par M. Jean Robert Laporte et Mlle Francine Perreault. Les marchands par M. Gabriel Gingras, doyen dans le domaine des épicerie à Saint-Ambroise. L'assemblée était animée par M. Michel Garceau qui se dévoue beaucoup à ce pro-

Les Dames Hélènes de Champlain remercient

Nos plus sincères remerciements à toute la population de Joliette et des environs pour le magnifique succès rapporté lors de notre partie de cartes et aussi aux généreux donateurs qui ont offert les prix de présence.

Grâce à vous tous, les Dames de Champlain pourront encore pour-

suivre la tradition du dépouillement de l'arbre de Noël pour l'enfance exceptionnelle et pour les oeuvres missionnaires.

Les gagnants du tirage sont: M. René Forest, boucher, Ruisseau St-Pierre, Joliette, \$25.00 et M. Yves Dubuc, directeur de l'école pour l'enfance exceptionnelle, Joliette, \$25.00.

A Barthélemy Joliette

La journée des enfants

Les samedis après-midi, les jeunes de 5 à 13 ans se donnent rendez-vous à l'école Barthélemy Joliette. Cette activité, placée sous la responsabilité de Louis Marsoc-lais, permet aux enfants de Joliette de se recréer en toute sécurité et sans que les parents aient à se faire quelque inquiétude.

Jusqu'à date, une moyenne de cent-soixante (160) tout-petits ont profité de "La journée des

Enfants" et la participation tend à augmenter à l'approche de l'hiver. A chaque samedi, un film de Walt Disney est au programme et les enfants ont le loisir d'y assister ou encore de demeurer dans les gymnases sous la surveillance des moniteurs.

Les films à l'affiche pour les deux prochaines semaines sont: "Le Roi des Distracts" le 18 novembre et "La Belle et le Clochard" le 23 novembre.

Il était assisté de Mme Jean-Noël Perreault. Un comité de sept membres fut formé comme suit: M. Gilles Courchesne, maire de Saint-Ambroise; M. Léo Simard, président des loisirs; Mme Onésime Simard, présidente de l'AFEAS; Mme Michel Garceau, responsable en éducation à l'AFEAS; Mme Jean-Pierre Paré, resp. AFEAS; M. Jacques Valois, président du club des sentiers et M. Yvon Ducharme, secrétaire de la municipalité.

Ce comité se réunira sous peu, il nous sera permis alors de vous énumérer les services qui vous seront offerts. Dès que ce projet sera clairement défini et approuvé par le gouvernement fédéral (initiatives locales) d'autres informations vous parviendront et c'est à ne pas manquer.

Quoi qu'on écrive sur cette rubrique, on ne peut résumer tout ce qui se passe à notre réunion mensuelle de l'AFEAS. Venez donc faire un petit tour, vous ne le regretterez pas. Le mois prochain, c'est la réunion des Fêtes, il y aura des surprises.



L'Assomption 581-3100

Résidence Funéraire
Edgar Guilbault

Service d'ambulance privé

371 L'Ange-Gardien, Succursale:
L'Assomption Lavaltrie: 266-1116

Omer Landreville
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SERVICE D'AMBULANCE

Tel.: 753-7427

674, SAINT-LOUIS,
JOLIETTE

137, 6e RUE
CRABTREE



Garceau & Garceau
INC.
DIRECTEURS FUNÉRAILLES

636, BOULEVARD MANSEAU

SUCCESSALES

SAINT-THOMAS
DE JOLIETTE

151, PAPINEAU
JOLIETTE

Mme Alain Gagnon et ses enfants

Remerciant sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par tributs floraux, visites, offrandes de messes, télégrammes et assistance aux funérailles, lors du décès de M. Alain Gagnon, survenu le 22 septembre 1972 à Sainte-Béatrix.

HOMMES D'EXPERIENCE DEMANDES

.. Assembleurs-soudeurs

.. monteurs

Informations: Tél: 887-2314

Construction de la polyvalente de L'Assomption

La CSN dénonce des mesures d'intimidation de la FTQ

Joliette (FGR) - Selon le conseiller syndical pour le syndicat de la construction de Joliette (CSN), M. Gérard Morin, les représentants du local 144 de la Fraternité des plombiers d'Amérique (FTQ), usent de mesures d'intimidation auprès des entrepreneurs actuellement en charge de la construction de la polyvalente de L'Assomption.

Les unions américaines, selon M. Morin, menacent de fermer les chantiers à Montréal, si les entrepreneurs n'embauchent pas uniquement les employés par l'entremise du bureau de placement du local 144, au lieu d'embaucher la main-d'oeuvre locale en les laissant libres d'adhérer au syndicat de leur choix.

A la suite d'un premier télégramme expédié le 31 octobre dernier au ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, lui faisant part des pressions exercées par les unions américaines de la construction, le ministre avait répondu que des enquêteurs se rendraient sur les lieux.

Toujours sans nouvelle des enquêteurs, M. Morin expédiait vendredi dernier, un deuxième télégramme au ministre Choquette, le pressant d'intervenir le plus rapidement possible. En voici le texte:

"Le 31 octobre 1972, nous avons porté à votre connaissance que des violations à la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction se commettaient à la polyvalente de L'Assomption.

Notre dénonciation impliquait l'entrepreneur en électricité, la compagnie Namur et des officiers du local 568, affiliés au conseil provincial des métiers, FTQ.

Intimidation?

A notre connaissance, vos officiers ne sont pas encore intervenus et ce retard semble encourager les auteurs de désordres à accentuer les intimidations. Par exemple, les officiers du local 144, des plombiers affiliés au conseil provincial des métiers FTQ exercent des pressions sur la compagnie Sto-Bert, l'entrepreneur en plomberie sur le même chantier. Les représentants du 144 menacent la compagnie de fermer ses chantiers à Montréal et de lui occasionner des déboursés considérables, si elle

n'embauche pas les salariés qu'elle requiert, uniquement par l'entremise du bureau de placement du local 144 (il est même question de sévices physiques) au lieu de maintenir la pratique actuelle d'embaucher la main-d'oeuvre locale de préférence sans distinction d'appartenance syndicale.

Nous vous demandons

d'intervenir promptement de façon à faire cesser l'intimidation pratiquée par les unions américaines de la construction. Nous vous rappelons que vous avez la responsabilité de voir à ce que la liberté des travailleurs de choisir leur syndicat puisse s'exercer sans que ces derniers risquent d'être molestés ou de perdre leur emploi".

L'AFEAS
MASCOCHE

Remerciements

Un très grand merci des personnes qui sont venues danser avec nous, les dames de l'AFEAS, le 4 novembre dernier. Malgré la mauvaise température nous avons eu au-delà de deux cent cinquante (250) personnes présentes. Merci d'être venus nous encourager à faire progresser notre cercle de plus en plus. Merci de votre belle humeur, votre beau sourire, votre grande participation à toutes les dames. L'on sentait que vous étiez tous heureux d'être avec nous autres.

Il ne faut surtout pas oublier la grande collaboration de nos commanditaires (les Meubles Poitras et le Comptoir de viande). Merci aux membres de l'orchestre de M. Jean-Guy Déry, Les Mercedes et M. Jean-Guy Morin. Merci à M. Plante et

son personnel au comptoir des rafraichissements. Un très grand merci à notre chère présidente Mme Huguette Lamoureux. C'est grâce à son grand dévouement si tout a réussi si merveilleusement, sans oublier toutes celles qui l'ont aidé dans sa lourde tâche. Sincère merci à toutes personnes qui de près ou de loin ont contribué à cette grande réussite.

Mme Rita Hamel
Secrétaire

P.S.: Nous vous prévenirons sous peu de notre prochaine activité.

Le Rapido...

Cours de peinture

Voilà que les cours de peinture recommencent. Nous aimerions former un deuxième cours qui serait une suite logique du cours de l'année dernière.

L'invitation s'adresse aussi à ceux qui voudraient un premier cours, nous pourrions alors former deux groupes.

A tous les intéressés, deux numéros à retenir: toute la journée Yvan Lamarche (832-3563) ou, après 4.00 heures p.m. Micheline Bélanger (832-2990).

Souper canadien

C'est cette semaine (samedi le 18 novembre) que le souper canadien annuel des dames de l'AFEAS a lieu au sous-sol de l'église. Bienvenue à tous.

Partie d'huîtres

Avis aux amateurs, c'est vendredi soir le 17, que l'Hôtel Bienvenue fait sa partie d'huîtres annuelle.

Septicisme et félicitations

Dans l'édition du 8 novembre 1972, de l'Horizon nous pouvions lire que M. Gérard Giguère, un gars dynamique, avait été élu conseiller à Saint-Roch.

Nous avons confiance en lui, mais seul l'avenir nous le fera connaître. Sept cents quinze voteurs se sont présentés, tandis qu'on aurait pu en compter mille cinq cents.

Nous sommes tous payeurs de taxe. On ne sait jamais, l'année 73 serait peut-être l'année clé pour "notre coin".

N'ayant pas fait mention de M. Hector Dufort, nous voulons le remercier pour son dévouement, ses connaissances apportées à cette municipalité. Il avait le sens des affaires. Il connaissait la valeur du dollar. Il savait aussi comprendre nos jeunes et les moins jeunes.

Pour M. Dufort ce n'est pas une défaite, mais une victoire.

Marcel Henri
Saint-Roch



La notoriété de notre collègue Martial Coderre continue à être inversement proportionnelle à sa grandeur. Après le Club de la Bonne Fourchette de Rawdon et le Conseil municipal de Sainte-Julienne, c'est au tour de la Taverne Pierre et Paul de lui fournir un siège à la hauteur de ses capacités (pas ses capacités mentales, la chaise serait trop haute). Ci-haut, un des employés de cette Taverne de Joliette, M. Jos Gaudet présente à Martial le siège et la table qui lui seront dorénavant réservés.

Remerciements du député J.-Roland Comtois, Ing.

Bien chers concitoyens du Comté de Terrebonne,

Par votre appui renouvelé du 30 octobre dernier, vous avez permis ma réélection pour un 3e mandat au Parlement du Canada.

Cette victoire électorale éclatante, je la dois à tous ceux et celles qui se sont dépensés sans relâche durant toute la campagne. Je la dois à Maurice Sauvé et à Guy Desalliers, co-directeurs de l'organisation, à Me Roland Robillard, agent électoral officiel, à Me Maurice Labelle, président du Parti Libéral du Canada (Terrebonne), à toute l'équipe libérale, les femmes, les jeunes, qui ont travaillé la main dans la main.

Je la dois aussi à l'appui que m'ont donné les 21 maires du comté en signant mon bulletin de présentation.

C'est ensemble que nous avons travaillé durant quatre ans et c'est ensemble que nous avons gagné cette élection importante pour l'avenir et l'unité de notre Canada.

C'est de tout coeur que je vous remercie et vous assure que je continuerai le travail commencé qui donne déjà des résultats prometteurs. Le développement économique et social de notre beau comté de Terrebonne fait l'envie de toute la région nord de Montréal.

Je m'efforcerais de réaliser le programme que je vous ai exposé au cours de la campagne électorale.

J'offre ma collaboration à tous les corps publics et intermédiaires, à tous les groupements sociaux et culturels, à tous les jeunes étudiants et travailleurs. Je suis toujours disponible pour les rencontrer afin de les aider à résoudre les nombreux problèmes auxquels ils ont à faire face.

De plus, la population pourra me rencontrer tous les samedis de 9:00 à 12:00 heures, à mon bureau, 201 Boul. Iberville, Repentigny. (Tél. 581-0145 pour rendez-vous).

Encore une fois: merci à tous.

J.-Roland Comtois, ing.,
Député de Terrebonne.

PEUGEOT
c'est ce
qu'il vous faut

**Demandez
nos prix**

**DRAINVILLE
AUTOMOBILE**

1260 De Lanaudière,
Joliette
Tél.: 756-1678

Un bon conseil, si vous avez des troubles de...

**CESSEZ
VOS
COMPLEXES
PRENEZ UN
RENDEZ-VOUS!**

**ON SAURA REpondre A VOS PROBLEMES
LE SALON JANY**

393 - B - rue Principale - St-Roch de l'Achigan
832-2211

LE Courrier DE BERTHIER

L'hebdo du comté de Berthier



Cette semaine est la Semaine de l'Appréciation de la Jeunesse et pour le club Optimiste de Berthierville, elle se terminera le 22 novembre, alors que des certificats de bonne conduite seront donnés aux jeunes les plus méritants. Lors de leur souper, mercredi dernier, le Dr Ulysse Laferrière, maire de Berthierville a proclamé la semaine du 13 au 22 novembre, la Semaine de l'Appréciation de la Jeunesse. Elle a également été proclamée mais de façon officielle, lundi soir, à l'Hôtel de Ville de Berthierville. Dans l'ordre: M. P.-E. Lord, sergent de la Sûreté du Québec de Berthierville, M. Gilles Hogue, responsable de l'aide aux p'tits gars, le Dr Ulysse Laferrière, maire de Berthierville, M. Charles Bellehumeur, président du club Optimiste et M. Claude Grégoire, président du club Bourguignon de Sainte-Marcelline.

Visite de Lévesque à Ville Saint-Gabriel

La visite du président du Parti québécois dans la région de Ville Saint-Gabriel sera d'une demi-journée, le 28 novembre.

M. René Lévesque arrivera au restaurant "Aux Trois Pignons", 60 rue Beausoleil à Ville Saint-Gabriel.

Monsieur Lévesque sera accompagné du président de l'Association du comté de Berthier, M. Robert Allard de Saint-Charles de Mandeville et des responsables officiels du Parti québécois de la région de Saint-Gabriel, lors d'une visite industrielle à 15.30 heures à la Birchwood Manufacturing Company, 160 rue Saint-Charles de Mandeville. Cette usine est la seule spécialisée au Canada dans le tournage

du bois. Cette compagnie présente un chiffre d'affaires de trois millions et demi de dollars par année et emploie cent soixante-quinze travailleurs.



M. René Lévesque

M. René Lévesque rencontrera M. Frank Turcot, président de la compagnie à son bureau.

Lors d'une réception civique, le Conseil de ville de Ville Saint-Gabriel recevra le président du Parti québécois, les autorités municipales de Saint-Gabriel paroisse, de Saint-Damien de Brandon, de Saint-Charles de Mandeville, de Saint-Didace, de Saint-Cléophas et de Saint-Norbert, ainsi que les responsables officiels du Parti dans la région de Saint-Gabriel.

Vers 17.45 heures, conférence de presse à l'hôtel de ville.

Vers 18.30 heures, M. René Lévesque sera l'orateur invité à un souper dialogue, 162 rue Maskinongé, à l'Hôtel Château Bellevue de Ville Saint-Gabriel. Participeront au souper M. (suite à la page 18)

Le rang Point du Jour est encore aussi impraticable

Lavaltrie (F.R.) - Le rang Point du Jour Sud, à Lavaltrie, est toujours aussi impraticable et même à certaines périodes de l'année, il est totalement impossible d'avoir les services essentiels pendant plusieurs jours et même pendant des semaines. C'est ce que nous apprenait Mme Gisèle Saulnier, secrétaire du groupe de citoyens Point du Jour Sud.

Depuis 1966, les citoyens de Lavaltrie se battent pour obtenir la construction de cette route. Des pressions ont été faites auprès des autorités municipales et gouvernementales à cette fin. Et comme les réponses reçues ne sont pas satisfaisantes, le comité de citoyens a décidé de continuer à se battre et de demander au ministre d'intervenir directement dans ce problème pour y apporter une solution qu'ils ne peuvent eux-mêmes apporter.

Voici d'ailleurs la lettre que Mme Gisèle Saulnier, secrétaire du groupe Point du Jour Sud, a adressé à M. Bernard Pinard, ministre de la

Voirie:

**Monsieur Bernard Pinard,
Ministre de la Voirie,
QUEBEC.**

Monsieur Le Ministre,

A nouveau nous venons vous soumettre la situation qui prévaut toujours à Lavaltrie, plus précisément dans le Rang Point du Jour Sud. Nous vous rappelons que cette route devient à certaines périodes de l'année totalement impraticable, privant ainsi les citoyens de l'endroit de tous services essentiels pendant plusieurs jours et même pendant des semaines. C'est inconcevable en 1972.

Depuis 1960 les citoyens entrevoient l'espoir que le chemin sera construit parce que des arpenteurs ont fait le tracer de la route à plusieurs reprises.

Depuis 1966 des pressions, des plaintes nombreuses et des requêtes sont faites au Conseil municipal, celui-ci adresse des résolutions au gouvernement pour obtenir la construction de cette route. Suite à toutes ces démarches infructueuses, un comité de citoyens a décidé de

travailler à résoudre le problème. Il a d'abord constitué un dossier complet de la situation et après avoir obtenu l'appui complet et la collaboration des conseils municipaux (4 conseils) touchés par la question; le Groupe Point du Jour Sud a fait les représentations auprès des personnes pouvant corriger la situation; députés, ministres, sous-ministres, chef-divisionnaires, etc...

Nous le Groupe Point du Jour Sud de Lavaltrie, en prenant connaissance de la correspondance reçue depuis plusieurs années, nous nous rendons compte, que nous sommes encore au point de départ. Les autorités changent les termes, mais elles ne changent pas leur façon d'agir. Si nous continuons cette correspondance, nous nous demandons si la langue française est assez riche pour entretenir pendant bien des années encore une échange de lettres se répétant avec des mots nouveaux, mais ne passant jamais à l'action. Les réponses reçues ne sont pas satisfaisantes, elles se limitent à la sym-

(suite à la page 15)



LANCÈMENT DE LA CAMPAGNE DES "GÂTEAUX LIONS" DE BERTHIERVILLE - La semaine dernière M. Pierre Laferrière, président de la campagne, lançait la vente des "Gâteaux Lions". Il était accompagné des membres de son comité soit messieurs Philippe Laforest, Gaétan Savignac, Germain Lefebvre (absent au moment de la photo) et Michel Genest. Depuis plus d'une semaine, les Lions visitent les foyers berthelais et ceux des environs pour vous offrir un délicieux gâteau aux fruits, utile pour les réceptions du temps des Fêtes. Ces gâteaux de deux livres et demie placés dans un contenant de métal réutilisable portant l'écusson des Lions, vous sont offerts au prix de \$4.00 l'unité. C'est l'occasion rêvée pour encourager votre Club Lions. Les profits réalisés par cette vente, permettront aux Lions d'aider une partie de la population à partir du p'tit gars en passant par l'aveugle et ce, jusqu'aux plus infortunés de nos concitoyens qui réclament de l'aide. Au cours de la dernière année, le Club Lions a investi environ mille dollars: équipement de baseball pour nos jeunes, une machine de dépistage visuel opérée par l'Unité sanitaire, des dentiers, des lunettes... Afin de permettre à toute la population d'encourager ses Lions, la journée du samedi 18 novembre est celle choisie par les Lions pour solliciter la population berthelaise. Le Club Lions espère que les citoyens sollicités en cette journée du 18 recevront et encourageront ceux qui consacrent leur temps et leur énergie pour servir la société.

Sur la route de Berthier

Le pont de la route no 2 qui traverse la rivière Bayonne a trouvé ses propriétaires. Et bien oui, ce pont n'a pas seulement un propriétaire mais bien deux et ce sont Berthierville et Berthier paroisse.

Cependant il semble que le principal propriétaire soit Berthier paroisse et que seulement une partie de ce pont appartienne à Berthierville. Aussi lors de leur dernière assemblée du conseil, les échevins de Berthier paroisse ont décidé de faire les réparations nécessaires afin d'éclairer ce pont. Une rencontre aura lieu avec le maire de Berthierville à propos du compte pour les lumières.

Le Conseil des comités rencontrera le premier ministre du Québec au prochain congrès qui se tiendra en décembre. Et M. le maire Jean-Louis Poulette de Berthier paroisse, qui avait demandé la démission du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a affirmé qu'il tiendrait son bout.

La municipalité de Berthier paroisse est en "PRINCIPE" d'accord avec la fusion des services des incendies mais à la condition de ne pas recevoir des comptes trop élevés.

Huit couples de Saint-Ignace de Loyola se rencontrent à chaque semaine pour discuter des problèmes familiaux. M. et Mme Réjean Grégoire sont responsables de ces rencontres qui se font grâce au Service d'orientation familiale. C'est une série de douze rencontres.

On est à préparer les patinoires pour les enfants de la Ville de Berthierville et les enfants de Berthier paroisse auront aussi la leur. Elle sera située à l'arrière de l'Hôtel Vincent.

La Semaine de l'Appréciation de la Jeunesse, semaine qui est soulignée par le club Optimiste de Berthierville, se terminera mercredi le 22 novembre prochain. A cette occasion, des jeunes recevront des certificats de bonne conduite.

Depuis le début de la saison nouvelle, le club Optimiste de Berthierville prend un essor nouveau. Plusieurs nouveaux membres ont été recrutés en peu de temps et maintenant le club a vingt-six (26) membres alors que son objectif est de trente-cinq (35).

Présentement, ils se donnent des cours gratuits en secourisme et pour les pompiers volontaires à l'Hôtel de ville de Berthierville. Après ces quatre semaines, les Berthelais bénéficieront de services encore plus complets.

Ne soyez pas impatients Berthelais, vous aurez votre chalet pour loisirs très bientôt. L'exécution des travaux de la construction du chalet se fera très bientôt.

A la nouvelle équipe de la Commission des Loisirs de Berthier Inc., bonne chance ainsi qu'au nouveau président, M. l'abbé Jean-Paul Laferrrière.

Il ne reste plus qu'à avoir la participation, la collaboration de tous les Berthelais pour assurer le bon fonctionnement des loisirs à Berthier.

Le club Auto-Neige Saint-Gabriel Inc. a connu un très

grand succès avec son souper bénéfique qui a eu lieu mardi dernier au Mont de Lanaudière. Cent quatre-vingt douze billets avaient été vendus. Lors de cette soirée, un bureau de direction honorifique avait été nommé. Le club a souligné le travail qu'ils ont effectué au sein du club en leur offrant un don.

Les amateurs de motoneige du club Auto-Neige Saint-Gabriel Inc. ont à cœur que leur club prenne un essor formidable. La semaine dernière trois directeurs du club MM. Urbain Dumontier, Maurice Therrien et Marcel Turenne ont assisté à une soirée d'information à Trois-Rivières, concernant les règlements que doivent respecter les amateurs de motoneige et ce que les clubs peuvent recevoir en octrois.

Le président du club Auto-Neige de Ville Saint-Gabriel est maintenant devenu un aristocrate. Il n'écrit plus son nom de famille en un seul trait mais en deux. Vous ne devez donc plus lire Robert Desrosiers mais bien Robert Des Rosiers. C'est ce que j'ai remarqué la semaine dernière en allant le visiter à son bureau à l'Hôtel de Ville.

Félicitations à M. Yvon Desaulniers qui a été promu au poste de gérant et à Mlle Francine Morin qui, elle, a été promue au poste de comptable à la Caisse populaire de Ville Saint-Gabriel.

En fin de semaine aura lieu une assemblée de tous les clubs de motoneige à l'Hôtel Vincent de Berthier. Le conférencier sera un représentant du ministère des Terres et Forêts.

A Nord-Joli

La Commission scolaire Nord-Joli a décidé d'engager des professeurs animateurs. Ceux-ci auront pour tâche d'aider les autres enseignants. D'après M. Roland Trudel, directeur général de la Commission scolaire, ce sont des pédagogues libérés de la tâche d'enseignement afin de penser plus que les autres, afin de lire plus que les autres, de visiter plus que les autres et d'aider les professeurs qui sont pris avec l'enseignement quotidien.

En mathématiques, le Conseil des commissaires a engagé M. Michel Champagne qui était professeur à Saint-Zénon. En français, le professeur animateur sera M. Michel Lemay qui enseignait à Ville Saint-Gabriel. Et en sciences de la nature, le Conseil des commissaires a retenu les services de Mlle Mariette Allard qui enseignait à Sainte-Elisabeth.

Cependant, M. Michel Lemay et Mlle Mariette Allard ne sont pas encore entrés en fonction, étant donné que la Commission scolaire n'a pas trouvé de professeurs pour remplacer ces enseignants qui avaient déjà

une tâche à remplir au niveau de la Commission scolaire Nord-Joli.

Une expérience est tentée au niveau de Nord-Joli, c'est la décentralisation budgétaire. Chaque principal d'école de la Commission scolaire se voit attribuer un certain montant selon le nombre d'élèves qu'il a sous son autorité. Et c'est lui qui décide des priorités de l'école qui peuvent être du matériel didactique, des articles de sports, des livres de bibliothèque.

Par cette décentralisation budgétaire, toutes les écoles vont être servies équitablement et ce procédé va éviter le favoritisme. Selon le directeur général de la Commission scolaire Nord-Joli, M. Roland Trudel, c'est un moyen d'éviter le mécontentement.

\$100 et non \$1000

Berthier - Contrairement à ce qui avait été écrit dans l'article "La loi 70 ou loi favorisant l'accès à la Justice" dans l'édition du 8 novembre 1972, "les frais d'action que doit déposer le créancier dans les mains du greffier sont de \$5.00, si la créance ne dépasse pas \$100.00 et de \$10.00, si la créance excède \$100.00" et non si la créance excède \$1000.00. Cette correction doit se lire au deuxième paragraphe de l'article.

Et dans la cinquième colonne, il faut lire le cinquième facteur (no 5) comme suit: "Demander, dans certains cas, le renvoi de la cause devant un autre tribunal; c'est le cas, à titre d'exemple du débiteur poursuivi par une compagnie pour une dette inférieure à \$300.00". Il ne fallait pas lire \$100.00 mais bien \$300.00

LES MICROBES (nouvelle organisation)

Comment les microbes peuvent rendre un fier service aux malades. S'il y a plus de monde qui nous connaisse, il y aura plus de monde pour nous apprécier, s'il y a plus de monde qui nous apprécie, il y aura plus de monde qui participera à nos activités, s'il y a plus de monde qui participe à nos activités, il y aura plus d'argent dans le fond des microbes, s'il y a plus d'argent dans le fond des microbes, nous serons en mesure d'organiser plus d'activités, si nous organisons plus d'activités poignantes, il y aura évidemment plus de loisirs, s'il y a plus de loisirs, il y aura plus de fun, s'il y a plus de fun, il y aura moins de monde qui s'ennuiera, s'il y a moins de monde qui s'ennuie, il y aura plus de monde qui aura de quoi faire, s'il y a plus de monde qui savent quoi faire, il y aura moins de vol et de viol, s'il y a moins de vol et de viol, il y aura moins de personnes qui se feront arrêter, s'il y a moins de personnes qui se font arrêter, il y aura moins de monde dans les prisons, s'il y a moins de monde dans les prisons, il y aura moins de nourriture utilisée, s'il y a moins de nourriture utilisée, on pourra en donner beaucoup plus à ceux qui seront déjà là, si on en donne plus à ceux qui sont prisonniers, ils se plaindront moins, s'ils se plaignent moins, les policiers seront plus heureux, si les policiers sont plus heureux, ils placeront moins de tickets dans les pare-brise, s'il y a moins de tickets dans les pare-brise, les automobiles seront plus heureuses et sacreront moins, s'il sont plus heureux, ils seront plus courts, s'ils sont plus courts, il y aura moins d'accidents niais, (passer sur un piéton), s'il y a moins d'accidents niais, il y aura moins de monde à l'hôpital, s'il y a moins de monde à l'hôpital, les vrais malades attendront moins longtemps pour rentrer, si les malades attendent moins longtemps, ils seront soignés plus vite.

Voici donc d'une façon très brève comment les microbes de Berthier peuvent améliorer le sort des malades avec l'aide de tous ceux et celles qui voudront bien nous faire confiance.

Comme:

- Venir à la danse vendredi le 17 novembre, à la Salle des Chevaliers de Colomb, avec la Disco-Mobile Phonix. Heure: 8 heures. Prix: 99 cents. On va avoir ben du fun

LES MICROBES

Tribune libre

Un mot de remerciements

Au Manoir de Berthier-ville se fondait, il y a douze ans, un foyer pour nous de l'Age d'Or, dont M. Elphèse Deshaies est le président, le conseiller et l'administrateur. Comme sa bonté éclate depuis ce temps pour en laisser rayonner sur nos vies la plus douce influence, il ne laisse passer aucune occasion de nous faire plaisir. Aussi, c'est du fond du cœur que s'envolent vers vous mes plus sincères remerciements.

Il est secondé par notre aumônier, M. l'abbé Roland Bérubé, qui s'est surpassé en gentillesse de toutes sortes, lors d'une fête préparée pour nous, par nos chères Filles d'Isabelle, et où nous avons été à même d'apprécier ses nombreuses qualités et de cœur et d'esprit.

Au lendemain de la fête, veuillez M. l'abbé recevoir nos remerciements pour la sollicitude avec laquelle vous avez bien voulu assister à notre fête et à en rehausser l'éclat. Depuis votre arrivée en août dernier, vous avez travaillé à nous enseigner notre religion afin que, connaissant mieux Dieu, nous l'aimions davantage. Votre talent de prédicateur et votre zèle apostolique en font foi. Vous êtes un vaillant qui ne perd pas son temps, toujours à l'affût pour le bien des âmes; un enraciné dans un sacerdoce vécu. Bravo!

Un gros merci à Mmes Boucher, Godin et Denis, celle-ci le bout-en-train de la fête qui a été particulièrement remarquée pour son élégance, ajoutée à une finesse de mots à faire rêver.

Cette fête a été d'une réussite complète jusqu'à me faire oublier que je commence à pencher comme la Tour de Pise.

Mes chères soeurs Filles d'Isabelle, par votre dévouement, votre savoir faire, permettez que je m'associe à votre oeuvre et d'en vivre avec

vous les plus précieux moments. Mes douze années de résidence au Manoir me donne le droit de m'associer au bien que vous accomplissez. Aussi, je vous prie d'offrir mes respects et un bon souvenir à vos soeurs qui vous secondent si bien dans votre beau travail d'équipe.

J'apprends qu'un cercle d'Age d'Or vient de prendre racine dans notre paroisse. Des plus de soixante-ans, il y a encore de la vigueur de l'énergie et de la réflexion.

A tous ceux qui de loin ou de près ont contribué au succès de notre fête, je dis un bien cordial merci.

Maria Denis
Manoir de Berthier

Les activités à Pierre de Lestage

(FR).-Mercredi le 13 décembre prochain, ce sera la journée de participation à la polyvalente Pierre de Lestage. Lors de cette journée, les étudiants pourront participer à des activités sportives et culturelles ainsi qu'à différents comités tels Jeunes du Monde.

Lors de cette journée qui sera libre pour tous les étudiants, deux autres écoles polyvalentes de la région viendront rencontrer

Pierre de Lestage sur le plan sportif.

Le CAS (comité d'animation sociale) prépare présentement un local où l'atmosphère sera imprégnée de tranquillité, de paix et de calme.

Le conseil étudiant vient de compléter ses cadres. Et les étudiants du secondaire I, II, III et IV ont chacun des représentants au niveau de ce conseil.

Dernièrement, le film "La Planète des Singes" a été présenté aux étudiants de la polyvalente Pierre de Lestage. Et, jeudi le 7 décembre prochain, toute la population berthelaise est invitée à assister à une autre représentation cinématographique. Le film à l'affiche sera "Le Bon, la Brute et le Truand". Le prix d'admission sera de \$0.75.

Les professeurs seront en journée pédagogique jeudi et vendredi les 16 et 17 novembre.

Vendredi dernier, quarante-deux (42) étudiants et huit (8) professeurs ont assisté au spectacle de Charlebois à la Place des Arts à Montréal.

A la polyvalente Pierre de Lestage, il y aura un salon des finissants. Ceux-ci ont tenu à ce qu'un local leur soit réservé, où ils peuvent se rencontrer.

Merci à Gilles pour la visite de la polyvalente.



Edité à Berthierville par:

Les Publications Lamon Inc.

ADRESSE:
30, Place du Marché, Berthierville
836-3796

Directeur général:
ARMAND LOISEAU

Directeur de la rédaction:
ROLAND GAUVREAU

Rédaction:
FRANCINE RAINVILLE
LAURENT GRENIER
ANDRÉ LATENDRESSE
MARTIAL CODERRE
CELINE FOREST
FRANCINE G. ROY

Directeur de la publicité:
CLAUDE PAUZE

Publicitaire:
ALAIN MANDEVILLE

Tirage:
Luca Denommé
secrétaire

Montage et composition
DENIS CYR, directeur



Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement: 0886

Dépôt légal: D 715 645

Abonnement:
Canada et étranger
\$7.50 par année
15 cents l'exemplaire

L'exposition d'objets antiques a attiré plus de 1500 personnes

Berthierville (F.R.) - Au-dessus de mille cinquante personnes ont visité l'exposition d'objets antiques, organisée par les élèves de l'école Saint-Joseph de Berthierville, dans le cadre du Tricentenaire de Berthier, au Centre culturel de Berthierville, la semaine dernière.

Plusieurs ont été attirés par les meubles antiques tels la lessiveuse à linges datant de 1890. Nos grands-mères n'étaient pas gâtées comme aujourd'hui, elles devaient laver leur linge à la main et faire tourner une manivelle pour essorer le linge. Pour elles, il n'était pas question de lessiveuse automatique et encore moins de sècheuse. Elle devait l'étendre au grand air, beau temps mauvais temps. Et même, elles

avaient des planches à lessiver pour frotter le linge sale.

Et nos aïeules n'avaient non plus la possibilité de se procurer des vêtements faits à la chaîne, sortant des industries, et prêts à porter. Elles devaient filer sa laine à l'aide d'une machine très rudimentaire: le rouet. Elles devaient également employer des presses à filasse pour préparer le lin ou le chanvre avant de le filer. L'écorchoir est une autre machine très rudimentaire que nos grands-mères utilisaient pour battre le lin après qu'il avait été broyé. Maintenant, dans notre société moderne, les femmes n'ont qu'à aller au magasin, au supermarché, pour obtenir ce qu'elles désirent.

Pour ce qui est de nos

grands-pères, ils travaillaient au jardin et au champ avec des instruments en bois tels la foughe, le rateau. Alors que nos cultivateurs d'aujourd'hui sont dans l'ère de l'automation. Ils sont aidés dans leurs travaux par les tracteurs, les trayeuses, les faucheuses, etc.

En visitant cette exposition, les Berthelais ont pu également apprécier la plus belle invention de notre siècle: l'électricité. Dans le temps de nos ancêtres, il y avait le fanal, la lampe à l'huile. Et pour aller à l'étable, le grand-père devait utiliser une lanterne. On employait aussi la lanterne pour signaler les arrêts et les départs des locomotives, pour les calèches et les bateaux. Aujourd'hui seulement à peser sur un bouton on a de l'éclairage.

Tout était fait à la main. Pour confectionner de beaux gilets, nos grands-mères obtenaient de leurs époux qu'ils fabriquent des broches à tricoter en bois, taillées au couteau. Ces derniers avaient également des pinces à coudre dont ils se servaient pour fabriquer des jambes de bottes. De leur côté, nos mères avaient des barettes pour confectionner des couvre-lits. Elles prenaient de vieux gilets qu'elles mettaient en petits morceaux, les déposaient dans la barette avec de l'eau chaude. Ensuite, elles en faisaient des couvre-lits.

Ce ne sont pas seulement les vêtements qui devaient être fabriqués par la famille, il y a également la nourriture et le savon. Nos mères avaient jusqu'à une saucissière qui était un instrument qui ressemblait à une seringue géante pour faire leur saucisse. Elles avaient leur barette pour faire le beurre. Pour ce



Il y avait autant de jeunes que d'adultes qui s'intéressaient aux objets d'antiquité de l'exposition présentée la semaine dernière dans le cadre du Tricentenaire de Berthier. Certains objets piquaient même leur curiosité comme ce carrosse tiré par des chevaux qui a été fait à la main.

Les Optimistes et la jeunesse de Berthier

Berthierville (FR.) - C'est du 13 au 22 novembre qu'a lieu la Semaine de l'Appréciation de la Jeunesse, organisée par le club Optimiste de Berthierville. C'est ce qu'a annoncé M. Charles Bellehumeur, président du club, mercredi dernier lors d'un souper régulier.

A cette occasion, le Dr Ulysse Laferrière a proclamé devant les membres du club Optimiste l'ouverture de la Semaine de l'Appréciation de la Jeunesse. Celle-ci a été ouverte de façon officielle lundi soir dernier avant l'assemblée régulière du conseil municipal de Berthierville.

"Il faut s'occuper des loisirs de plus en plus", a alors dit le Dr Ulysse Laferrière affirmant que bientôt la semaine de travail serait de quatre

jours. Cette semaine de l'Appréciation de la Jeunesse a été organisée par les clubs Optimistes pour encourager les jeunes dans leurs efforts, pour leur montrer qu'ils ont confiance en leur attitude et confiance à ce qu'ils dirigent le monde à venir.

Lors de ce souper, M. Charles Bellehumeur, président du club, a déclaré que cette Semaine de l'Appréciation de la Jeunesse se terminera par un souper mixte qui aura lieu le 22 novembre et où des certificats de bonne conduite seront donnés à des jeunes tels l'athlète de l'année, les gagnants du concours d'art oratoire, les jeunes brigadiers scolaires de Berthier, les enfants de chœur ainsi que plusieurs jeunes qui ont amélioré leur conduite dans d'autres disciplines.

qui est de leur savon, elles le fabriquaient elles-mêmes. Et pour le brasser, elle devaient se servir d'une cuiller et d'un couteau en bois mesurant dix-huit pouces. Ces mêmes instruments étaient utilisés au printemps pour le sucre d'érable.

Tandis que nos aïeules effectuaient ce travail, nos pères se transformaient en menuisier. Ils faisaient eux-mêmes leurs meubles. Et ils avaient même le don de faire des décorations dans leurs meubles. Ils employaient un bouvet servant à faire des rainures et des languettes, ce qui ajoutait une certaine beauté à leurs meubles.

Lors de cette exposition, il y a également eu la présentation d'un montage audio-visuel sur le carnaval de élèves de l'école Saint-Joseph et sur leur exposition d'arts plastiques. On retrouvait à la tête de cette exposition MM. Raymond Ducharme et Benoît Denis et la Commission du Tricentenaire de Berthier ainsi que M. André Dubeau, principal de l'école Saint-Joseph, et Mme Agnès Bonin, principale adjointe. Ceci s'est fait en collaboration avec les élèves et les professeurs de l'école Saint-Joseph de Berthierville.

LE RANG...

(suite de la page 13)

pathie, nous y sommes habitués. Le dossier est rempli de belles promesses, et ce, depuis des années et des années.

Même avec l'appui de quatre conseils municipaux, nous recevons toujours des réponses vagues. Nous en sommes rendus à nous demander quelle importance, le gouvernement accorde aux demandes des conseils municipaux et des citoyens, qui connaissent le mieux les besoins de la région.

Le Groupe Point du Jour Sud a pris connaissance de vos politiques en matière de voirie, en lisant le journal de débats, les 4 et 9 mai 1972. Nous sommes conscients que vous voulez mettre l'accent sur la construction des grands axes routiers, nous sommes conscients aussi que les divisionnaires régionaux ont une responsabilité des l'établissement des priorités régionales. Nous savons aussi que les budgets de l'année 1973 seront votés prochainement, s'ils ne sont déjà votés. Et présentement nous n'avons aucune garantie que votre ministère a reconnu l'acuité du besoin que nous vous présentons et que des mesures pour le solutionner seront prises. Donc, nous vous deman-

dons Monsieur le Ministre d'exercer votre pouvoir d'arbitrage pour augmenter le budget de la division ou encore intervenir à l'intérieur de ce budget. C'est la solution que vous nous offrez vous-même au no. B-940 du Journal des Débats de Mai 1972. Si vous avez d'autres recours ou d'autres solutions à nous proposer nous les accueillerons avec joie.

Présentement, Monsieur le Ministre, sans une intervention directe de votre part, nous vous demandons ce que nous pouvons faire pour améliorer notre sort. Nous avons cru qu'une action concertée de la part d'une population pouvait amener des solutions à un problème donné. Aujourd'hui, devant les imprécisions et les réponses vagues qui nous sont faites, nous demeurons des victimes impuissantes d'une solution dépendant directement de votre ministère.

Nous tenons quand même à vous remercier pour l'attention que vous porterez à cette nouvelle démarche et nous espérons qu'elle nous apportera satisfaction.

Bien à vous,
Le Groupe Point du Jour Sud,

Lavaltrie,
Par: Mme Gisèle Saulnier,
sec.
361 Point du Jour Sud
Lavaltrie.

Chenille et suspension: Chenille positrack de caoutchouc moulé et renforcé. Largeur 15,2". Suspension à glissière "multiflex II" ou suspension standard type "Bogie" pour tous les modèles "SST"



La bleue...
elle est
bien faite!

Emilien Desrosiers
100 Saint-Cléophas
St-Gabriel de Brandon
Tél.: 835-7042

Devise: Vente et BON service

PÂTISSERIE DANIELLE

Rosaire Pronovost, prop.

651 Montcalm - Berthierville - Tél: 836-4712

Gâteaux de noces et d'anniversaires
Pâtisseries de tous genres.

Tourtières canadiennes - Tête fromagée
Pâté au Saumon, au Poulet, aux Patates

Donnez vos commandes pour les Fêtes à l'avance

A votre disposition pour commandes spéciales





Aubaines Extraordinaires

en vente jusqu'à l'épuisement du stock!



Chemises-T en tricot nylon pour fillettes!

4-6x 7-14

96¢ 1¹⁶

Choix formidable de chemises-T les plus populaires de la saison. Modèles variés à encolure montante en nylon de teintes unies, rayures et motifs de fantaisie.



Tailles 12 à 20

Tailles 16 1/2 à 24 1/2

7⁹⁹ 8⁹⁹

Spécial! Jolie robe en jersey de plaid pour dames!

Mode jeune et qui avance! En soyeux jersey acetate de style fuselé, col à pointes longues, devant à glissière et ceinture au même. Plaid imprime vif de teintes dominantes brun ou bleu.



2 pour 3⁰⁰

Chemises-T coton peigné, collet "Lybra" pour hommes!

Coupe très confortable, tricot lavez et portez aucun repassage! Collet "Lybra" extensible, poignets tricot côtelé. Grand choix de nouvelles teintes. Légères imperfections.

Tailles: petite, moyenne, grande, extra-grande.

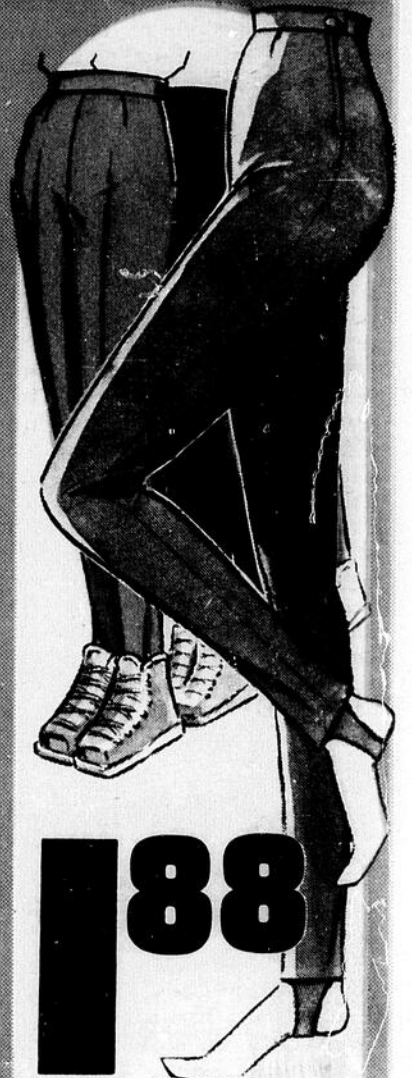


2 pour 1⁰⁰

Bas-culotte "Taille universelle"

Prêt adolescentes et petites dames: Choix de style diaphane ou opaque. De première qualité. Seyante pour 80 à 100 lb.

Bas-culottes pour dames: première qualité à fourche renforcée. Teintes mode populaires. Seyante pour: 100 à 150 lb.



1⁸⁸

Offre répétée! Pantalons extensibles pour dames!

Pantalons extensibles de haute qualité, traité Scotch-gard. Taille Grip-tex et sous-pieds amovibles, fermeture éclair sur le côté. Maintenant à 20% de son prix de vente original! Brun, bleu, noir. Tailles: 8 à 18.

UTILISEZ NOTRE PLAN "MISE DE CÔTÉ"

• AUCUN INTÉRÊT • AUCUN FRAIS • UN DÉPÔT RETIENDRA CE QUE VOUS CHOISIREZ!

ENCAISSEZ VOTRE CHÈQUE D'ALLOCATION CHEZ GREENBERG

VOUS AUREZ PEUT-ÊTRE LA CHANCE DE GAGNER UN CERTIFICAT-CADEAU!



Rideaux "Brise-bise" à bas prix spécial!

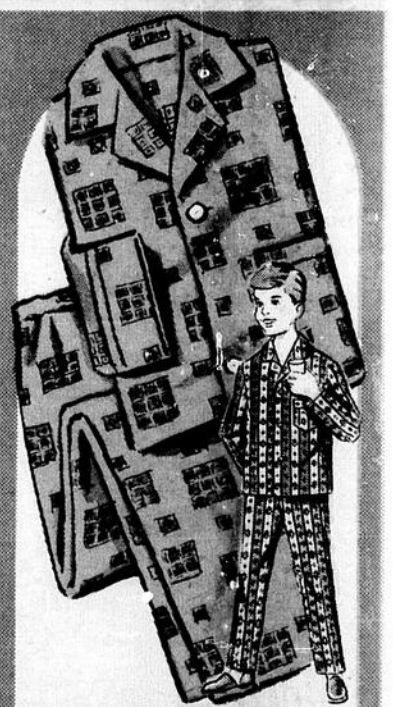
Ensemble 3-pces

SPECIAL

1.99

Valeurs formidables! L'ensemble comprend: deux panneaux 30" x 36" et cantonnière 60" x 11". Choix d'imprimés variés.

<p>Sacs à mains à bas prix pour dames!</p> <p>En simili-cuir brillant ou vernis froissé dans un choix de beaux coloris mode.</p> <p>1⁴⁷</p>	<p>Chemises-T en tricot nylon pour fillettes!</p> <p>Des belles chemises-T en nylon lavez-portez, à col, manchettes et garniture deux-tons. Teintes variées. Tailles: 7 à 14.</p> <p>1³⁶</p>	<p>Chemises-T en coton à bas prix pour garçons!</p> <p>Tricot coton peigné de belle qualité à manches courtes et à encolure ronde côtelé. Blanc. Tailles: 8 à 14.</p> <p>77¢</p>
<p>Chaussettes de travail en laine mixte pour hommes!</p> <p>En tricot 3 x 1 côtés, pointe et talon renforcés nylon. Bordure blanche de 1 x 1 et bout rouge.</p> <p>57¢</p>	<p>Serviettes de bain à prix d'aubaine!</p> <p>Vous reconnaîtrez leur qualité juste au toucher... elles sont douces, épaisses et absorbantes! Légères imperfections.</p> <p>1⁰⁰</p>	<p>Parapluie dernier-cri en vinyle transparent, dames!</p> <p>Ayant 8 baleines solides, vinyle transparent avec bordure et poignée de même couleur.</p> <p>2²⁹ ENFANTS 1.29</p>
<p>Chaussettes extensibles pour garçons!</p> <p>Nylon extensible, tricot fantaisie de teintes unies ou à motifs variés. Choix de couleurs. Seyante pour 8 à 10 1/2.</p> <p>44¢</p>	<p>Stores en vinyle opaque embossé à prix d'aubaine!</p> <p>36" x 70" 3.56 ORD. 4.35</p> <p>45" x 70" 5.56 54" x 70" 6.66 ORD. 6.75 ORD. 8.95</p> <p>63" x 70" 10.76 72" x 70" 12.66 ORD. 14.95 ORD. 17.95</p>	<p>Blouses en dentelle de fantaisie pour fillettes, 7 à 14!</p> <p>Manches longues, en dentelle de tissu mixte acetate/nylon d'entretien facile. Teintes mode variées.</p> <p>1¹⁶</p>
<p>Range-bottes en plastique durable!</p> <p>Une nécessité pour la saison des couvre-chaussures! Couleurs: noir, gris, beige ou avocat.</p> <p>79¢</p>	<p>Pantalons évasés en velours côtelé, doublé!</p> <p>POUR GARÇONS</p> <p>Modèle à mi-taille élastique, doublé de chaude finette. Teintes variées. Tailles: 7 à 12.</p> <p>3⁴⁹</p>	<p>Pantalons "bargie" en plaid d'acrylique!</p> <p>Styles très évasés et à revers. En beau tissu acrylique dans un choix varié de plaid vifs. Garçons ou fillettes.</p> <p>ORD. 3.99 2⁹⁹ 4 à 6x</p>
<p>Carpettes catalogue de 24" x 36"!</p> <p>En nylon épais, durable et lavables. Parfaites pour placer aux entrées de portes. Couleurs variées.</p> <p>1⁹⁹</p>	<p>Spécial! Oreillers en caoutchouc mousse!</p> <p>Bien rembourrés de doux flocons de mousses, recouverts de coton blanc uni.</p> <p>1²⁹</p>	<p>Pyjamas en chaude finette pour garçons!</p> <p>En chaude finette. Coupe ample, veste à liséré, pantalon à mi-taille élastique. Assortiment d'imprimés les plus en demande. Tailles 8 à 16.</p> <p>1.66</p>



1.66

Pyjamas en chaude finette pour garçons!

En chaude finette. Coupe ample, veste à liséré, pantalon à mi-taille élastique. Assortiment d'imprimés les plus en demande. Tailles 8 à 16.

28 MAGASINS DANS LA PROVINCE

PLAZA STE-THERÈSE

CENTRE D'ACHATS ST.JÉROME

453 DE LANAUDIERE, JOLIETTE

NORTH 15 AUTOROUTE LAURENTIENNE

SHOPPING CENTRE

COIN MONTCALM

MANUFACTURE FARBSTEIN

50% ET PLUS

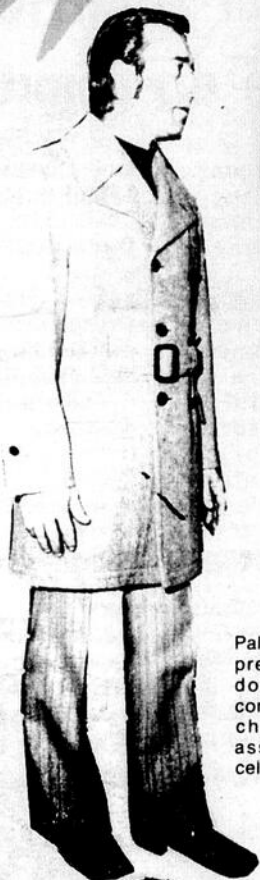
Épargnez

CENTRE IDEAL DE L'ECONOMIE POUR LA FAMILLE...
DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE!

460, Juge-Guibault Joliette Tél. 759-0222

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi:
de 9 heures A.M. à 5 h. 30 P.M.
Jeudi et vendredi:
de 9 heures A.M. à 9 heures P.M.
Samedi: de 9 heures A.M. à 5 heures P.M.

Le seul vrai
manufacturier qui vend
directement au public
au prix de la
manufacture.



Paletots mode dernier cri, tissus très beau lainage, motifs quadrilles, modèles longs et courts, choix de coloris et de grandeurs.

Paletots tissus laine, de première qualité avec doublure matelassée, confection soignée, très chaud, grandeurs assorties, couleurs, celles que vous aimez.



Paletots cuir véritable, "CABRETTA" modèle trois-quart doublure amovible, choix de couleurs et de grandeurs, idéal pour le sportif, se porte les trois saisons.



Paletots en véritable cuir souple "CABRETTA" confection canadienne - cuir traité à l'huile pour un fini lustré et brillant, doublure en peluche amovible sur glissière, noir ou brun, tailles 34 à 46.



Elegantes vestes en daim sauvage, modèle ranch, col et doublure en peluche orlon frisée, manches à revers réglables, deux poches plaquées, solide fermeture éclair, confection impeccable, tons divers, grandeurs 34 à 46 autres modèles en velours corde.



Vestes sports, modèle aviateur, très beau daim, doublure en peluche frisée orlon, deux pattes à boucle au col avec boutons pressions, grandeurs 34 à 46 coloris automnaux, nouvelle mode, autres modèles en cuir en magasin.



Luxeux manteaux en véritable cuir "CABRETTA" très pratique que vous porterez le printemps, automne et hiver, cuir souple de qualité, chaude doublure peluche, taille jeune fille et une demi taille, tous choix de gris pâle, argent, or, tan, marine, café, moka et gris foncé.



Manteaux en superbe daim brut, le cuir à la page, vous aimerez ce qui est tellement à la mode, garnis de fourrure poils acrylique, doublure de peluche orlon, modèles midi et courts. Venez voir notre prix du gros.

LE PLUS GRAND CENTRE DE CUIR ET DE LAINE DE LA REGION

Un éclatant succès de la Chorale mixte de Berthier

Berthierville (FR).- Le concert souvenir 1972 de la Chorale mixte de Berthier a connu un succès formidable samedi dernier alors que l'église Sainte-Geneviève de Berthier était remplie à capacité.

Pour souligner le "Jour du Souvenir" et rendre hommages à tous les anciens combattants, la Chorale mixte de Berthier a ouvert son concert en entonnant le chant "O Canada".

C'est avec chaleur que les chanteurs berthelais ont chanté des airs populaires tels "Cent mille chansons", "Je n'aurai pas le temps", "L'oranger", "Acropolis, Adieu". C'est avec une main de maître que M. François Desrosiers, directeur de la Chorale mixte de Berthier, les a dirigés. Et c'est avec grand enthousiasme qu'il a fait chanter la foule qui a su se laisser emporter par la gaieté des chanteurs de la chorale lors du chant folklorique "Sur la route de Berthier" dont le soliste était M. Rodolphe Côté, président de cette chorale mixte.

Dans leur répertoire, dont les chansons avaient été choisies minutieusement, les membres de la Chorale mixte de Berthier ont également du Mozart, Gounod, Bach et Wagner. Durant la deuxième partie du concert, M. Benoît Denis, maître de cérémonie de la soirée, a chanté de sa voix riche "Ma ville" de Charles Trenet mais les paroles de cette chanson étaient de Benoît Denis qui a fait alors allusion au Tricentenaire de Berthier.

Plusieurs autres Berthelais ont démontré leur talent de solistes tels M.M. Raymond Ducharme dans une romance "Fais-moi

réver", Noël Denis qui a chanté "Avant de quitter ces lieux" de Gounod, Marcel Sarrazin dans "Si vous l'aviez compris" de L. Denza et S. Bordèse, Soeur Lucile Gareau dans "Dans le soleil et dans le vent" et Mme Marcel Sarrazin dans "Les cloches du vieux clocher".

Le directeur de la Chorale mixte de Berthier, M. François Desrosiers, n'a pas seulement démontré ses talents de directeur mais aussi de chanteur. Il s'est alors exécuté dans une chanson de François Delerba "Souvenez-vous". Et durant ce concert, les musiciens attitrés étaient Mlle Elise Caron à l'orgue et au piano, Mme Solange Sarrazin Magnan et Mme Raymonde Dufresne Brault au piano, M. Jean Yves Caron au violoncelle, M. Marc Paul à la guitare.

Durant cette soirée, M. Benoît Denis, maître de cérémonie et membre de la Chorale, a rendu hommages à François Desrosiers qui est connu de tout Berthier et dont Berthier a été connu grâce à lui. Il a alors souligné que M. Desrosiers avait quarante ans de culture et qu'il était l'homme de l'année 1971. "Son nom restera aussi sous les yeux des jeunes de l'avenir" a-t-il alors dit, étant donné qu'une des salles du Centre culturel de Berthierville a été nommée François Desrosiers.

A son tour, Mgr René Audet président d'honneur du concert, a affirmé qu'il a été impressionné par le nombre et la variété des activités réalisées lors de l'année du Tricentenaire de Berthier et de la participation nombreuse de la population. Et selon lui,

cette année remplie de succès a resserré les liens qui unissaient les Berthelais.

Selon ce dernier, le Tricentenaire de Berthier, évoqué et célébré avec solennité, a permis à la population de saisir la tradition dans son vrai sens et de vivre des valeurs de fraternité. Il a félicité les membres de la chorale de leur assiduité et a rendu hommages à M. Desrosiers qui est un directeur émérite.

De son côté, M. Raymond Ducharme, président du comité pastoral, a remercié le Comité de la Commission du Tricentenaire de Berthier d'avoir invité la Chorale mixte de Berthier à participer aux activités du Tricentenaire de Berthier.

VISITE DE... (suite de la page 13)

Frank Turcot, président de la compagnie Birchwood, les maires des paroisses environnantes de Ville Saint-Gabriel ainsi que les membres de l'Association du Parti québécois du comté de Berthier et les sympathisants.

A 20.00 heures, il y aura une grande assemblée publique à la salle municipale de l'Hôtel de ville de Ville Saint-Gabriel, au 45 rue Beausoleil.

Après l'assemblée un café sera servi, et discussion sur l'indépendance.

Robert Allard

92, rue Desjardins, Saint-Charles de Mandeville, comté de Berthier. Téléphones: semaine 836-4337 ou 836-8002, fin de semaine 835-4583.



La Chorale mixte de Berthier a donné un concert souvenir samedi dernier et a connu un succès formidable. Ce concert était sous la présidence d'honneur de Mgr René Audet. Sur cette photo, nous apercevons le maire de Berthier - sur - mer, M. le chanoine Eugène Dumontier de Berthierville, Mgr René Audet, M. Jean-Louis Poulette, maire de Berthier paroisse et à l'arrière le Dr Ulysse Laferrière, maire de Berthierville.

A la Commission des loisirs de Berthier Inc.

M. l'abbé Jean-Paul Laferrière élu à la présidence du comité

Berthierville.- Les membres de la Commission des loisirs de Berthier Inc., élus lors d'une assemblée générale tenue à la salle paroissiale le 2 novembre dernier, ont tenu leur première assemblée lundi soir. Le but principal de cette rencontre était de bien déterminer les fonctions de chaque membre de la Commission.

Notre bureau de direction est maintenant formé. Chacun sait qu'il a beaucoup à faire et nous commençons notre travail immédiatement. Voici les noms de personnes qui font partie de ce bureau de direction: M. l'abbé Jean-Paul Laferrière, président, M. Gilles Rousseau, vice-président, Mme Madeleine Blouin, secrétaire, M. Jean Renaud, trésorier, Mme Luce Champagne, publiciste, Mme Claire Lefebvre, directrice au culturel, M. Michel Therrien, directeur aux sports, M. Roma Blouin, directeur au social et M. Gaston Bourdeau, directeur à la jeunesse.

Inscription

Tous les garçons de 7 ans à 15 ans inclusive, intéressés à faire partie des ligues de hockey, sont invités à venir donner leur nom samedi le 18 novembre prochain à 2 heures p.m. au local des loisirs au 850 rue Frontenac. Ne pas oublier d'apporter votre carte d'assurance-santé.

Invitation

Notre directeur des sports, Michel Therrien, invite tous les jeunes de

16 ans et plus, garçons et filles, et tous adultes qui désirent jouer au hockey ou ballon sur glace, à communiquer avec lui à 836-2610. Une invitation particulière est faite aux 25 ans et plus... hommes et femmes... il y aura certainement possibilité d'organiser, selon le nombre de personnes, quelque chose d'intéressant pour cet hiver.

Michel a également besoin d'instructeurs et d'arbitres pour le bon fonctionnement des ligues de hockey des jeunes. Ne vous gênez pas, donnez

lui votre nom ou téléphonez-lui à 836-2160.

Gymnases

Des démarches sont présentement effectuées par les membres du Conseil de notre ville visant à établir un protocole d'entente pour l'ouverture des gymnases de l'école Pierre de Lestage et autres. Nous espérons vous donner de plus amples informations dans un avenir rapproché.

A bientôt.

La Commission des loisirs de Berthier Inc., par Luce Champagne, publiciste.



Le bureau de direction de la Commission des Loisirs de Berthier Inc., élu le 2 novembre dernier, a réparti ses tâches lundi dernier, lors de sa première assemblée. De gauche à droite: Mme Claire Lefebvre, directrice au culturel, M.M. Michel Therrien, directeur aux sports, Jean Renaud, trésorier, Roma Blouin, directeur au social, M. l'abbé Jean-Paul Laferrière, président du comité, Mme Madeleine Blouin, secrétaire, Mme Luce Champagne, publiciste, M.M. Gaston Bourdeau, directeur à la jeunesse, et Gilles Rousseau, vice-président.

loto-québec



Inter-Loté Gagnants	Vendeurs
\$1,000.00 Raymond Trudeau St-Gabriel	Joseph Gravel, conc. St-Gabriel
\$500.00 Marcel Bastien St-Barthélemy	Rest. Bellevue Berthierville
\$250.00 Georges Guertin St-Ignace de Loyola St-Cuthbert	Donatien Guèvremont St-Ignace de Loyola \$250.00 Berthierville
\$100.00 Fernand Bellemare Berthierville	Rest. Bellevue Berthierville
\$50.00 Mlle Georgette Lafontaine Berthierville	Tabagie Berthierville Berthierville
\$50.00 Marie-Rose Clément Berthierville	Garage Poirier Berthierville
\$50.00 Mme Aline Marceaux Berthierville	Garage Poirier Berthierville \$50.00 Berthierville
\$50.00 Antonio Chaput Lanoraie	M.A. Moreau, marchand Lavaltrie
Mini-Loto	
\$100.00 Wilfrid Champagne St-Gabriel	Joseph Gravel, concierge St-Gabriel
\$100.00 Jean-Paul Brizard Berthierville	Garage Poirier Berthierville

LES DISTRIBUTIONS BERT-MASK ENR.

Cyrille-Robert Lajoie, Dist. Louiseville, tél: 228-4635

A Nord-Joli

Andre Desrochers nommé président pro-tempore du comité de parents

Saint-Félix (F.R.) - M. André Desrochers de Ville Saint-Gabriel a été nommé président pro-tempore mardi soir dernier, lors de la rencontre de tous les membres des comités d'école de la Commission scolaire Nord-Joli. Les présidents des comités d'école ont décidé de nommer leur président de façon officielle seulement à leur prochaine rencontre, prétextant une meilleure connaissance de ceux qui font partie du comité de parents.

Cependant, à la suite de cette nomination, quelques parents se sont interrogés sur le fait que ce soit un professeur qui ait été nommé à la tête du comité de parents. Mais les professeurs présents à cette assemblée en tant que parents ont défendu leur droit "de parents" qui n'entraient aucunement en conflit avec leur

intérêt personnel, puisque tous ces professeurs enseignaient au secondaire. Ils ont alors fait comprendre aux autres parents qu'ils n'avaient pas le droit de leur soustraire un droit fondamental et que s'ils étaient nommés au sein du comité de parents, ils n'empêcheraient aucun parent de s'exprimer puisqu'ils étaient là eux-mêmes en tant que parents.

Cette crainte disparue, tous les parents ont semblé insister sur le bien-fondé du choix des professeurs au sein du comité de parents. M. Roland Trudel, directeur général de la Commission scolaire Nord-Joli a affirmé que sur les seize présidents des comités d'école, quatre sont des professeurs qui enseignent au secondaire.

Le comité de parents de la Commission scolaire

Nord-Joli comprend seize membres qui se recrutent dans les paroisses suivantes: Saint-Michel des Saints, M. Jean-Claude Racine qui représente l'école Sacré-Coeur; Saint-Zénon, M. Fernand Rivest qui représente l'école Berard; Sainte-Emélie de L'Energie, M. Yvon Beaudoin pour les écoles Sacré-Coeur et Pie X; Saint-Jean de Matha, M. Samir Dimitri représentant les écoles Bernèche et Jean XXIII; Saint-Damien de Brandon, M. Pierre Grandchamp qui représente l'école Saint-Coeur de Marie.

Il y a également Saint-Gabriel de Brandon qui est représenté par MM. Louis-Joseph Corriveau, André Desrochers et Mme Claude Poirier pour les écoles Reine-Marie II, Notre-Dame du Lac et Reine-Marie I; Saint-

(suite à la page 20)



A l'occasion de la réunion des Filles d'Isabelle du cercle Saint-Gabriel, Soeur Simone Gareau, professeur de pastorale, était la conférencière invitée. Apparaissent sur la photo dans l'ordre Mmes Denis Lambert, vice-régente; Lucie Robitaille, secrétaire archiviste, Soeur Simone Gareau, Mmes Lucienne Duhaime, régente, Marie-Rose Lefrançois, ex-régente, et Marie-Ange Racine, secrétaire financière.

"Nous ne sommes que les agents des biens que nous avons reçus de Dieu"

- Sr Simone Gareau

Mardi soir dernier, à l'occasion de la réunion des Filles d'Isabelle du cercle Saint-Gabriel, soeur Simone Gareau, professeur de pastorale, était la conférencière invitée.

C'était devant une assistance accueillante et attentive que soeur Gareau de la Congrégation des Soeurs Grises, développait et animait par la même occasion, le sujet à l'ordre du jour qui avait pour thème: "Le partage de l'avoir".

Elle signalait tout d'abord l'importance que revêt l'appel lancé par l'évêque canadien demandant à tous les citoyens de s'engager dans un dialogue loyal et une action efficace pour la construction d'un ordre social juste.

"Les événements que nous connaissons par rapport au fossé qui s'élargit de plus en plus entre riches et pauvres, exigent un examen plus lucide", de dire soeur Gareau.

"C'est pourquoi, nations, groupes, familles et individus riches ou pauvres devront apprendre tôt ou tard à consommer moins et partager plus".

"De plus, d'ajouter la conférencière, le partage devrait nous faire comprendre que ce qui nous appartient n'est en réalité qu'un bénéfice obtenu grâce à la coopération de tous, nous ne sommes que les agents des biens que nous avons reçus de Dieu".

Elle terminait son exposé en souhaitant que tous et chacun travaillent à l'établissement d'une société qui soit animée par les valeurs fondamentales de l'entraide fraternelle, de l'amitié et de l'amour. "Voilà qui fait partie de la Bonne Nouvelle

annoncée par Jésus-Christ au monde", de conclure soeur Simone Gareau.

Pour faire suite à cette conférence qui a été des plus enrichissantes pour l'assistance, Mmes Rolande Tardif, Normande Armstrong et Edna Desrochers ont su intéresser leur auditoire en développant des sujets variés de nature à promouvoir le développement culturel et intellectuel du groupe.

Mme Denise Bailargeon, présidente du comité social, faisait part à l'assistance qu'une partie de cartes au profit du cercle aura lieu le 9 décembre prochain à l'école Sacré-Coeur de Saint-Gabriel. Une cordiale bienvenue est lancée à toute la population.

Pour terminer cette belle soirée, les membres se partageaient un délicieux goûter servi par les dames du comité social.

Marie-Rose Lefrançois

Bingo à Saint-Gabriel

Tous les samedis soir, la population est invitée à assister à un bingo qui se tiendra à chaque semaine au restaurant Chagai. Les revenus de ces bingos profiteront aux Loisirs de Ville Saint-Gabriel.



Un nouveau bureau de direction a été élu à la Chambre de Commerce du secteur Brandon, dimanche dernier, au Mont De Lanaudière. Dans l'ordre: Mme Aline Champagne, Mme Gertrude Lafrenière, M. le curé Aurélien Braut, curé de Saint-Gabriel, MM. Paul Chartrand, président, Jean Guy Beaulieu, Georges Duhaime, vice-président. A l'arrière: MM. Yvon Comeau, Roger Bourgault, ex-président de la Chambre de Commerce du secteur Brandon, Laurent Gingras, Bruno Myre, Gérald Doyle et Gaston Goyer.

Agent autorisé Ariens & Moto-Mower

SPECIAL



Modèle 627M - Un moteur de 7 H.P. fait marcher la souffluse à neige à deux phases Snow Shark 7. Deux tarières très robustes amènent la neige à la turbine à grande vitesse. Une transmission à deux vitesses vous permet de déblayer très rapidement les faibles couches de neige, et d'aller plus doucement dans les enneigements tassés et profonds. Vous vous rejouirez de la voir travailler.

Garage Morand

130 Montcalm, Berthierville
836-4488



Aucun comptant requis
Financement à partir de \$4.35 par semaine.

Ville Saint-Gabriel

Nouvelles municipales

(F.R.) A leur assemblée de lundi dernier, les conseillers de Ville Saint-Gabriel ont accordé leur appui entier à la candidature de la ville de Joliette pour qu'elle soit nommée la "Ville hôte" des Jeux d'été du Québec pour l'année 1975. Cette réalisation serait profitable à toute la région Lanaudière, notamment à Ville Saint-Gabriel.

Le conseil municipal de Ville Saint-Gabriel fera pression auprès des autorités du ministère de la Santé et du Bien-Être social pour que les services du Dr Ulysse Laferrière soient retenus comme médecin hygiéniste, à temps partiel, pour le comté de Berthier. On sait que dernièrement, le Dr Ulysse Laferrière a annoncé qu'il prendrait probablement sa retraite en janvier.

Le club Auto-Neige Saint-Gabriel Inc. prend un essor de plus en plus extraordinaire. Le club prendra pied à Repentigny. Lundi soir, le secrétaire-trésorier, M. Raymond Gagnon a fait lecture d'une lettre de M. Louis-Philippe Picard, maire de Repentigny, remerciant le conseil municipal de Ville Saint-Gabriel pour sa coopération afin qu'une piste de motoneiges de Repentigny à Saint-Gabriel devienne réalité.

Le dépotoir de Ville Saint-Gabriel sera fermé. Les conseillers informés de cette décision prise par l'inspecteur du ministère de la Santé, M. Normand Desroches, qui devait prendre effet le 4 novembre dernier ont décidé de demander au ministère de la Santé que leur permis d'exploitation qui avait été émis le 30 août 1967 soit

valide jusqu'à ce que les ingénieurs aient amené une solution au problème.



RALLYE DES CHEVALIERS DE COLOMB - Environ une trentaine d'automobilistes ont participé au rallye familial organisé par les Chevaliers de Colomb de Ville Saint-Gabriel, la semaine dernière. Quinze trophées ont été remis au plus méritants. C'étaient des dons de Labatt, Michel Léveillé, Jos Ouimet, Jules Lefrançois Sport, Réal Champagne et Maison R. Poirier. Sur la photo, nous voyons à l'extrême gauche M. Bernard Rondeau, représentant de Labatt, qui félicite l'un des gagnants.



Les Optimistes Saint-Gabriel reçoivent M. André Desrochers. - Lors du souper hebdomadaire du Club Optimiste Saint-Gabriel, tenu mercredi soir dernier, le conférencier invité était M. André Desrochers, professeur en éducation physique de l'école secondaire Sacré-Coeur de Saint-Gabriel. C'est après un repas où tous les membres s'étaient laissés gagnés par l'humour que M. Desrochers a su intéresser son auditoire par son exposé sur le développement des Jeux du Québec à travers la région. M. André Desrochers est ici entouré des membres suivants: MM. Robert Dumas, René Lefrançois, Reynald Rémillard et Claude Trépanier.



Le club Optimiste Saint-Gabriel. - M. Joseph Ouimet de Ville Saint-Gabriel reçoit ici la poignée de main de bienvenue lors de son adhésion au club, à l'occasion du dernier souper régulier de l'organisme, mercredi soir dernier. On voit ici le vice-président, M. René Doyle, M. Jacques Foucher, directeur; Joseph Ouimet, nouvel initié; Claude Trépanier, directeur; Reynald Rémillard, vice-président.

On sait qu'une firme d'ingénieurs est présentement à étudier les problèmes causés par la disposition des déchets dans les comtés de Joliette et Berthier. Et

A Saint-Gabriel

Les étudiants présentent une parade de mode

Les étudiants de l'école Sacré-Coeur de Ville Saint-Gabriel présenteront, mardi le 5 décembre prochain, à 8 heures p.m. une parade de mode. Les vêtements que les étudiants porteront seront fournis par les établissements de Ville Saint-Gabriel soit: Boutique Estelle, Boutique Marie-Jeanne, Gilles Champagne Fourrures, Mercerie Comtois, Magasin

de chaussures Proulx et Boutique Jean-Marie Comeau.

Il est même possible que deux autres établissements commerciaux se joignent à ces derniers pour fournir les vêtements nécessaires à cette parade de mode. Les responsables de cette parade de mode sont Mme Cécile Bibeau, Mlle Diane Bellemare et Mlle Ginette Pellerin.

cette étude doit apporter une solution à toute la région ainsi qu'à Ville Saint-Gabriel.

En plus de demander de fermer le dépotoir, l'inspecteur du ministère de la Santé, M. Normand Desroches a informé les conseillers municipaux de Ville Saint-Gabriel qu'ils devront voir à ce que personne ne dépose de déchets à cet endroit à l'avenir et que le terrain soit remis dans un état de conditions acceptables.

Le règlement C.V. 43, concernant la circulation, a été amendé. Maintenant le stationnement est interdit sur la rue Saint-Gabriel, entre les rues Pacifique et Marcel.

Le conseiller Léonard Bussièrès a été nommé pro-maire pour les quatre prochains mois.

ANDRÉ DESROCHERS (suite de la page 19)

Charles de Mandeville qui est représenté par M. Bernard Savoie pour les écoles Youville et Saint-Léon; Saint-Didace, M. Gérard Clément qui représente l'école Germain Caron; Saint-Félix de Valois, Mmes Jacques Brissette et Jean-Denis Ricard représentant les écoles Sainte-Marguerite et Notre-Dame; Sainte-Béatrix, M. André Laporte représentant

l'école Panet; Sainte-Mélanie, M. Jean Lemieux qui représente l'école Sainte-Hélène; Sainte-Elisabeth, M. Fernand Bérard qui représente l'école Emélie-Caron et Notre-Dame de Lourdes, Mme Camille Lefebvre qui représente l'école Sainte-Bernadette.

Ce comité de parents représente seize comités d'école qui regroupent cent dix-sept membres et mille neuf cent vingt-huit familles. Lors de ces réunions pour former les comités d'école, six cent neuf parents se sont présentés à leurs écoles respectives et se sont nommés des représentants. Durant la soirée, mardi soir dernier, MM. Robert Desaulniers, directeur de l'enseignement, Roland Trudel, directeur général de la Commission scolaire Nord-Joli et Bernard Larose, directeur général adjoint et secrétaire l'Association diocésaine des commissions scolaires catholiques ont expliqué aux parents les différents rôles des commissaires, des parents et des administrateurs au sein d'une commission scolaire.

Le but de cette rencontre était de permettre aux parents de voir le caractère humain de la commission scolaire Nord-Joli. Cent vingt-cinq personnes, soit administrateurs, commissaires et parents, ont assisté à cette rencontre.



Laforest & Plante

741 rang St-Isidore
St-Ignace de Loyola
836-2371

Mon ami tu l'as!

Sur notre nouvelle **CHAPARRAL SS III** vous serez loin en avant du peloton

Nouvelle esthétique, nouvelle sensation, nouvelle suspension à glissière. Un ensemble parfait sous un fini rouge-pomme caramélisé.



Lanoraie:

Mme Gisèle Berubé
415, Saint-Joseph
Lanoraie
Tél: 887-2861

Aventures d'un jeune garçon dans les bois

La semaine dernière, la Sûreté du Québec recherchait un jeune garçon du nom de Ronald Cadieux, demeurant chez M. Robert Guillemette, au 372 Saint-Joseph à Lanoraie.

Retrouvé, le jeune Ronald a alors raconté son aventure. "Samedi avant-midi le 4 novembre, ramassant des feuilles devant la maison, un jeune garçon de mon âge (14 ans), Robert, qui ne résidait pas à Lanoraie m'a offert de m'accompagner au bois passant par la rue Teixeira afin de ramasser des feuilles pour mon herbier."

Rendu dans le bois, il s'est aperçu que Robert l'avait abandonné. "Me retrouvant seul, dit-il, je me suis affolé, j'ai marché continuellement, j'étais égaré. Le samedi soir, je me suis couché par terre. Il neigeait. J'avais froid. Lorsque je me suis éveillé, trempé, étant en gilet de nylon et en souliers, j'ai continué à marcher jusqu'au dimanche soir. Apercevant une grange, j'ai dormi. Lundi le 6 novembre j'ai continué, toujours dans le bois, jusqu'à la route. J'étais rendu à Saint-Sulpice. M. Guillemette, par coïncidence, recevait un

appel d'une dame de Lavaltrie, Mme Lacombe, pour réparation d'une télévision. Rendu chez la dame, M. Guillemette parlait de son inquiétude et des recherches faites par la Sûreté lorsque Mme Lacombe dit avoir vu le garçon vers une heure et quart sortant de sa grange. M. Guillemette suivit les pas de Ronald dans la neige. Il était trois heures de l'après-midi.

Ronald s'en est sorti avec quatre orteils gelés. Il a été soigné par le Dr Jean Morrisette. Il n'est pas prêt à recommencer une aventure comme celle-là, même suivie de congé d'école. Il s'en souviendra longtemps.

Conseil de la paroisse Lanoraie d'Autray

Les propriétaires riverains ont toujours de la difficulté avec l'eau qui ravage continuellement la rive. Le ministère fédéral des Richesses naturelles est concerné dans ce problème. Mme Cloutier qui demeure sur la Grande-Côte ouest connaît ces problèmes, étant donné que les vagues ont formé sur sa propriété une excavation. Celle-ci s'est adressée à M. Gilles Masse du ministère des Richesses naturelles qui lui a répondu que le Conseil municipal de Lanoraie d'Autray devait

remplir le trou de pierres. Mais auparavant, ce dernier avait déclaré à M. le maire Gaston Gadoury que le gouvernement prenait la charge des travaux. On se contredit. Une enquête sera faite à ce sujet.

Chemin du rang Saint-François

M. Lucien Blanchet a adressé une lettre au conseil demandant que M. Rosaire Pelletier remplisse les excavations qu'il a faites avec son bélier mécanique. Le chemin est verbalisé et une lettre sera adressée à M. Pelletier pour qu'il refasse la forme de la route puisque c'est sa machinerie qui a causé des ravages en allant chercher du sable. Les propriétaires se plaignent et avec raison de dire M. Gérard Beauparlant qui a lui-même eu des troubles.

L'ancien chemin de ligne

L'ancien chemin de ligne, passant devant la propriété de M. Parent, sera vendu à un ou l'autre propriétaire. Le pont sera enlevé et ce bout de chemin fermé.

Les taxes

Le taux d'arrérages des taxes reste le même, huit pour cent (8%) pour l'année en cours.

Indication

A l'avenir, une bonne indication sera faite aux rangs Saint-François et du Petit Bois d'Autray.

Remerciements

Les citoyens de la rue Roy, Martin Biron et autres, remercieront

sûrement le conseil municipal de la paroisse pour la promptitude et l'attention adéquate apportée aux dites rues. Et les résidents sont sûrement enchantés du travail bien fait de l'inspecteur, M. Gabriel Champagne.

Assemblée avec le 1er ministre

Une assemblée sera tenue à Québec avec le premier ministre, M. Robert Bourassa, où tous les maires ruraux discuteront du rôle d'évaluation ainsi que du code municipal. Le conseil a résolu d'envoyer M. le maire Gadoury à cette assemblée. La réunion est très importante pour les petits centres ruraux.

Elections au conseil du village

Dimanche le 5 novembre, deux conseillers de Saint-Joseph de Lanoraie étaient sortants de charge soit MM. Hervé Robillard et Bernard Desrosiers. M. Hervé Robillard donnant sa démission, deux candidats se sont présentés: MM. Gilles Doucet et Jacques Coutu. Le premier candidat a obtenu deux cent trente-trois (233) votes et le second quatre-vingt-seize (96).

Le deuxième conseiller, M. Bernard Desrosiers, s'est représenté et a obtenu cent soixante-dix-sept (177) votes, alors que son adversaire, M. Georges-Etienne Ouimet, a obtenu cent cinquante-quatre (154) votes. Félicitations à M. Des-

rosiers qui revient à la table du conseil ainsi qu'à M. Gilles Doucet, nouveau conseiller.

Où sont les contribuables en temps d'élection?

C'est une question très embarrassante pour plusieurs. Certains contribuables critiquent les conseillers mais lorsque vient le temps d'une élection, ils ne se présentent pas aux urnes. Comparez le nombre de contribuables au nombre de votants; alors qu'il y a environ huit cent trente (830) contribuables, trois cent trente (330) se sont prévalu de leur droit de vote. Où sont les deux tiers de la population puisqu'il y a une marge de cinq cents (500) qui ne se soucient nullement de leurs droits de contribuables.

On ne peut affirmer que cela ne change rien, si l'on ne se sert pas de son droit de vote pour choisir l'homme que l'on considère le plus apte à nous représenter à la table du conseil. On peut affirmer qu'il n'y a seulement les votants qui ont droit de critiquer un conseiller et non pas les contribuables insouciants de l'apport de leur municipalité.

Les mécontents pourront se questionner à l'avenir. Pourquoi est-ce que je ne vote pas? Pourquoi est-ce que j'annule mon vote? Les bulletins de vote rejetés se chiffrent à vingt-neuf (29), donc dix pour cent (10%). C'est incroyable! Qu'est-il advenu des élections d'antan? Et dire que l'on

retrouve cette même insouciance à l'élection fédérale. Citoyens de Lanoraie, réveillez-vous!

Le bénévolat et les Chevaliers de Colomb

Une organisation connaissant un populaire bénévolat se retrouve continuellement chez les Frères Chevaliers. Une grande soirée sera organisée samedi le 9 décembre au Chalet de l'Association sportive à 8 heures 30 p.m. Les recettes iront aux oeuvres de la paroisse. Le coût de trois dollars (\$3.00) incluant bières, liqueurs douces et collation gratuites. Musique Discostéréo de Maurice Desmarais.

La soirée sera sous la direction des Chevaliers Hervé Bonin, Richard Rondeau, Georges-Etienne Ouimet, Victor Desmarais, Gilles Blais, Marcel Papineau, Robert Guillemette, Olivier Sioui, Claude Des Gagné, Jacques Coutu et Gilles Doucet. M. Henri Laferrière a été élu président pour l'organisation de la soirée à cause de ses grands talents d'administrateur et sa bonne volonté.

Notons la coopération des marchands de Lanoraie pour la vente des billets qui s'écoulent très vite en ce moment. Les Chevaliers de Colomb rappellent que leur prochaine assemblée a lieu mardi le 21 novembre et invitent chaque Frère Chevalier à amener avec lui un frère à cette assemblée.

OPTEZ POUR LA QUALITE ET DURABILITE

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ!

ENSEMBLE CITATION

LESSIVEUSE — 2 vitesses d'agitation, 2 vitesses d'essorage • 5 cycles SUPER-LAVAGE et SUPER-pressage permanent • Refroidissement pour tissus de pressage permanent • 5 réglages de température d'eau • Réglage variable du niveau d'eau • Réglage pour brassée extra-petite

SÈCHEUSE — Réglage du degré de séchage • 2 cycles automatiques, plus séchage minuté • Nouveau bouton-poussoir de sûreté pour mise en marche • 5 choix de température de séchage • Réglage

CONTEANCE DE 16.6 PI. CU. - CONGÉLATEUR DE 137 LIVRES.

Service et démonstration à domicile par experts Inqlis

CHEZ-NOUS PIÈCES ET SERVICE C'EST NOTRE AFFAIRE

MARCEL LAPORTE T.P.

PLOMBERIE
1051 BAYONNE SUD
BERTHIERVILLE
836-3634

CITATION 7000

Saint-Barthélemy:

Mme Benoît Laurendeau
861 rang York
Saint-Barthélemy - tél: 885-3308

Nouveaux sentiers

Au cours de la dernière assemblée des directeurs du "Club Auto-Neige Saint-Barthélemy Inc.", il a été décidé que le club prolonge le sentier Saint-Barthélemy Bas de la rivière Maskinongé, Club Nautique de Louiseville, jusqu'à la Seigneurie De Grandpré, en passant à l'ouest de la ville de Louiseville. De plus, le sentier se terminant actuellement au garage Germain Gagnon de Maskinongé sera entretenu et balisé jusqu'à la Seigneurie De Grandpré, formant ainsi un

circuit passant à proximité de la ville de Louiseville.

Par ailleurs, il a été décidé de prolonger le sentier "Montée Ouest" à partir du rang de Saint-Joachim jusqu'au rang de York et de là jusqu'au village de Saint-Barthélemy pour joindre les autres sentiers existants.

Cartes de membres

Plus de deux cent cinquante (250) membres ont déjà payé leur carte 1972-73 leur donnant droit d'utiliser les sentiers. Bien se rappeler que dès cette année la carte de membre est obligatoire

pour circuler dans les sentiers des clubs de motoneige. Une carte de membre d'un club agréé, tel que le "Club d'Auto-Neige Saint-Barthélemy Inc." donne droit de passage gratuitement dans toutes les pistes des clubs agréés et les sentiers entretenus par le gouvernement provincial dans les parcs et réserves de la province. Si vous n'appartenez pas à un club agréé vous devrez déboursier \$2 par jour pour circuler dans les sentiers entretenus. Les cartes de membres sont en vente au prix de \$10 pour la première motoneige et de \$5 par motoneige additionnelle par famille. Vous pouvez obtenir votre carte de membre en vous adressant aux directeurs du club ou dans tous les relais faisant partie de l'organisation.

Barthélemy; M. Clément Farley, directeur, Saint-Barthélemy; M. Jacques Lincourt, directeur, Saint-Barthélemy; M. Maurice Brûlé, directeur, Saint-Barthélemy; M. Martial Ayotte, directeur, Saint-Barthélemy; M. René Michaud, directeur, Saint-Barthélemy; M. Denis De Carufel, directeur, Saint-Justin; M. Benoit Allard, directeur, Saint-Barthélemy; M. Conrad Gervais, directeur, Saint-Cuthbert, M. Claude Baril, directeur, Louiseville.

Plusieurs projets ont été mis de l'avant au cours de la dernière assemblée, de plus amples informations vous seront communiquées plus tard au sujet des différentes activités du Club.

L'AFEAS Saint-Barthélemy

La réunion de l'Afeas aura lieu jeudi le 16 novembre. Notre curé, M. l'abbé Florian Aubin, a bien voulu être l'invité de notre soirée où il y aura présentation de diapositives qui sauront intéresser toutes les personnes présentes. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles.

Mme la présidente.

Exécutif pour 1972-73

M. Jean-Charles Roy, président, Saint-Barthélemy; M. Bertrand Bellemare, vice-président, Saint-Barthélemy; M. Claude Dupuis, vice-président, Maskinongé; M. Jacques Joly, trésorier, Saint-Barthélemy; M. Jacques Mercure, secrétaire, Saint-Barthélemy; M. Germain Ross, directeur, Saint-



M. et Mme Léonide Toupin de Saint-Cuthbert ont célébré le 21 octobre dernier leurs noces d'argent.

L'Age d'Or

Mercredi, à la soirée de l'Age d'Or, M. l'abbé Florian Aubin, curé, a présenté un film qui a été très apprécié des membres de l'Age d'Or.

Ce film nous a montré la beauté, la grandeur de la vie conjugale. Les personnes présentes ont dû se rappeler plusieurs souvenirs de leurs premières années de mariage.

Ils ont vu trois cents (300) diapositives d'enfants et de scènes familiales.

En un mot, ils ont pu réfléchir sur la grandeur de l'amour conjugal, de la naissance d'un enfant et sur le sens du baptême. Tout en voyant ce film, ils ont dû penser à leurs enfants et à leurs petits-enfants.

Après la soirée, Mme Cyrille Bernier a remercié M. le curé au nom de l'auditoire pour avoir préparé et monté ce film.

Fiancés

Belle occasion de réfléchir ensemble et de bien préparer votre mariage, du vendredi soir 24 novembre au dimanche après-midi, 26 novembre à la Maison de l'Immaculée Conception à Joliette. Informations: 753-7571 ou le soir à 756-1896.

Accident sur l'ancienne route 2

Dimanche après-midi le 5 novembre a eu lieu sur l'ancienne route 2 (près de la côte Petit Bois Blanc) une colli-

sion entre M. Réjean Savignac de Berthierville, et M. Jean Saint-Louis de Saint-Barthélemy, accompagné de Mlle Sylvie Alarie de Saint-Justin.

Ces deux derniers ont été conduits d'abord à l'hôpital Comtois de Louiseville, M. Saint-Louis a pu retourner à son domicile, tandis que Mlle Sylvie a été conduite à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières quoique ses blessures ne sont pas trop graves.

L'auto de M. Saint-Louis est une perte totale.

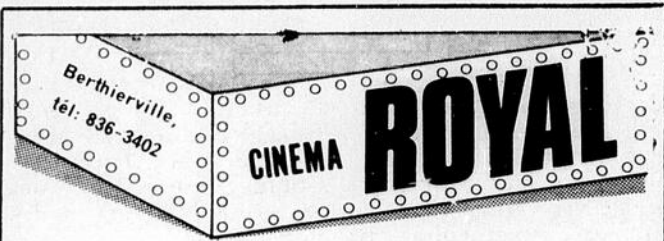
Un ancien citoyen de Saint-Barthélemy nous quitte

Le 7 novembre à Joliette, est décédé M. Chrysologue Bérard, époux de Rose Bérard; il était âgé de soixante-neuf ans et neuf mois.

Son service a eu lieu à la paroisse Saint-Jean Baptiste de Joliette, samedi dernier, et il a été inhumé à Saint-Viateur d'Anjou.

Il laisse une fille et un gendre: M. et Mme Raymond St-Amour (Cécile) de Joliette, une petite fille, Marie-Claude, un frère, M. et Mme Rodrigue Bérard de Saint-Barthélemy, deux soeurs: Mlle Léa Bérard,

(Suite à la page 23)



Samedi à Mardi du 18 au 21 nov.

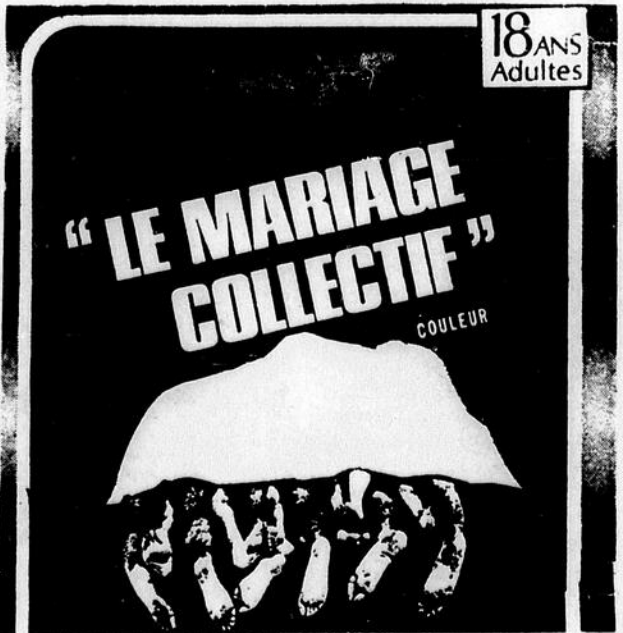
Etudiants: admission \$1.25

18 ANS
Adultes

VEZ APPRENDRE LA
GRAMMAIRE DE L'AMOUR



2e GRAND FILM
EN COULEURS



Restaurant Chez Felix

Par: Buffet Tony

Maintenant ouvert
7 jours par semaine

REPAS COMPLETS
SALLE A MANGER
SPECIALITES: B-B-Q,
SPAGHETTI ITALIEN
Réceptions de tout genre
Salle de billard
Réservations pour les fêtes

Livraison gratuite

Ouvert à partir de 6.00 h. a.m. Tel.: 836-4455

Salle de réception pour 25 personnes
611 Montcalm - Berthierville



Jeudi à dimanche du 16 au 19 nov. 72



DINO PIZZERIA

METS ITALIENS

SPECIALITES

- METS ITALIENS
- METS CHINOIS
- METS CANADIENS
- B.B.QUE

LIVRAISON GRATUITE

836-4144

56 PLACE DU MARCHÉ

GRAND BINGO

Au sous-sol de l'église de St-Damien à 8 heures p.m. le 2 décembre
Nombreux prix en argent.
Prix d'entrée \$1.00

Cartes d'affaires

Ingénieurs Conseils

LAMOTHE & ASSOCIÉS

INGENIEURS CONSEILS
STRUCTURÉ-MECANIQUE-ELECTRICITE
GENIE MUNICIPAL
ESTIMATION DE QUANTITES

15 rue Notre-Dame, Repentigny 581-8070

Avocats

Téls: Bur.: 836-6213
836-6214
Montréal Rés.: 738-7373

Etude Légale

SYLVESTRE ET LACROIX

Bureau ouvert le mercredi et vendredi
de 7 heures à 9 heures
Le samedi matin sur rendez-vous

Me Louis Lacroix, B.A., LL. L. AVOCAT

Comptables

BUR.: 270-4196

Rés.: 255-3196
Berthier 836-4104

Gaétan Goulet, C.A.

COMPTABLE AGREE - CHARTERED ACCOUNTANT

DUCHARME, GOULET & CIE 1252 est, rue Beaubien
Comptables agréés Montréal 10

LOUIS-PHILIPPE HETU, C.A. TEL.: 255-3541
FERNAND HETU, C.A. 759-0130
JEAN-GUY HETU, C.A. 759-1337
BERNARD HETU, C.A. 883-6669

Hétu, Hétu & Cie

COMPTABLES AGREES

746, Boul. Manseau
Tél.: 759-0601
Joliette, Qué.

4055, boul. St-Joseph E.
Tél.: 725-9T06
Montréal 36, Qué.

Dumont, Aubin & Cie

Comptables agréés
836-3796
BERTHIERVILLE
Centre Professionnel

UNE BONNE
PUBLICITE C'EST
50% DE LA VENTE.
NOUS SOMMES A
VOTRE
DISPOSITION

Réparation

SARRAZIN TV SERVICE

Membre de la Corporation des électroniciens du Québec.
REPARATIONS SUR TOUS APPAREILS ELECTRONIQUES
REPRESENTANTS PHILIPS

971, Ave du Collège, Berthierville Tél.: 836-4057

LANDREVILLE I TRANSPORTIC

Montréal 271-4791
Lanoraie 887-2821
Berthier 836-4354

Cueillette
Livraison
Le même jour

372 St. Joseph, Lanoraie, Qué.
5695 rue Chambord, Montréal.

SERVICE QUOTIDIEN ET RAPIDE ENTRE MONTREAL -
REPENTIGNY - ST-SULPICE - LAVALTRIE - LANORAIE

Localités desservies: Lachenaie - Charlemagne
- L'Assomption - St-Paul L'Ermite

DÉCÈS

A la mémoire de M. Henri Villeneuve

Les Lavaltriens viennent de perdre un de leurs co-paroissiens de prédilection, dans la personne de M. Henri Villeneuve, décédé subitement, le 5 novembre.

A titre d'amie des bons et mauvais jours, je m'unis aux innombrables

bénéficiaires de cet apôtre de la charité, pour lui rendre, bien qu'imparfaitement, les hommages de leur reconnaissance.

Je l'ai connu dès son enfance, alors qu'affligé d'une maladie que l'on disait incurable, il était empêché de suivre des cours publiques ou autres.

M. Yvon Beaufort
A Berthierville, accidentellement, le 5 novembre 1972, est décédé, à l'âge de seize ans, M. Yvon Beaufort, fils de Théophile Beaufort et de Lucienne Désy.

Il laisse dans le deuil huit frères et cinq belles-soeurs, huit soeurs et deux beaux-frères ainsi que dix petits neveux.

Le service a eu lieu le 8 novembre 1972 à l'église de Saint-Cuthbert et l'inhumation au cimetière du même endroit. Direction funéraire: Parenteau et Saint-Louis.

Cependant, il était doué d'un cerveau chercheur, et il devint un autodidacte qui ne cessa jamais de surprendre, voir même d'étonner.

Il surprenait surtout par la diversité de ses connaissances auxquelles ses parents et amis n'hésitaient pas à recourir. Et avec quelle complaisance il les leur prodiguait.

"Mon Oncle Henri", comme on l'a avait surnommé a traversé la vie en la vivant pour les autres. Ne disait-il pas que le mot "étranger" ne devrait pas exister, car nous faisons tous partie

d'une fraternité créée par Dieu?

Il avait pris pour devise: "La Charité Active" et la pratiqua jusqu'à la fin, affirmant qu'un ami n'a pas le droit de se dire tel qu'il ne donne de lui-même. "Il faut toujours avoir la main ouverte pour aider, disait-il, mais il faut surtout donner de sa personne.

Ses nombreux talents seraient trop longs à énumérer. Disons tout simplement, qu'il donnait dans la botanique, l'horticulture, l'électricité, la musique, et que d'autres sujets!

A ses heures, il devenait philosophe et je connais maintes personnes qui en ont tiré profit. Il aimait connaître les idées des autres et s'il lui arrivait de ne pas les accepter, il le faisait avec une grâce qui écartait tout malentendu.

Un jour, on lui dit qu'il faudrait humaniser l'homme. Il rétorqua: "Il faudrait, plutôt essayer de le diviniser... selon les desseins du bon Dieu." Quel savant curé le contredirait?

Sa loyauté était incontestable. C'est pourquoi, "Mon Oncle Henri", vous ne nous oublierez pas là-haut. Votre grand coeur ne permettait pas que vous n'intercédiiez pour nous auprès de ce Dieu que vous avez tant aimé.

ST-BARTHELEMY... (Suite de la page 22)

infirmière à Montréal, M. et Mme Ubald Bérard (Laurette) de Saint-Barthélemy, une belle soeur: Mme Marcelle Barrette, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Raymond Bérard de Saint-Cuthbert, Mme Denis Bérard de Sorel, Mme Pierre Bérard de Montréal, Mme Rosario Bérard de Gaspé, plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.
Sincère sympathie.

Un prompt rétablissement

Prompt rétablissement à Mile Jeanne Bellemare qui doit suivre des traitements à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières, suite à son accident du 13 juillet, de la part de ses parents et amis.

Félicitations

Félicitations à M. Réjean Fafard, Ginette Bellemare, Jeanne Bellemare et Jean-Luc Sylvestre qui ont mérité le trophée Rallye de Saint-Gabriel de Brandon organisé par les Chevaliers de Colomb.

Décès à Saint-Cuthbert

Le 4 novembre, est décédé M. Yvon Beaufort, seize ans, fils de M. et Mme Théophile Beaufort.

Il avait pris place dans l'automobile conduite par M. Jean Thibeault, vingt-et-un ans, de Saint-Cuthbert ainsi que M. Yvon Brissette, dix-neuf ans de Saint-Justin qui a connu une mort tragique.

Cette automobile est venue en collision avec le

camion conduit par M. Gratiem Laplante de Pointe du Lac, appartenant à la compagnie Mercure Express de Trois-Rivières.

Son service a eu lieu mercredi dernier à 3 heures en l'église de Saint-Cuthbert. Outre son père et sa mère, le défunt laisse ses frères et soeurs: M. et Mme Guy Michaud (Lucille) de Laval, M. et Mme Fernand Robillard, (Laurette) de Saint-Cuthbert, Anne Marie, Jeannine, Jacqueline, Denise, Annette, Claudette, Suzanne, toutes de Saint-Cuthbert; ses frères: M. et Mme Fernand Beaufort, Ile Saint-Ignace, M. et Mme Lucien Beaufort de Montréal, M. et Mme Roland Beaufort de Montréal, M. et Mme Jean Denis Beaufort de Montréal, M. et Mme Gérald Beaufort de Montréal, MM. Romain, Claude, Daniel Beaufort de Saint-Cuthbert et dix neveux.

Sincères condoléances aux familles éprouvées par ce deuil.

Noces d'argent

Le 21 octobre M. et Mme Léonide Toupin de Saint-Cuthbert ont célébré leurs noces d'argent.

Une messe a été célébrée en leur honneur par M. l'abbé Jean-Guy Piette, vicaire de Berthierville.

Durant la messe, les jubilaires ont fait la lecture et renouvelé leurs serments.

Il y avait deux petits pages: le jeune Benoit Brizard accompagné de Jacinthe Toupin.

Il y a eu réception à la salle de Saint-Cuthbert où un grand nombre de parents et amis se sont réunis. Citons la présence de Soeur Estelle, Soeur Florentine, Soeur Thérèse Toupin, aussi les parents des jubilaires: M. Wilfrid Toupin et M. et Mme Oscar Brizard. L'adresse a été lue par Mlle Marie Toupin, fille des jubilaires. Une bourse a été offerte par Jacinthe Toupin, et une gerbe de fleurs par la jeune Nadia Toupin, petite fille des jubilaires.

Le maître de cérémonie M. Jean-Louis Toupin a adressé le mot de remerciements et évoqué le souvenir des êtres chers disparus surtout de l'abbé Paul Toupin frère du jubilaire décédé depuis cinq ans.

Après la fête, un buffet froid a été servi et M. et Mme Toupin sont partis en voyage à Cornwall.

Nous leur souhaitons tous nos voeux de bonheur.

Smokey nous dit:



L'Assomption 581-3100

Residence Funeraire Edgar Guilbault

Service d'ambulance privé

371 L'Ange-Gardien,
Succursale: Lavaltrie: 266-1116

Résidence funéraire Lanoix

49 De Bienville - 836-4166
Berthierville

NOUVELLE ADMINISTRATION

Victor Parenteau, prop.

Ambulance - Oxygène - Fleurs
Monuments - Lettrage - Limousines
Berthierville - Lanoraie - Lavaltrie
Saint-Ignace - Saint-Cuthbert

Notre devise: Discrétion et Courtoisie



résidence funéraire

MICHEL
LÉVEILLÉ

124, RUE ST-GABRIEL
VILLE ST-GABRIEL

SERVICE D'AMBULANCES
& OXYGENE A DOMICILE
Tél.: 835-4942

MICHEL LÉVEILLÉ, T.D.L., Prop.

SUCCURSALE ST-DAMIEN
SUCC. ST-CHARLES DE MANDEVILLE



Maison Funéraire

Lemire & Fils

JEAN LEMIRE E.D.L.

AMBULANCE - OXYGENE - MONUMENT

CONVERTIBLE

BERTHIERVILLE 526 FRONTENAC
ILE ST-IGNACE 45, LAFORTUNE

Province de Québec
Comté de Berthier
Ville de St-Gabriel

Rôle d'évaluation 1972

Aux Contribuables de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE, par le soussigné, secrétaire-trésorier, QUE.:

Le rôle d'évaluation révisé par l'année 1972, est maintenant déposé à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, 45 rue Beausoleil, Ville de Saint-Gabriel.

Toute personne intéressée à en prendre connaissance peut le faire, aux heures normales de bureau.

Toute plainte contre ledit rôle devra être remise au soussigné, par écrit, avant le 1er mai 1973.

DONNE à Ville St-Gabriel, ce dixième jour de novembre, mil neuf cent soixante douze.

Raymond Gagnon, O.M.A.
Sec. Trés.



Province de Québec
Municipalité de
La ville de Berthierville,
Comté de Berthier, P. Québec

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE.:-

Le Conseil de cette municipalité, à une séance tenue en l'Hôtel de Ville, le 18ième jour d'Août 1972, a adopté le règlement no. 470 "Règlement pourvoyant à l'aménagement de terrains de jeux à Berthierville, et à un emprunt de \$60,000.00 à ces fins".

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du secrétaire-trésorier, en l'Hôtel de Ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures de l'avant-midi à cinq heures de l'après-midi.

AVIS est aussi donné que le dit règlement:

1e- est réputé avoir été approuvé par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables, le 31ième jour d'août 1972.

2e- a été approuvé par la Commission municipale de Québec, par un arrêté en date du 23 octobre 1972

3e- a été approuvé par le ministère des Affaires Municipales, par un arrêté en date du 23 octobre 1972.

DONNE à Berthierville ce deuxième jour de novembre mil neuf cent soixante-douze.

René Bayeur
Secrétaire-Trésorier

JEUNES FILLES DEMANDEES

La Commission des Loisirs de Saint-Ignace de Loyola demande cinq (5) jeunes filles comme duchesses du Carnaval

La Reine du Carnaval sera choisie parmi ces cinq candidates

S'adresser à

Mme Jacques Desrochers

134, rue de l'Ecole
Saint-Ignace de Loyola
Tél.: 836-3302

N.B.: Soirée de danse avec orchestre, le 2 décembre 1972, à 8.30h. p.m. au sous-sol de l'église. Admission: \$1.25. Bienvenue à tous.

Province de Québec
Comté de Berthier
Ville de St-Gabriel

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE, par le soussigné secrétaire-trésorier, QUE.:

Le conseil municipal, à son assemblée tenue le 6 novembre 1972, a adopté le règlement numéro "C.V. 43", amendant le règlement de circulation dans les limites de la ville de St-Gabriel, plus particulièrement le stationnement sur certaines rues ou parties d'icelles.

Avis est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du secrétaire-trésorier, en l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

DONNE à Ville St-Gabriel, ce septième jour de novembre mil neuf cent soixante douze.

Raymond Gagnon, O.M.A.
Sec. Trés.

Province of Quebec
Municipality of
The Town of Berthierville
County of Berthier, Que.

To the Ratepayers of the aforesaid Municipality PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, returning officer of the aforesaid Municipality, THAT: -

Mister Adrien Lavallée, located at 300 De Bien-venue Street at Berthierville, has been elected by acclamation to the post of Councillor in Ward no. 5, in the Town of Berthierville, October, the 29th. of 1972.

GIVEN at Berthierville this 29th. day of October one thousand nine hundred and seventy-two.

René Bayeur
Returning-officer

Remerciements

Messieurs Paul-Emile Lavallée, Jacques Chaput et René Brouillette remercient la population de Berthier Paroisse de la confiance dont vous leur avez témoignée lors de la mise en nomination.

Mécanicien avec expérience, aligneur de roues compétent, salaire selon compétence, assurance-vie, et assurance-salaire ainsi qu'autres bénéfices marginaux.

S'adresser à:

M. Aimé Poirier Automobiles Ltée
681, Ave du Collège, Berthierville
Tél.: 836-3721

Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec

AVIS

La personne ci-après mentionné a demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Valois, Gilles	230, rue Notre-Dame	Motel - 2 bars
Motel A. Mousseau & Fils Inc.	Berthierville	S. à manger

Afin d'être valide, toute objection à cette demande doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

Secrétaire général
Case postale 200, Place D'Armes, Montréal, P.Q.

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
DUPUIS, Réjean	450, R.R. 2 St-Barthélemy	Hotel-Bar S. à manger
ROSS Mme Rita Adam	R.R. 2 St-Barthélemy	Bar
CYR, Ibert	478 Grande Côte Lanoraie d'Autray	Epicerie

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et ASSERMENTEE dans les 15 jours du présent avis au:

Secrétaire général

Case Postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Province de Québec
Municipalité de Lanoraie d'Autray

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le rôle d'évaluation de cette municipalité est complet et déposé à mon bureau;

Que tout intéressé peut y en prendre connaissance et que toute plainte doit être déposée par écrit avant le premier mai 1973.

Donné à Lanoraie, ce 9e jour de novembre 1972
Jean-Paul Delorme
sec.-trés.

Le Courrier de Montcalm

EBM LOCATION INC

LES EQUIPEMENTS DE BUREAU
MARTIN ET LUCAS INC

● vente ● service ● location ● réparation

370 boul. manseau joliette quebec

759-2822 (region 514) 581-4440 montreal

Cascades-L'Achigan

Adoption d'un budget de \$5,254,807

(MC) - C'est à son assemblée spéciale du 6 novembre que le conseil des commissaires acceptaient son budget de \$5,254,807 pour l'année 1972-73 et après étude de ce document, les commissaires ont conclu à une diminution du taux normalisé de la taxe qui passe à \$1.45 du cent dollars comparativement à \$1.03 qu'il était l'an dernier. Il est bon de

spécifier que les contribuables ne recevront pas nécessairement un compte établi selon ce montant car il faut prendre en considération les méthodes employées pour la préparation du rôle d'évaluation; dans certaines municipalités, le payeur de taxes paiera environ \$5.00 du cent dollars.

Sommairement, ce budget se divise de la façon

suivante: administration générale: \$191,140; dépenses de recensement: \$8,500; administration pédagogique: \$67,791; enseignement régulier: \$1,492,058; orientation scolaire: \$16,284; dépenses service social: \$400; service de bibliothèque: \$18,320; dépenses culte et pastorale: \$300; loisirs et sports: \$7,330; service

santé clinique: \$200; techniques audiovisuelles: \$12,750; services aux étudiants: \$17,216; dépenses de transport: \$348,800; dépenses résidence étudiants: \$1,440; service équipement scolaire: \$328,400; service de la dette: \$347,378 et dépenses de transfert: \$2,396,500, pour un total des dépenses de \$5,254,807.

Pour équilibrer son budget, la commission scolaire Cascades-L'Achigan compte recevoir une somme équivalente des sources suivantes: imposition locale (taxes): \$2,003,916; gouvernement provincial: \$3,162,381; commissions scolaires locales: \$1,850; commissions scolaires régionales: \$44,660; ménages, parents et individus: \$40,000, et autres sources: \$2,000.

En étudiant le budget tel que présenté par le service financier de la commission scolaire, les commissaires ont com-

menté certains postes, tel celui de la vérification dont le montant prévu est de \$8,000. Les officiers étudieront la possibilité d'embaucher du personnel supplémentaire pour faciliter la tâche du directeur de ce département, ce qui exigera une vérification plus rapide dont moins dispendieuse par les comptables.

Le second poste à retenir l'attention des commissaires, a été l'item "Loisirs et sports". Selon certains la somme prévue au budget pour les loisirs sur tout le territoire de Cascades-L'Achigan est insuffisante. Le directeur-général expliqua qu'on avait prévu, dans la préparation du budget, des transferts ce qui signifierait une possibilité d'augmenter ce montant.

Dans l'ensemble, le budget tel que préparé fut accepté sans trop de discussions, on a discuté surtout sur la résolution qui devait approuver le document. Le commissaire Lebeau a demandé

de tenir compte des résolutions déjà adoptées dans les autres commissions scolaires (avant le regroupement) demandant au Ministère de l'Education de diminuer d'autant le compte de taxes des contribuables que les trop-perçus.

Le conseil des commissaires adopta des résolutions dont l'une prévoyait l'adoption du budget et du taux normalisé à \$1.45 plus un \$0.10 pour les dépenses inadmissibles. La seconde résolution se conformait au désir de M. Lebeau en disant qu'à la fin de l'opération mise à jour, il faudra tenir compte localement des trop-perçus dans l'application du taux de la taxe.

Bien entendu, même si ce document a été accepté par le conseil exécutif et le conseil des commissaires, il devra recevoir l'approbation du ministère de l'Education avant de devenir officiel.

L'évaluation totale du territoire de Cascades-L'Achigan est de \$137,473,000.

Saint-Calixte

Les nouveaux élus sont assermentés

(MC) - Les deux candidats élus lors des dernières élections municipales, MM. André Valade et Roger Lessard, respectivement conseillers au siège no 3 et au

siège no 1, étaient assermentés par le secrétaire-trésorier de la Corporation municipale de Saint-Calixte, lors de la réunion régulière, tenue le mardi 7

novembre 1972.

Le maire Aimé Therrien félicita les nouveaux élus et les invita à prendre leur siège.

Comptes à payer

Le conseil accepta les comptes à payer, une somme de \$10,704.57 pour la période d'octobre 1972.

On discuta quelques instants sur les factures concernant l'achat de gazoline par le département de la police, un montant approximatif de \$411. Après explications de la part du secrétaire, on comprit que cette dépense couvrirait une période plus longue que celle du mois précédent.

Soumission pour sablage

Pendant quelques instants les membres du conseil se sont retrouvés dans un dilemme concernant le sablage des rues au lac Connely: on avait accepté que le travail soit effectué par M. Régimbald dont la soumission s'élevait à \$1,500 sans savoir si ce contracteur fournissait le sable et le calcium. Un second soumissionnaire, M. Bélanger demandait \$1,350 à la condition que la Corporation fournisse le sable et le sel.

L'inspecteur municipal communiqua avec M. Régimbald pour s'enquérir auprès de ce dernier afin de connaître les conditions exactes de sa soumission. Il accepta de payer le sable et le sel.

La soumission pour le sablage lui fut donc accordée.



Au conseil municipal de Saint-Calixte, M. André Valade, conseiller élu le 5 novembre, est assermenté par le secrétaire-trésorier, M. Julien Charette. On reconnaît M. Aimé Therrien, maire.



Le secrétaire, M. Charette, procède à l'assermentation de M. Roger Lessard comme conseiller. Ce dernier fut élu à ce poste le 5 novembre.

Sainte-Julienne

Réunion contremandée

(MC) - L'assemblée régulière mensuelle du mois de novembre 1972, devant être tenue le lundi 6 novembre, à Sainte-Julienne, fut contremandée faute de quorum.

Avant la réunion, la secrétaire-trésorière avait avisé le maire Guy Villemare et les conseillers Chaput et Thibodeau que, suite à la démission de deux conseillers (MM. Goyette et Bélisle), il

serait impossible d'obtenir le quorum légal pour une telle réunion.

Plusieurs citoyens se sont rendus inutilement à cette assemblée qui a été ajournée au mardi 14 novembre 1972. Au cours de cette dernière réunion, on a procédé à l'assermentation des

nouveaux élus, M. Donald Audet et Eugène Forget, respectivement conseillers au siège no 6 et 3 du conseil municipal.

A l'ordre du jour, on retrouvait tous les items devant être discutés lors de la réunion régulière de novembre.

Collision, un blessé

Pro-Maire

A l'unanimité, M. Roland Taillon, conseiller au siège no 2, a été choisi comme maire suppléant pour les prochains trois mois.

Ajournement

Après quarante-cinq (45) minutes de délibération, le conseil décida d'ajourner la réunion au mardi 14 novembre, hier soir.

(MC) - Une collision survenue à l'intersection de la route 41 et de la Grande Ligne (rue Principale) à Saint-Alexis, a occasionné des blessures à M. Maurice Beaudry, 294 Principale, Saint-Alexis, alors que sa voiture fut heurtée par un lourd camion, une bétonnière, appartenant à la firme Nicoletti & Fils de Joliette et conduit par M. André Rivest de Sainte-

Marie Salomé.

M. Beaudry fut conduit par ambulance à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette. Aux dernières nouvelles, son état est considéré comme grave.

Ce sont les agents Jacques Lemarbre et Jacques Ruel qui ont fait les constatations d'usage sur les lieux de cet accident, survenu le jeudi 9 novembre, vers 11.30 heures a.m.

aux 4 coins du comté

par Martial Coderre

Le Club Autoneige de Saint-Donat tient ses réunions à l'Hôtel de Ville à tous les deuxièmes vendredis du mois. Bienvenue à tous... surtout aux membres.

La Chambre de commerce de Rawdon a un nouveau président en la personne de M. Lorrain Mireault. Espérons qu'il recevra un appui plus prononcé de la part des membres de l'organisme qui semblent oublier que la participation est nécessaire pour conserver au mouvement la vitalité qu'il doit avoir.

La première opération chirurgicale fut pratiquée au Paradis Terrestre (ne pas confondre), alors que notre bon père Adam subissait une incision intercostale.

Vendredi, vers 10.30 hres, un objet non-identifié était aperçu dans le ciel de Saint-Julienne. Après enquête, la SQ constata que la compagnie Air Canada tournait un film commercial dans notre région.

Beaucoup d'émoi pour si peu de chose.

Mais tout de même plusieurs personnes furent effrayées par le mystère qui entourait le ballon. Ce n'était pas un ballon politique!

La partie de cartes de l'AFEAS de Saint-Esprit fut un succès complet si l'on se fie au nombre d'automobiles dans le stationnement de l'école Dominique Savio. Félicitations aux organisateurs.

Le Club Caravane de Rawdon a construit un pont sur la rivière Ouareau pour les amateurs de motoneige. La semaine prochaine, une photographie vous fera voir le travail des bénévoles qui ont construit ce moyen de traverser la rivière.

Un ex-citoyen de Saint-Esprit, M. Raymond Rochon, grâce à son dynamisme fait

parler de lui dans les grands quotidiens de la métropole. Un homme d'affaires qui ira loin.

Nous saluons un nouveau club à Rawdon "Jeunes de coeur" qui regroupe les personnes âgées. Environ quarante (40) personnes sont membres de ce club.

La région de Rawdon possèdera-t-elle un arena? C'est la question que le conseil municipal du Village de Rawdon posera aux contribuables des municipalités voisines et à ceux du village, bien entendu.

Les membres des Chevaliers de Colomb de Rawdon sont invités à participer au souper canadien qui aura lieu le samedi 18 novembre à 7 heures p.m., à l'Hôtel-Motel Riviera.

Dans la municipalité de Saint-Jacques, on a commencé les travaux de déboisement en vue de la construction de l'autoroute A-50. Un contrat a été accordé dernièrement à une compagnie de Joliette pour une longueur de 1.45 mille.

Le débat que l'on connaît sur la scène municipale de Sainte-Julienne est suivi, avec beaucoup d'intérêt, non seulement les citoyens de cette localité mais également par ceux des municipalités voisines. Il est rare que nous connaissions autant d'action et de "suspense".

Si l'on croit la rumeur, ce n'est pas fini car il semble que des procédures judiciaires seront entreprises contre certaines personnes. Ce climat est loin de favoriser l'essor de la municipalité, à tous les points de vue et d'une façon particulière au niveau social.

"Mettez-y du tigre" semble dire certaines personnes.

La Chambre de Commerce de Saint-Jacques organise son banquet des citoyens pour le 25 novembre. Tous les billets seraient déjà vendus.

Les Disciples de Nemrod organisent pour le 18 novembre, un souper aux fèves au lard (beans), à la

Pour des fins d'égout à Saint-Jacques:

Subvention de \$64,000.

Québec - Le ministre d'Etat responsable de l'Office de Développement de l'Est du Québec, le Dr Robert Quenneville, annonce que le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a accordé une subvention de l'ordre de soixante-quatre mille quatre cents dollars (\$64,400) en faveur de la municipalité de Saint-Jacques pour des fins d'égout.

Le Dr Quenneville a déclaré que la municipalité de Saint-Jacques recevra sous peu une première tranche de subvention au montant de douze mille huit cents dollars (\$12,800).

Cette décision du ministre des Affaires municipales a réjoui le ministre de l'ODEQ puisque cette aide financière allégera le fardeau fiscal des usagers du réseau d'égout de cette municipalité.

cabane à sucre de Jean-Paul Beaudoin.

Les amis de Saint-Benoit se réunissent à la cabane à sucre de M. Guy Dupuis, samedi soir dernier. Au même endroit, le 2 décembre (ou vers le) se réuniront les cadres de la Société Radio-Canada.

Le maire Rochon de Saint-Esprit fait partie du groupe qui ne craint pas de faire valoir ses opinions politiques, même si elles ne rencontrent pas celles des autres.

Seulement quelques clients de l'Hydro-Québec ont été touchés par la grève des employés de cette société d'Etat: Rawdon, Chertsey et Saint-Jacques. Dans tous les cas, il s'agit de trois ou quatre clients.

Jusqu'à ce jour aucune ferme de la région n'aurait été touchée par une panne électrique.

Des Martiens à Sainte-Julienne!

(MC) - La vie paisible de la municipalité de Sainte-Julienne a été troublée à la suite de l'apparition, dans l'avant-midi de vendredi, d'un objet insolite et non-identifié.

Que pouvait signifier pour les citoyens la venue de cet intrus à la suite de la période mouvementée qu'ils viennent de traverser? Rien de bon, et immédiatement, on demandait l'assistance de la Sûreté du Québec dans le but de découvrir quel esprit malveillant avait pensé à ce stratagème pour rendre craintifs les citoyens de

Sainte-Julienne.

Immédiatement un agent de la SQ se rendit sur les lieux avec l'intention bien évidente d'expulser ces individus ou tout au moins de les identifier pour rassurer la population qui n'avait qu'un seul regard: le ciel, craignant le pire et espérant le moins pire.

En excellent observateur, l'agent découvrit, après quelques recherches et une petite course, que l'objet mystérieux s'expliquait en disant que la compagnie d'état Air Canada avait choisi la région pour

tourner un film commercial.

Cette crainte passagère des citoyens de Sainte-Julienne fut ressentie tout autant par les citoyens de Saint-Esprit qui furent mieux éclairés (par le patron de la paroisse) ayant eu la chance de voir les caméramans, au sol, qui pointaient leur appareil vers le ciel.

Cette aventure a permis à plusieurs d'élever leur point de vue en pensant qu'au-dessus d'eux il se passe des choses tout autant captivantes, sinon plus.

Cascades-l'Achigan appuie la municipalité

Problème d'eau dure à Saint-Roch

Rawdon (MC) - La Corporation municipale de Saint-Roch rencontre des difficultés avec son réseau d'aqueduc qui livre de l'eau dure aux usagers. Ces difficultés sont surtout rencontrées par la Commission scolaire régionale Lanauadière, à l'école polyvalente, et par Cascades-L'Achigan, à l'école Notre-Dame.

En effet, à ces deux endroits, les systèmes de chauffage et autres appareils connexes fon-

ctionnent difficilement à cause du dépôt de calcaire qui se forment dans la tuyauterie.

Par ailleurs, il semble que les contribuables ne ressentent pas autant ce problème si l'on considère que c'est la même qualité d'eau qui est fournie aux résidents depuis déjà longtemps, sans que personne ne se plaigne.

Pour solutionner ce problème, la Corporation doit effectuer une dépense évaluée à environ vingt-cinq mille dollars (\$25,000) et demande la collaboration du ministère de l'Education et des

Affaires municipales.

Pour sa part, la CSRL devrait déboursier une somme de vingt mille dollars (\$20,000) pour adoucir l'eau et cette solution ne serait utile qu'à la polyvalente, tandis qu'en ajoutant un montant de cinq mille dollars (\$5,000) l'installation d'un adoucisseur servirait à tous les usagers de l'aqueduc.

Lors de sa dernière réunion, la Commission scolaire a décidé de faire parvenir une résolution appuyant la demande de la Corporation de Saint-Roch.

A votre service



MARCEL MASSE

député de Montcalm

BUREAU

Lundi au vendredi
4h. 30 à 6h. p.m.

1 rue Marion
St-Jacques

Tel.: 839-3810

"Le crédit c'est comme l'épargne"

C'est drôle à dire, mais c'est vrai pareil!

Que ce soit pour acheter une maison, une auto, des articles de sport, consolider ses dettes, améliorer sa situation ou s'offrir des vacances.



Prêt personnel jusqu'à \$3,500.

c'est voisin
la caisse populaire des jardins
c'est nous autres

la caisse populaire de rawdon

Pour information: tél.: 834-2424

Souper canadien le 18

Rawdon (MC) - Les Chevaliers de Colomb de Rawdon organisent, pour le samedi 18 novembre, à 7 heures p.m., à l'Hôtel-Motel Riviera, un souper canadien suivi d'une danse avec orchestre.

Toute la population est invitée à cette soirée fraternelle qui permettra de recueillir des fonds pour les oeuvres des Chevaliers.

Sans doute que plusieurs seront intéressés à déguster ce souper et à s'amuser si l'on considère qu'il en coûtera la modique somme de trois dollars (\$3.00).

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS



Le Courrier de Montcalm

Edité à Rawdon par:

LES PUBLICATIONS LAMON INC.

Adresse postale:
C.P. 328, Rawdon
Qué.
759-2314 - 834-2389

Directeur général:
ARMAND LOISEAU

Directeur de la rédaction:
ROLAND GAUVREAU

Rédaction:
MARTIAL CODERRE
LAURENT GRENIER
ANDRE LATENCRESSE
FRANCINE RAINVILLE
CELINE FOREST
FRANCINE G. ROY

Directeur de la publicité:
CLAUDE PAUZE

Publicitaire:
SERGE PAPINEAU

Tirage:
Luce Denommé
secrétaire

Montage et composition
DENIS CYR, directeur



DES HEBDOS DU CANADA

Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement: 1392

Dépôt légal: D 680 0239

Abonnement:
Canada et étranger
\$7.50 par année
15 cents l'exemplaire

Rawdon

La Légion s'est souvenue

Rawdon (MC) - Le 11 novembre, les Canadiens ont évoqué la mémoire des hommes qui ont été tués au cours des guerres. A Rawdon, la Légion Canadienne organisait un défilé vers le cénotaphe de la rue Metcalfe au pied duquel furent déposées de nombreuses couronnes, dons des associations locales.

Pour la Légion Canadienne, section Montcalm, c'était la première fois qu'elle soulignait cette cérémonie le 11e jour du 11e mois à la 11e heure.

Plusieurs personnalités participaient à l'événement, en autres: M. Roch Lasalle, député au Fédéral, M. Edouard Poitras, maire du Village de Rawdon, M. Clifford W. Parkinson, maire du Canton de Rawdon, M. Armand Marchand, maire de Saint-Liguori, M. Hillrich, président de la Légion, les autorités religieuses, les cadets de la marine de Joliette et de Rawdon.



Au nom de la municipalité de Saint-Liguori, le maire Armand Marchand déposait une couronne de fleurs, lors de la cérémonie du souvenir qui se déroulait à Rawdon, samedi dernier.



M. Clifford W. Parkinson, maire du Canton de Rawdon, dépose une couronne, au nom de sa municipalité, en la mémoire du soldat disparu.



Comme maire du Village de Rawdon, M. Edouard Poitras participait à la cérémonie du souvenir qui avait lieu le samedi 11 novembre, à 11 heures.

Saint-Esprit

Les problèmes de l'aqueduc solutionnés?

(MC).-Le député aux Communes, M. Roch Lasalle, et le député de Montcalm, M. Marcel Masse, rencontraient, au cours de la journée de lundi le conseil municipal de la Corporation de Saint-Esprit.

Au cours de cette rencontre, il fut question des problèmes que connaît cette municipalité avec son réseau d'aqueduc et

sans doute d'une possibilité de subvention de la part de l'un ou des deux gouvernements.

Il nous fut impossible de connaître le résultat définitif de cette visite mais sans doute qu'il pourra en être question très prochainement.

Depuis déjà longtemps, l'administration précédente et l'administration actuelle de Saint-Esprit étudient, avec la

collaboration d'une firme d'ingénieurs, la possibilité d'améliorer le réseau d'aqueduc, mais l'on rencontre d'énormes difficultés particulièrement du côté financier. On est d'opinion que les contribuables de cette localité sont dans l'impossibilité d'effectuer les travaux qui s'imposent, car ils représentent une charge financière trop lourde.

Chertsey

Assermentation des élus

(MC).-Le nouveau maire de la municipalité de Chertsey, M. Gérard Miron, était asserrmenté à son poste, lors d'une réunion spéciale du conseil, tenue le jeudi 9 novembre. Les deux conseillers réélus ont été également asserrmentés.

Dans le rapport que nous avons publié la semaine dernière, une légère erreur s'est produite dans la transcription du texte. Il aurait fallu lire le résultat du vote comme suit: M. Gérard Miron, quatre cent soixante voix, M. Réal Dufour, deux cent

vingt quatre voix donnant une majorité de deux cent trente six voix à M. Miron.

Au siège no 1, M. Raymond Sicard récoltait quatre cent trente-sept voix tandis que M. Florian Lebel obtenait deux cent vingt-cinq voix donnant une majorité de deux cent douze voix à M. Sicard.

Au siège no 5, M. Raynald Versailles obtenait quatre cent six voix et M. Gérard Boudrias, deux cent cinquante trois. Une majorité de cent cinquante trois voix à M. Versailles.

Lors du caucus, les membres du conseil ont étudié les affaires courantes de la municipalité afin de ne pas retarder la procédure.

Pour vos nouvelles sportives 759-2314

Travaux de voirie à Saint-Jacques, autoroute A-50

Construction d'un tronçon

M. Marcel Masse, député de Montcalm, avertit la population qu'il a été informé, par les représentants du ministère de la Voirie, qu'un contrat a été octroyé, le 3 novembre dernier dans la municipalité de Saint-Jacques, pour la construction d'un tronçon de la voie nord de l'autoroute 50 (route numéro 41).

La longueur du projet en question est de 1.45 mille et l'exécution des travaux a été confiée à la firme Construction D.L. Inc.

Saint-Donat

M. Blackière est élu

(MC).-Lors des élections municipales de dimanche le 5 novembre, à Saint-Donat, M. Lucien Blackière a été élu avec une majorité de soixante et onze (71) voix sur son adversaire M. Gabriel Dupuis. Tous deux étaient candidats au siège no 3.

M. Blackière récoltait

cinq cent vingt (520) voix tandis que M. Dupuis obtenait quatre cent quarante-neuf (449) voix.

Lors de la mise en nomination du dimanche 29 octobre, M. Jean-Paul Charbonneau, au siège no 1 et M. Bernard St-Amour, au siège no 2, étaient réélus par acclamation.

Protection contre les incendies

Subvention de \$27,000 à Saint-Donat

Québec - Le docteur Robert Quenneville, député de Joliette et ministre responsable de l'ODEQ (Est), annonce que, suite à sa demande,

le ministère des Affaires municipales a consenti une subvention de \$27,612.90 à la municipalité de Saint-Donat pour l'achat

d'équipement pour la protection contre les incendies.

Cette subvention a été autorisée par le Conseil du Trésor.

Chambre de Commerce de Rawdon

Deux démissions

Rawdon (MC).- Le désintéressement des membres et le manque de participation de plusieurs directeurs, telle est la raison que donnait le président de la Chambre de Commerce de Rawdon, M. Denis Lévesque, en remettant sa démission, mercredi soir dernier, lors d'une réunion du comité exécutif.

Immédiatement après avoir fait lecture de la

lettre de M. Lévesque, Mlle Lise Laliberté faisait lecture, de sa propre lettre de démission. Elle n'a fourni aucun motif, si ce n'est que raisons personnelles.

Parmi les directeurs présents à cette réunion, M. Lorrain Mireault a été choisi président intérimaire.

En plus du manque d'intérêt des membres, M. Lévesque a expliqué que ses affaires personnelles lui empêchaient de

remplir adéquatement son rôle de président.

Actuellement, la Chambre de Commerce de Rawdon ne semble pas recevoir l'appui des hommes d'affaires de Rawdon, et il semble que le nouveau président intérimaire tentera de sensibiliser la population sur la nécessité de la Chambre de Commerce, tout en s'efforçant de découvrir les causes de l'antipathie envers l'organisme.

Construction d'un arena à Rawdon

La population sera consultée

(MC) - La Corporation du Village de Rawdon entend consulter la population de la région pour connaître son opinion sur la construction d'un arena, à proximité de la future école polyvalente, devant être construite bientôt.

Le porte-parole nous a fait savoir que tous les détails seront fournis,

incluant les coûts, dans un avenir prochain, afin que les contribuables de Notre-Dame de la Merci, Chertsey, Saint-Emile, Village de Rawdon, Canton de Rawdon, Sainte-Julienne, fassent connaître leur avis quant à savoir s'ils sont disposés à partager les frais d'une telle construction qui

sera utilisée par tous les habitants du territoire concerné.

On constate que notre région est très pauvre en équipements sportifs et le conseil du village espère solutionner une partie de ce problème si les conseils municipaux voisins et les contribuables acceptent l'idée.

Affaires municipales Saint-Calixte

Lors de sa réunion régulière du 7 novembre 1972, le conseil municipal de Saint-Calixte adoptait une résolution à l'effet d'acheter, de la Caratelle Publique, un terrain pour le prix de \$2,400. Ce terrain étant adjacent au terrain occupé par l'Hôtel de Ville, servira à y ériger le garage municipal.

On accepte la demande faite par M. Eddy Senechal pour la construction d'un restaurant sur une partie du lot 10-D du rang 10.

On accepte les travaux de réfection des chemins au Lac Opéra, Lac Sista et des ponts Pointe Beaulac et Lac Chevreuil.

Une autre résolution à l'effet que la Corporation municipale appuie la demande faite par les Entreprises Futurama au ministère des Richesses Naturelles pour le nettoyage des embâcles sur la rivière Abercrombie. Ces barrages de castors, cailloux et troncs d'arbres font que la rivière déborde et noie les terrains avoisinants causant ainsi des dommages considérables.

M. Jean Ladouceur a été remercié pour le bon travail qu'il a exécuté durant l'été comme inspecteur sanitaire (pollution) et comme il était engagé jusqu'au 1er novembre 1972, il est remercié de ses services pour cette année.

En bref de Cascades-l'Achigan

Le conseil des commissaires acceptait une recommandation du comité exécutif qui présentait un règlement pour soumissions ne nécessitant pas l'approbation du ministère de l'Éducation.

En résumé ce règlement prévoit certaines procédures accélérant la réalisation d'un projet empêchant ainsi un retard d'avoir des implications négatives au déroulement normal des activités pédagogiques.

Suite à la demande écrite de la Fabrique de l'Épiphanie demandant de fixer un loyer convenable pour les deux parties (Fabrique et Cascades-l'Achigan) pour l'utilisation de leur terrain par la Commission scolaire, le comité exécutif prenait la décision de s'enquérir auprès de la Fabrique dans le but d'obtenir le coût du loyer.

Précédemment, la Commission scolaire de l'Épiphanie payait une somme d'environ \$1,210 annuellement pour l'utilisation du terrain mais il semble que cette

ex-commission scolaire ait effectué des déboursés permettant de réduire le coût de location.

Considérant que divers organismes publics organisent des fêtes pour enfants et pourraient demander des subventions, contributions, ou dons de la part de la commission scolaire pour la réussite de ces projets, le comité exécutif a décidé que le budget de \$4,070 prévu pour "récompenses aux élèves", ne serve que pour les activités scolaires présentées par la direction des études, le conseil d'école, le comité d'école ou le directeur d'école.

Pour le déneigement des cours d'école, on

accepte les soumissions de M. Yves Brien (L'Épiphanie), M. Guy Desrochers (Saint-Roch de l'Achigan), M. Réginald Mailhot (Rawdon-Pavillon), M. Sylvio Poirier (Rawdon-Saint-Louis), M. Maurice Lafrenière (Saint-Alphonse), M. Jean Forest (Sainte-Marcelline), M. Albert Regimbald (Saint-Calixte), M. Léonard Pelletier (Ville des Laurentides), M. Pierre Venne (Saint-Côme), M. Jacques Malo (Sainte-Julienne), M. Armand Perreault (Entrelacs) et M. Armand Roy (Notre-Dame de la Merci).

Il fut décidé de retourner en soumission pour la municipalité de Chertsey.

Les Petites Annonces du Cahier Six-8 atteignent plus de gens que les autres médiums d'annonces

PENSEZ FORD 73

Service local par garage pensez intermédiaire



272, 14e Avenue, St-Lin, comté L'Assomption

223-3138

VASTE CHOIX DE VOITURES USAGÉES



NOS PRIX SONT HORS DE

TOUTE COMPETITION

APPELEZ

839-3691

QUINCAILLERIE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

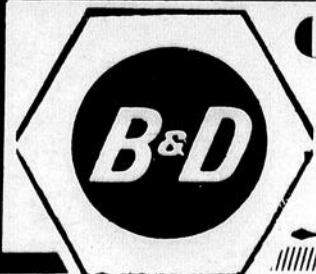
PLOMBERIE ASSORTIMENT COMPLET DE DECORATION

25 rue Venne St-Jacques

PEINTURES

"RONA"

"C-I-L"



Centre de rénovation

O. Coderre et Fils Ltee



Le Cahier Six-8 le no. 1 des sportifs

Saint-Jacques:

Avis

Le club de l'Age d'Or de Saint-Jacques vous informe que jusqu'à ce jour le comité responsable de l'Age d'Or se compose comme suit: Mme Placide Perreault, présidente, Mme Gérard Therrien, vice-présidente, Mme Florence Vachon, secrétaire-trésorière, MM. Henry Venne, Adalbert Lévesque et Placide Perreault, directeurs.

Nous avons remercié publiquement tous les donateurs en rapport avec notre partie de cartes. Nous tenons à avertir ceux qui se sont servis de notre nom (le comité) lequel n'a pas été consulté pour publier cet article de se mêler de leurs affaires.

Nous n'avons pas d'excuses à faire pour une erreur qui n'a peut-être pas été commise. Des personnes mal intentionnées

ont répandu le bruit qu'il y a de la "bisbille" au sein de notre organisation, nous tenons à démentir cette rumeur: tout va très bien et nous prions ces sortes de "bibittes" de ne pas ternir notre belle réussite.

(Signé) Le seul et unique comité responsable du Club de l'Age d'Or de Saint-Jacques.

N.B.: les Frais Funéraires de Montcalm ont fourni cinq dollars (\$5.00) ce soir là.

Journée Colombienne

Frères Chevaliers, Notre journée Colombienne s'en vient encore une fois et il y a du nouveau. Au lieu de travailler chacun dans notre patelin, nous travaillerons chacun au niveau du district.

La fraternité des Chevaliers ne doit pas se limiter à notre petit conseil, mais elle doit s'étendre au niveau du

district et au niveau de l'Etat.

Qu'est que l'on fera dans notre district?

Une grande soirée de danse samedi le 2 décembre 1972, à 8 heures p.m., à l'Ecole Marie Charlotte (Joliette). Le prix d'entrée sera de \$1.50 par personne. Tu peux amener tes amis, cette soirée n'est pas réservée exclusivement aux Chevaliers.

A date, chaque conseil a délégué un membre pour s'occuper de l'organisation de cette soirée, mais ce qui nous manque ce sont les participants.

Bientôt, on t'offrira des billets, alors, que feras-tu??? Si tu as réellement compris ton initiation, tu verras que c'est un moyen de se serrer les coudes et de donner aux autres un exemple de fraternité.

Les responsables de ce comité, au sein de notre conseil 3074, sont Gabriel Lapointe et Yvon Lajoie. Achète dès aujourd'hui tes billets. On t'attend, alors viens avec nous le 2 décembre 1972.

Le comité d'organisation, par Jean

Archambault, responsable.

Gazon

Il y aura un gazon la fin de semaine prochaine, soit les 18 et 19 novembre à la Station Fina, au profit des scouts pionniers. Vous voulez être bien "servis" et "servir" en même temps... ne manquez pas l'occasion, les scouts-pionniers vous attendent.

AFEAS

N'oubliez pas l'assemblée mensuelle de ce soir, mercredi le 15 novembre, à 8 heures à l'école Grand Pré. L'étude est le budget; il y aura un professeur sur la décoration intérieure. Pensez à vos questions. Bienvenue!

Cordial merci à tous ceux qui ont participé au succès de la partie de cartes, soit par le don de cadeaux ou par leur présence. Merci aussi aux personnes qui ont aidé à l'organisation.

Félicitations aux religieuses du Foyer, du Couvent et de l'Institut, au Club de l'Age d'Or, aux Filles d'Isabelle, aux Dames Auxiliaires et à la Saint-Vincent de Paul. Tous ces mouvements ont témoigné leur participation à une association de leur paroisse.

Chevaliers de Colomb

Mercredi dernier, le 8 novembre, avait lieu l'installation des officiers du conseil 3074 des Chevaliers de Colomb de Saint-Jacques.

Baptême communautaire

C'est avec joie que la communauté paroissiale accueille parmi ses membres: François, fils de Réal Bell et de Berthe Melançon; Guylaine, fille d'André Matton et de Lisette St-Arnault; Annie, fille de Clément Forest et de Denise Badbois; Lyne, fille de Luc Lanoix et de Simone Ricard; Pascal, fils de Louis Parent et de Suzanne Lévesque.

Bienvenue aussi à France, fille de Alban Ménard et de Violette Lévesque qui fut baptisée dimanche à cause de sa santé délicate.

Autoroute

Le ministère de la Voirie annonce la construction d'un tronçon de l'autoroute A-50 sur une longueur de 1.45 mille, dans la paroisse de Saint-Jacques.

Chertsey:

Micheline Morin

Bon voyage

Bon voyage à M. et Mme André Lussier de Chertsey qui sont actuellement à Miami Beach, Floride.

Affaires municipales

Jeudi le 9 novembre, les nouveaux élus du conseil municipal étaient assermentés.

Sainte-Julienne:

M. Lionel Ricard
35, Cartier
Sainte-Julienne - tél. 831-2352

Loisirs

Tous les jeunes garçons ainsi que les jeunes filles intéressés à faire partie d'une équipe de hockey et de ballon-balai peuvent faire leur inscription, dimanche le 19 novembre, à la salle municipale de Sainte-Julienne, de 2 heures à 4 heures p.m.

Aussi sont invitées à se présenter toutes personnes intéressées à s'occuper d'une équipe comme instructeurs, elles seront les bienvenues. Le Comité des Loisirs.

Sympathie

Notre sympathie à la famille de M. Léo Ardel à l'occasion du décès de son épouse, survenu la semaine dernière à Montréal; à la famille de M. Donat Robichaud, décédé à Témiscamingue la semaine dernière; il était le fils de feu M. et Mme Sinai Robichaud de

cette paroisse et cousin de Mme Albert Payette.

Départ

M. et Mme Adrien Rivest et leurs enfants nous quittaient ces jours derniers pour aller demeurer à Saint-Jérôme.

Un autre départ, M. et Mme Théodore Lachapelle nous quitteront bientôt pour s'établir à Montréal après avoir passé quarante-neuf ans parmi nous.

Prompt rétablissement

A Mme Rémi Robert présentement hospitalisée à Saint-Eusèbe de Joliette à la suite d'une intervention chirurgicale. Elle demeurerait au Foyer de Saint-Lin.

Bienvenue

A Mme Beaudoin, mère de M. Charles-Auguste Beaudoin, demeurant à Sainte-Julienne. Elle habite à l'hôpital de Sainte-Julienne.

Rawdon:

Mme Bernadette Morin
501A rue Queen
Rawdon - tél. 834-2778

Mariage

Le 17 octobre 1972, M. l'abbé J.M. Desrosiers bénissait l'union conjugale de Normand Versailles, employé de la Crino, fils de M. et Mme Bertrand Versailles (Antoinette Arbour) de Saint-Alphonse, et de Micheline Barrette, fille de M. Georges Barrette et de feu Claudia Desrochers.

Les deux pères servaient de témoins.

Nos félicitations à ces nouveaux époux.

Naissance

Le 11 septembre 1972 est née, à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, Marie, Nicole, Clémence, Sophie, enfant de M. et Mme Roger Lavoie (Lisette Leblanc), baptisée le 15 octobre par M. l'abbé J.M. Desrosiers; parrain: Clément Leblanc, oncle de l'enfant; marraine: Nicole Perreault, cousine de l'enfant.

Chevaliers de Colomb

Le 18 novembre, à l'Hôtel-Motel Riviera, les Chevaliers de Colomb de Rawdon organisent leur souper canadien annuel. Bienvenue à toute la

population et surtout aux Chevaliers de Colomb et à leurs épouses ou amies.

Le prix du billet est de \$3.00.

AFEAS - Rawdon

L'Assemblée de l'AFEAS de Rawdon aura lieu le mercredi soir 15 novembre, au Centre Communautaire. C'est la période du recrutement. Les membres de l'AFEAS de Rawdon invite les dames de Rawdon à se joindre à leur groupe. Bienvenue.

Partie de cartes

La partie de cartes de l'AFEAS aura lieu le samedi, à 8.30 heures p.m., le 25 novembre, au Centre Communautaire. Nombreux prix de présence. Le seul rendez-vous que vous devez prendre ce soir là... c'est le nôtre... A bientôt.

L'AFEAS de Rawdon



société canadienne du cancer

Alban Chesterfield Rembourseur

Vos vieux meubles remis à neuf avec 5 ans de garantie. Matelas neufs et reconstruits. Estimation à domicile, gratuite dans toute la région sans obligation termes faciles



PRIX DE MANUFACTURE SALLE D'ÉCHANTILLON

390 RTE 65, Lapalme
223-2763

INSTITUT DE BEAUTE Diane ENRG.

489 QUEEN, RAWDON 834-2433

PRODUITS: Edith Serei, Fernand Aubry, Anna Pegova, Pier Augé, Marcelle

Nouveaux produits CEZANNE

ESTHETICIENNE
VISAGISTE
ELECTROLOGUE

- Electrolyse
- Epilation cire chaude
- Traitement catiolyse (acné, tache)
- Facial
- Maquillage

Heures régulières d'ouverture:
10 h. a.m. à 12 h. a.m. et 1 h. p.m. à 5 h. p.m.

TOUS LES SOINS SUR RENDEZ-VOUS
EVERY NIGHT ON APOINTMENT

Cours de
maquillage
D.L. Perreault,
propriétaire

Cartes d'affaires

Arpenteur géomètre

Roger Beausoleil

B. SC. APP

ARPENTEUR - GEOMETRE
QUEBEC LAND SURVEYOR

155, rue Metcalfe
C.P. 38, Rawdon, P.Q.

TEL.: 834-2436

Assurances

Paradis & Léonard

Assurances générales - Général insurance

426, rue Queen, Rawdon

Tél.: 834-2335

Comptables

Louis-Philippe Hétu, C.A.
Fernand Hétu, C.A.
Jean-Guy Hétu, C.A.
Bernard Hétu, C.A.

Tél.: 255-3541
759-0130
759-1337
883-6669

Héту, Héту & Cie

COMPTABLES AGREES

746, boul. Manseau
Joliette, Qué.

4055 Est, boul. St-Joseph
Montréal 406, Qué.
Tél.: 725-9506

Ingénieurs conseils

LAMOTHE & ASSOCIES

INGENIEURS CONSEILS

STRUCTURE - MECANIQUE - ELECTRICITE
GENIE MUNICIPAL
ESTIMATION DE QUANTITES

15 rue Notre-Dame, Repentigny

581-8070

Notaires

Brissette, Côté et Perreault

EDGAR BRISSETTE, B.A., L.L.L.
JACQUES COTE, B.A., L.L.L.
REJEAN PERREAULT, B.A., L.L.L.

RES.: 834-2780
RES.: 839-3366
RES.: 839-3207

TEL.: 834-2545

NOTAIRES - NOTARIES

426 QUEEN, RAWDON (MONTCALM), QUE.

Rochon & Chapleau

Me Robert Rochon, B.A., L.L.L.
Me Jacques Chapleau B.A., L.L.L., D.D.N.
223-2602

NOTAIRES NOTARIES
CONSEILLERS JURIDIQUES

177, 12e Ave Laurier
Ville des Laurentides

Greffes de Me Noisoux
Me Cholette



JEAN RIOPEL INC.

BOIS - MATERIAUX DE CONSTRUCTION

St-Théodore de Chertsey

Tél.: 834-3522

Tél.: 834-2742

Saint-Lin:

Mlle Louise Malouin

270, 16e ave.

Saint-Lin, Ville des Laurentides - tél.: 223-3013

Rallye

Dimanche le 22 avait lieu un rallye automobile organisé par la Chambre de Commerce. Les gagnants furent M. Réal Lamarche et son épouse; M. Jean-Pierre Arguin et M. René Lachapelle; 3) M. Réjean Charbonneau et M. Michel Lampel; 4) M. Aurèle Laramée et Mlle Jocelyne Crête; 5) M. Camille Sansoucy et M. François Mercier et 6) M. et Mme Gilles Pelletier.

Les quatre premiers ont reçu des trophées, les deux derniers ont reçu des prix de présence.

Les trophées ont été donnés par J. H. Corbeil et les prix de présence par M. Côté (Gulf). On remercie tous ceux qui ont participé ainsi que les organisateurs, M. Marcel Pichette et M. Michel Archambault.

Souper canadien

Le Club des Chansonniers organise un souper canadien pour le 25 novembre dans le but de recueillir des fonds.

Au revoir

A M. Louis Hottin professeur pendant deux ans au Collège Morin et maintenant en Louisiane. Bonne chance.

Congé

Les 15, 16 et 17 novembre, les élèves seront en congé. Le 17, les parents iront à la remise des bulletins des élèves.

Assemblée spéciale

Le 26 octobre se tenait une assemblée spéciale des deux conseils municipaux et de la Chambre de Commerce pour discuter de loisirs.

Le comité de Loisirs de la paroisse, c'est-à-dire ville et campagne, possède déjà dix membres.

M. Pierre Beaulieu fut invité pour donner des renseignements sur la municipalisation des Loisirs.

Quelques personnes étaient vraiment intéressées sur ce sujet. La réunion se termina sur cette question: "Est-ce que le comité de

Loisirs des Lacs du Nord va vouloir s'unir pour les loisirs: hockey, ballon-balai, etc. avec le comité de la paroisse?"

N'oublions pas que "l'union fait la force!"

Naissances

Félicitations à M. et Mme René Bélanger (Jeannine Constantin) pour la naissance d'un garçon baptisé

sous les noms de Joseph, Yvan, André; et à M. et Mme Jean-Guy Lévesque (Hélène Watson) pour la naissance d'un fils nommé Joseph, Laurent, Robert.

Décès

Le 31 octobre, est décédé, à l'âge de soixante-quatre (64) ans, M. Téléphore Martel, célibataire. Notre sympathie.



GARAGE PIERRE DESROCHERS

spécialiste debossage & peinture

SPECIALITE: Redressement du chassis

St-Alexis
839-2622

Rés.: 839-2565
172 Principale

Pierre Desrochers, prop.

Courtier d'assurance



J. A. CHARBONNEAU & CIE LTÉE

Courtier en assurance

SERVICE - SECURITE - SATISFACTION

Feu - Automobile - Vol - Accident - Vie - Responsabilité

VOS RECLAMATIONS SONT NOS PROBLEMES

183, Saint-André
Terrebonne
C.P. 90

Tél.: 666-3742

J.A. Charbonneau

Res.: Terrebonne 666-3075

DÉCÈS

M. Marcel Perreault

Au Foyer Saint-Jacques, le 1er novembre 1972, à l'âge de quatre-vingt-un ans et décédé M. Marcel Perreault, époux de feu Florence Simard. Les funérailles ont eu lieu samedi le 4 novembre 1972, départ des salons Les Frais Funéraires de Montcalm, 13 rue Venne, à Saint-Jacques, pour l'église paroissiale du même endroit où le service fut célébré à 2 heures 30; inhumation au cimetière local.

Dans le deuil, il laisse ses enfants, Julien, époux de feu Jeannine Lévesque, de L'Assomption, Claire, épouse de Robert Desrochers, de Saint-Jacques, Marie-Paule, épouse de Armand Blais de Montréal, Normand, époux de Hélène Riopel de Saint-Jacques, Wellie, époux de Rita Venne de Saint-Jacques, Gervais, époux de Madeleine Gagnon de Saint-Jacques, Guy, époux de Françoise Vézina, de Saint-Jacques, Yolande épouse de Roger Beauchamp de Montréal, Lorraine épouse de Franzer Couture de Montréal, Carmen, épouse de Raoul Venne de Montréal, Yvette, épouse de Denis Lanoue, de Saint-Jacques.

Ainsi que plusieurs petits-enfants.

Mme Vve Prudent Perreault

A Saint-Esprit, le 7 novembre 1972, à l'âge de

quatre-vingt-dix-neuf (99) ans est décédée Mme veuve Prudent Perreault, née Georgianna Lapiere, épouse en premières noces de feu Avila Lapiere et en deuxième noces de feu Prudent Perreault. La défunte demeurait chez son gendre, M. Armand Lapalme de Saint-Esprit. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 10 novembre 1972, au départ des Salons Les Frais Funéraires de Montcalm, 105 rue Montcalm à Saint-Esprit, pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 2 heures 30; inhumation au cimetière de Saint-Roch de l'Achigan.



ARCON CANADA

Division A B P Service Ltée

FENETRES ET PORTES
EN ALUMINIUM
AUVENTS EN ALUMINIUM
ET FIBRE DE VERRE
REVETEMENT EN ALUMINIUM

1196 Albert Hudon
Montréal Nord 462
Tél.: 322-7602



A. Tourangeau
Rés.: 223-2132
Ville des Laurentides
Gérant de district

MICHEL TREMBLAY ENRG.

Peinture Mobil

Bois et matériaux de construction

Tél.: 834-3150
Tél.: 834-2070

St-Théodore de Chertsey, Co. Montcalm

J. R. Lépine & Fils enr.

831-2330 Route 18, Ste-Julienne

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Dépôt de service autorisé "Crane"
Pompes: Southern, Deming, Duro

Cascade "40"

Pompe à eau "Crane"

Saint-Liguori:

Mlle Claudette Thériault

Pensée: "Quand on prend une décision, il faut toujours penser à la part de bonheur qui en résulte pour les autres".

AFEAS

"Viens avec nous et tu verras!" C'est encore l'invitation que te lance ton comité pour mercredi le 15 novembre. Souviens-toi aussi que le mercredi suivant soit le 22 de ce mois tu pourras offrir à tes compagnes les possibilités de tes talents et si tu veux tu pourras par la même occasion profiter du talent de chacune d'elles, en tout cas c'est un excellent moyen d'échange... L'échange c'est enrichissant et revalorisant, fais en l'expérience si ce n'est déjà fait ou fais-en une autre expérience; il ne faut pas les compter ces expériences d'échanges quelque soit leurs sujets mais les vivre à plein, pas vrai?

Corporation des Loisirs de Montcalm

La Corporation des Loisirs de Montcalm remercie sincèrement les généreux donateurs et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la fête de l'Halloween. Encore une fois merci.

Prompt rétablissement

A M. Hector Beauséjour et à M. Ronald Ratelle hospitalisés à Saint-Eusèbe. Prenez bien tout le repos prescrit, nous souhaitons vous retrouver parmi nous, alors que vous serez "accompagnés de Dame Santé".

A savoir de la Pension Saint-Joseph par M. Paul Martin

M. et Mme Marcel Ledoux, gérant au garage Brossard, sont venus visiter M. Louis Ledoux. Ils demeurent à Ville Lemoyne.

M. Jetté a reçu la visite de M. et Mme Gagnier de Pointe Calumet et de M. Lefebvre de Joliette.

Mme Ducharme, âgée de quatre-vingt-quatre (84) ans, est allée se promener chez son fils à Joliette.

Nous avons reçu la visite agréable de huit filles du CEGEP. Ces jeunes filles veulent nous récréer avec une canadienne.

Pensée: "Pour se faire remarquer et faire parler de soi, il n'y a rien de tel qu'une bonne grosse erreur".

Saint-Esprit:

Affaires municipales

Mercredi, le 15 novembre, à 8 heures p.m., à l'école Dominique Savio, assemblée pour tous les contribuables, le rôle d'évaluation sera déposé.

A vos prières

Dame veuve Prudent Perreault, de Saint-Esprit, en premières noces d'Avila Lapière et en secondes noces de Prudent Perreault,

décédée à son domicile de Saint-Esprit, mardi le 7 novembre, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf (99) moins six mois. Les funérailles ont été célébrées le 10 novembre, inhumation à Saint-Roch de l'Achigan.

Dame Joseph Elie Pitre, de Châteauguay, mère de M. Jean-Paul Pitre de Saint-Esprit, décédée le 7 novembre 1972, à l'âge de soixante-quatorze (74) ans. Ses funérailles ont eu lieu, samedi le 11, à la paroisse de Saint-Joachim Centre à Châteauguay.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux Pères du Saint-Esprit qui ont élu domicile dans la demeure de M. Dulong dans le rang Montcalm.

Pompiers

Au cours de la semaine dernière, on était confiant de recevoir les deux camions qui serviront à lutter contre les incendies. Le conseil municipal est d'avis qu'il devrait prendre livraison des appareils au cours de la présente semaine ou tout au moins dans un avenir très prochain.

L'Unité sanitaire vous invite...

Clinique pour les bébés et les préscolaires.

St-Esprit

Judi, le 23 novembre à 14.00 heures
Sous-sol de l'église

Rawdon

Un club pour les "Jeunes de coeur"

(MC) - Les personnes âgées de Rawdon possèdent maintenant leur club de l'Age d'Or, club créé dernièrement et dont le président est M. Richard, assisté par Mme Laliberté.

Ce club réunit les personnes âgées de nationalité française ou anglaise et porte comme nom "Jeunes de Coeur - Youngs of heart".

Les membres se rencontrent tous les mardis et jeudis de chaque semaine en la salle paroissiale de l'Eglise Anglicane, rue Metcalfe.

Le président, M. Richard, songe à organiser des activités sociales dans le but de recueillir des fonds qui permettront aux membres d'effectuer des voyages.

Pourquoi les chauves-souris dorment la tête en bas?

Les chauves-souris, le fait est bien connu, dorment la tête en bas. Pourquoi? Sans doute parce que c'est la position la mieux adaptée à leur morphologie. Mais la sagesse populaire veut d'autres explications, comme l'indique l'hebdomadaire Découvrir les animaux (Larousse): "Pour les Chinois, les chauves-souris

HIGH INCOME

Opportunity PLUS cash bonuses and convention trips for mature man. Regard less of experience, air mail President, Dep. AB, P.O. Box 70, Station R, Toronto 352, Ontario.

pratiqueraient comme les adeptes du taoïsme, la "fortification" du cerveau: celui-ci deviendrait alors si lourd qu'il obligerait l'animal à dormir la tête en bas.

L'explication que proposent les Malgaches est plus compliquée. Un jour, le dieu Zanahary convoqua toute la gent ailée. La Roussette, fatiguée et âgée, préféra se faire remplacer par ses dix enfants. A la fin de la réunion, le jeunes chauves-souris, au lieu de rentrer à la maison, prirent la clé des champs.

Folle d'inquiétude, la Roussette s'en alla trouver le dieu pour savoir où étaient passés ses rejetons. Zanahary l'ayant fort mal reçue, elle lui fit endosser la responsabilité de la disparition de ses enfants. Depuis ce jour-là, les Roussettes narguent le dieu en dormant la tête en bas, tournées vers la terre et non plus vers le ciel.

Qui a raison? Les zoologistes, les Malgaches ou les Chinois? Au lecteur de trancher...ou, après tout, à chacun sa vérité"

Soirée récréative

Samedi le 18 novembre 1972.
Organisée par le Club Bon-Air en la Salle Sir Wilfrid Laurier, Ville des Laurentides.

Orchestre Gilles Brochu.
Permis de la Régie des Alcools
Prix de présences - Entrée \$1.50
Bienvenue à tous

SOIRÉE BAVAROISE

Le 2 décembre 1972 à l'école Louis de France à Saint-Jacques à 8 hres 30 m. p.m. organisée par le Club Social St-Jacques.

Les musiciens seront l'orchestre de l'Expo 67. Prix d'entrée \$5.00 le couple
Marié (seulement)

coupon d'abonnement

JE DESIRE M'ABONNER RENOUELER MON ABONNEMENT RECEVOIR PAR CAMELOT

C.P. 350 Joliette, Qué.



La Legion souligne son 25e anniversaire

La Nouvelle Commission

CI-INCLUS MON CHEQUE OU MANDAT-POSTE AU MONTANT DE \$7.50 POUR UN ABONNEMENT D'UN AN

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE OU VILLAGE.....

J'aimerais vous rencontrer.

Une question d'argent, ça se discute... sans gêne. Quels que soient vos projets. Des vacances, un commerce, une ferme qu'on veut agrandir, une affaire personnelle, nous sommes ouverts à ça. Nos 34 services bancaires ont déjà avantagé nombre de personnes. A deux, nous pourrions nous entraider.

Venez donc faire connaissance. Nous serons heureux de vous recevoir et d'en parler. Un brin de jasette, ça ouvre les portes à toutes sortes de choses.

Carnet ouvert

18 novembre: ouverture des activités Club de motoneiges Caravan

18 novembre: souper canadien des Chevaliers de Colomb à l'Hôtel-Motel Riviera de Rawdon.

21 novembre: rencontre hebdomadaire: Richelieu (Hôtel-Motel Riviera), Cuistots (Hôtel Rawdon Inn), Bonne Fourchette (Hôtel Rawdon Inn).

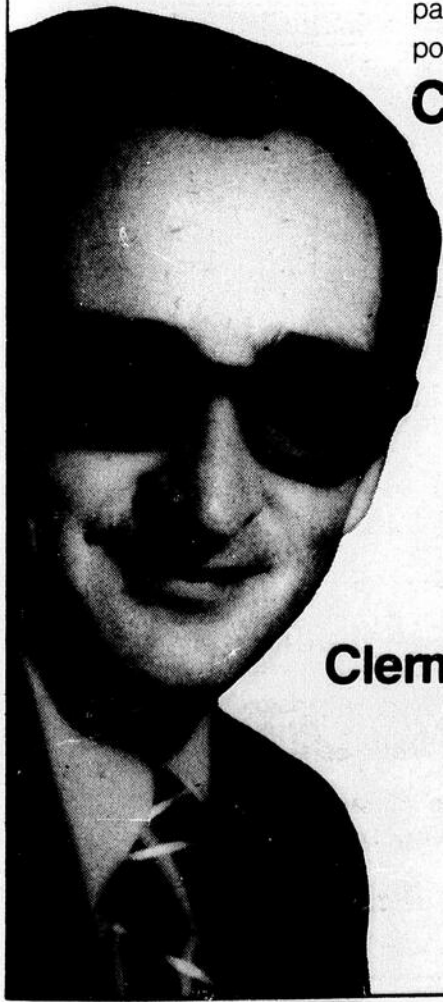
20 novembre: assemblée mensuelle du Conseil municipal du village de Rawdon.

Clement Lagueux, directeur

à Rawdon
446, rue Queen

UNE EQUIPE WALES PRITO OUVRE
L'INTERET

BANQUE ROYALE



Votre Caisse Populaire vous informe

Club motoneige Caravane

Vingt conseils pour "vous en sortir".

1. Bien établir vos revenus.
 2. Bien distinguer entre vos besoins, vos aspirations et vos rêves.
 3. Accepter de ne pas vivre au-delà de vos moyens.
 4. Pour un couple, faire à deux le budget.
 5. Faire participer les jeunes aux grandes lignes du budget. Encourager les jeunes à administrer une petite allocation.
 6. N'être ni mesquin ni prodigue.
 7. Essayer de parfaire vos connaissances, si la chose est possible, pour augmenter vos revenus.
 8. Ne pas toujours acheter du tout fait.
 9. Savoir vous contenter de ce que vous avez. Eviter le gaspillage.
 10. Vous fixer des objectifs d'épargne réalistes et, surtout, ne pas attendre d'être riche pour économiser.
 11. Utiliser sagement vos loisirs qui, parfois, peuvent être très productifs.
 12. Lire un contrat avant de le signer.
 13. Eviter les "achats extraordinaires" à domicile.
 14. Regarder les ventes réelles avant d'acheter. Suivre les "spéciaux" en épicerie.
 15. Ne pas vêtir en neuf toute la famille en même temps.
 16. Si vous devez faire appel au crédit, voyez à rembourser d'une façon normale. Considérer le taux d'intérêt imposé.
 17. Les jeunes qui travaillent peuvent contribuer à l'administration du foyer.
 18. Commencer jeune à faire un budget dès sa première paye.
 19. Avant d'acheter une maison (ou une voiture) établir le coût total de l'acquisition et en considérer les avantages et les inconvénients.
 20. Ne pas oublier qu'il n'est pas compliqué de faire un budget. Il s'agit d'écrire vos prévisions et de vous y conformer.
- En terminant, rappelons que la planification économique et la saine administration du foyer aideront à donner une stabilité à la famille, à favoriser l'entente et la

pratique des vertus civiques et morales, et développeront le sens des responsabilités. C'est d'abord au foyer que se forment les chefs et les citoyens de demain.

Travail d'équipe

C'est avec beaucoup d'encouragement que l'exécutif déploie toutes ses énergies pour vous organiser des sentiers qui sauront vous satisfaire.

Parmi les personnes qui nous encouragent, signalons tous les annonceurs dont la générosité a dépassé toutes nos espérances. Ils ont acheté

pour \$2,315.00 d'annonces.

Dimanche dernier, une équipe de quinze hommes, dont deux fervents motoneigistes de Joliette, M. Maurice Breault et fils, défrichaient un sentier sur les terrains de M. Germain Beauséjour, Yvon Beault et Guy Lane.

Aussi, je me dois de signaler d'une façon tout à fait spéciale l'équipe qui a construit les sections du pont que nous aurons aux chutes Manchester. Cette équipe était composée de motoneigistes de Saint-Jacques, qui ont bien voulu nous prêter main-forte. Merci, Messieurs.

Samedi prochain, le 18 novembre, il ne faudrait pas oublier que le club motoneige CARAVANE

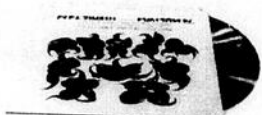
organise sa première réunion sociale de l'année. A cette occasion, Monsieur le Président, Jean-Jacques Lane, vous remettra son petit chef-d'œuvre. Vous voulez savoir ce que c'est? Nous vous attendons au Club de Golf de Rawdon à 20.30 heures. N'oubliez pas que l'admission est gratuite!

Jean-Claude De Serres, sec.

MORSE - SONY - P.E. - Lenco - ADMINAL - ELECTROHOME - DUAL

VOTRE CONSEILLER EN STEREOPHONIE ET QUADROPHONIE VOUS PRESENTE SON SPECIAL **ELECTROPHONIC**

SYSTEME DE MUSIQUE COMPLET à partir de \$149.95 à \$1,495.95

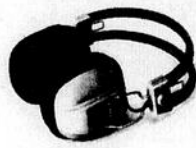


ALBUM GRATIS



LE FAMEUX **ELECTROPHONIC** SYSTEME DE MUSIQUE COMPLET

- Stéréo AM/FM transistorisé
- Radio AM/FM Mono, et FM transistorisé
- Magnétophone à 8 pistes stéréo
- Phono composé B.S.R. 4 vitesses avec couvert en plexi couleur et deux haut-parleurs inclus
- Une bande sonore 8 pistes stéréo
- 1 table mobile
- Un album long-jeu stéréo
- 1 set d'écouteur stéréo



ECOUTEUR GRATIS



CASSETTE GRATIS

POUR UN TEMPS LIMITE

NOTRE PRIX COUPE

\$169.00

PAVILLON DE L'ELECTRONIQUE (de Joliette)

VENTE - SERVICE
Radio - T.V. - Stéréo - Antenne
SYSTEME DE MUSIQUE

Pierre Roy, prés.
Tél.: 753-5047

112, St-Charles Sud
Joliette, P.Q.

COMMANDES PAR TELEPHONE
ACCEPTÉES

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER
SUR TOUS VOS ACHATS

SI VOUS AVEZ
18 ANS
ET PLUS
ACHETEZ SUR
NOTRE PLAN
D'ACHATS A
TERMES FACILES

MISÉ DE COTE

Smokey nous dit:



Retirons les feux de forêts!